
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE
Réunion régulière

Date : le jeudi 23 mai 2019
Heure : 11 h 30
Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour (annexe A1)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2019 (annexe B1)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 avril 2019

Section C : CABINET DU RECTEUR

- C1. Rapport du recteur (rapport oral)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétaire du Sénat (sdorge@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences (aucun rapport)
F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles (aucun rapport)
F3. École technique et professionnelle (aucun rapport)
F4. École des sciences infirmières et des études de la santé (annexe F4)
F5. Division de l'éducation permanente (aucun rapport)
F6. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
F7. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction (aucun rapport)
G2. Comité d'étude des cours et des programmes (annexe G2)
G3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)
G4. Comité d'appel (aucun rapport)
G5. Comité de mérite (annexe G5)
G5.a Prix et médailles pour collation des grades universitaires (huis clos)
G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche (aucun rapport)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Aucun rapport.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- I1. Rapport de la rencontre du 15 mai 2019 (annexe I1)

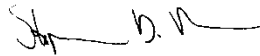
Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine rencontre régulière du Sénat aura lieu le **jeudi 27 juin 2019** à 11 h 30 au Salon Sportex. Tous les rapports annuels (obligatoires pour les unités et les comités permanents) seront expédiés à Chantal Beaulieu avant le mercredi 19 juin 2018 à 16 h 30 à cbeaulieu@ustboniface.ca.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général,



Stéphane Dorge

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 25 avril 2019 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Hélène Archambault, Maria Fernanda Arentsen, Jacob Atangana-Abé, Anne-Marie Bernier, Sylvie Berthelot-Dilk, René Bouchard, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Antoine Cantin-Brault, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Mélanie Cwikla, Stéfan Delaquis, Stéphane Dorge, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Florette Giasson, Blandine Kapita Kama, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Christian Perron, Janelle Ritchot, Geneviève Roy-Wsiaki, Anne Séchin, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon, Faïçal Zellama

Absences : Louise Ayotte-Zaretski, Jeff Leclerc, Imane Marrakchi, Ange-Kévin Nangoh, Léna Diamé Ndiaye, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Chantal Saint-Pierre, Angelica Viloria

Observateurs : Youssef Bezzahou, Toufiq Outbih

Secrétaire d'assemblée : Chantal Beaulieu

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0419-1 **PROPOSITION** : Hélène Archambault / Blandine Kapita Kama
Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 25 février 2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 février 2019

SÉNAT-0419-2 **PROPOSITION** : Anne Séchin / Geneviève Roy-Wsiaki
Que le procès-verbal de la réunion du 28 février 2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 février 2019

B2.a Politique à l'intention des étudiantes et étudiants de l'Université de Saint-Boniface sur le casier judiciaire et les Mauvais traitements

SÉNAT-0419-3 **PROPOSITION** : Darcelle Vigier / Blandine Kapita Kama
Que le Sénat adopte les modifications proposées à la *Politique sur le casier judiciaire et les mauvais traitements à l'intention des étudiantes et des étudiants de l'Université de Saint-Boniface*, telles que modifiées.

ADOPTÉE

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Rapport du recteur
Le recteur commente brièvement son rapport.

- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Rapport oral du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Aucun point à discuter.

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Sénateur Jean Vouillon pose une question relative au non-renouvellement du poste à terme, occupé actuellement par Frédéric Jubinville, dans le programme Communication multimédia.

Passant sur le fait que ce poste était un poste permanent il y a encore quelques années, mon interrogation porte plutôt sur la pertinence de ce changement face à l'évolution extrême rapide que connaît l'industrie du multimédia et de l'animation à Winnipeg actuellement.

D'une part, cette année a vu l'arrivée de deux compagnies d'envergure mondiale dans le domaine de l'animation et des effets spéciaux : Ubisoft et Amazon ThinkBox.

D'autre part, d'autres compagnies locales démontrent un fort accroissement de leurs productions animées : Tangent Animation et ManitoMedia.

Cette tendance est confirmée par l'organisme OnScreen Manitoba, qui prévoit la création de plusieurs dizaines d'emplois dans le domaine de l'animation et de la 3D, sur les cinq (5) prochaines années.

Or le poste qui n'est pas renouvelé comprend justement l'ensemble des charges de cours relatives à la modélisation et à l'animation 3D, ainsi qu'au design graphique. Il me semble que cela compromet la cohérence du programme Communication multimédia, alors même que celui-ci a entrepris une refonte complète de son cursus, afin justement d'être davantage en adéquation avec la demande professionnelle locale.

J'ai conscience que le budget d'une Université est un défi en ces temps incertains, toutefois n'y aurait-il pas des solutions intermédiaires afin d'éviter de mettre à risque un programme en phase avec l'évolution de l'industrie?

Réponse du recteur

Je vous remercie de votre question.

Je prends bien note de la présence des compagnies locales, tout comme l'arrivée de nouvelles compagnies de grande envergure, susceptibles de créer des emplois.

Je constate, cependant, que les besoins semblent augmenter sur le plan local, l'intérêt de la part des étudiants et étudiantes ne correspond malheureusement pas à ces changements que vous signalez.

Depuis six ans, le taux d'inscription se situe à 15 étudiants. L'an passé il y avait une baisse notable.

Ce qui est plus inquiétant, c'est le taux de la diplomation : en moyenne seulement cinq (5) étudiants reçoivent leur diplôme par année depuis six ans, tandis que le programme existant bénéficiait de quatre (4) professeurs à temps plein, sans compter l'investissement dans la programmation, dans les équipements, les locaux, etc.

Bien que l'investissement dans tous les programmes et services est important, l'Université doit à la fois continuellement faire des choix pour s'assurer que l'on investisse dans les domaines qui sont les plus propices à son évolution et qui répondent le mieux possible aux intérêts et aux besoins des étudiants, et se préparer aux défis de l'avenir sur le plan financier.

Il va de soi que si l'intérêt devient plus notable pour le programme de Communication multimédia – comme c'est le cas à la Faculté de l'éducation – il faut revoir la situation et apporter des ressources.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Rapport oral du doyen, Alexandre Brassard.
- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Rapport reçu à titre d'information.
- F3. École technique et professionnelle
Rapport reçu à titre d'information.

SÉNAT-0419-4a PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega
Que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs l'abandon du programme informatique en date du 31 juillet 2019.

Une période de questions et réponses a eu lieu entre les membres du Sénat et la directrice de l'ETP et le vice-recteur à l'enseignement et de la recherche en lien avec la proposition d'abandonner le programme informatique. Il y eut par la suite une discussion à plusieurs intervenants.

AMENDEMENT

SÉNAT-0419-4b PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Jean Vouillon
Que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs l'abandon du programme informatique en date du 31 juillet 2019 et que le Sénat recommande également au Bureau des gouverneurs que les ressources soient accordées afin de rebâtir un programme qui correspond davantage au marché de travail.

ADOPTÉE
15 en faveur
2 contre
12 abstentions

SÉNAT-0419-4 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Jean Vouillon

Que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs l'abandon du programme informatique en date du 31 juillet 2019 et que le Sénat recommande également au Bureau des gouverneurs que les ressources soient accordées afin de rebâtir un programme qui correspond davantage au marché de travail.

DÉFAITE
8 en faveur
10 contre
10 abstentions

- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Rapport reçu à titre d'information.
- F5. Division de l'éducation permanente et Service de perfectionnement linguistique
Rapport reçu à titre d'information.
- F6. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
- F7. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction (aucun rapport)
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes (aucun rapport)
- G3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)
- G4. Comité d'appel
Rapport reçu à titre d'information.
- G5. Comité de mérite
Stéfan Delaquis, président du comité de mérite, informe les sénatrices et sénateurs d'une réunion tenue le 12 avril 2019.

SÉNAT-0419-5 PROPOSITION : Stéfan Delaquis / Hélène Archambault

Que le Sénat passe à huis clos à 13 h 19.

ADOPTÉE

SÉNAT-0419-6 PROPOSITION : Stéfan Delaquis / Nicolas Bouffard

Que le Sénat retourne en session régulière à 13 h 22.

ADOPTÉE

- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Rapport oral du président du comité, Peter Dorrington.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Rapport reçu à titre d'information.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- I1. Aucun rapport.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- K1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 23 mai 2019 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Anne Séchin propose la levée de la séance à 13 h 23.

Le secrétaire général,

Stéphane Dorge

**Rapport de l'École des sciences infirmières et des études de la santé
pour la période du 17 avril au 15 mai 2019
soumis au Sénat de l'Université de Saint-Boniface**

Programmes

- Conformément à la politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études, l'étape de l'évaluation externe (article 3.5) concernant le programme de Certificat Aide en soins de santé vient d'être complétée. Le rapport des évaluateurs externes (article 3.6) comporte neuf (9) recommandations. L'École procède actuellement à l'élaboration d'un plan d'action (article 3.7) afin de donner suite aux recommandations qui gravitent autour de trois enjeux principaux : 1) le recrutement (6 recommandations); 2) la gestion du programme (1 recommandation) et 3) langue et communication en soins de santé (2 recommandations).

Réunions des comités de l'École

- Comité ad hoc pour l'organisation de la première cérémonie de remise d'épinglette et de célébration des agréments et des approbations (30 avril et 14 mai)
- Comité de gestion des curriculums, 29 avril;
- Comité d'admission au programme de diplôme, 2 mai
- Comité de direction, 15 mai
- Comité aviseur, 16 mai.

Collaborations externes

- Le 1^{er} mai doyen par intérim a participé au Principal Nursing Advisors Task Force Vision for the Future of Nursing in Canada roundtable à Winnipeg.
- Le 7 mai doyen par intérim a participé à une réunion du DPN Advisory Committee de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Manitoba.
- Le 9 mai doyen par intérim a participé à la réunion du Provincial Meeting for Health Care Aide Programs au Collège Red River

Célébration de la semaine internationale des infirmières et infirmiers (6 au 13 mai)

- Un gouter a été servi le 6 mai au laboratoire numéro 1, y était convié tout le corps enseignant, le personnel et les étudiantes de l'ESIES
- L'USB et l'École en collaboration avec le CNFS a profité de la parution d'un cahier spécial dans le Winnipeg Free Press pour souligner son accréditation par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières et faire la promotion des programmes menant à la profession infirmière

AVIS

La documentation relative aux propositions se trouve à l'endroit suivant :

Membres du personnel : H:\CECP\2018-2019\3 mai 2019

Étudiants : G:\CECP\2018-19\3 mai 2019

QUE le Sénat adopte la proposition de modification des cours ACC 2021 *Comptabilité intermédiaire : Capitaux propres et passifs*, ACC 3031 *Comptabilité avancée*, ACC 4011 *Vérification*, ACC 4031 *Théorie comptable*, FIN 2201 *Gestion financière*, FIN 3411 *Investissements*, FIN 3481 *Financement d'entreprise : Théories et pratiques*, MKT 3221 *Recherche en marketing* et MSCI 2151 *Introduction aux sciences de la gestion*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification des concentrations en comptabilité et en finances au sein du *Baccalauréat en administration des affaires*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de suppression des cours EDUB 1011 *Stages et séminaires 1*, EDUB 4205 *Didactiques : l'approche par projet* et EDUA 3303 *Intégration et identité professionnelles*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours EDUB 3305 *Introduction à l'enseignement*, EDUB 3307 *Stages en milieu scolaire 1* et EDUA 3305 *Intégration et identité professionnelles*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la modification du programme du *Baccalauréat en éducation* visant la redistribution des crédits à l'intérieur des deux années du programme, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification du programme du *Baccalauréat en éducation* afin que les étudiantes et étudiants admis au programme n'ayant pas obtenu un crédit pour Anglais 40S, English 40S/40U ou l'équivalent canadien soient obligés de dresser un profil linguistique en anglais au Service de perfectionnement linguistique (SPL) comme critère d'inscription aux cours du *Baccalauréat en éducation*, et cela afin de permettre au SPL ou à la Faculté d'éducation de mieux orienter les étudiantes ou étudiants concernés dans le perfectionnement de leurs compétences linguistiques en anglais, et d'améliorer ainsi leur intégration en milieu de stage, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout du cours TRAD 4491 *Révision II – Postédition*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de suppression des cours CM 101 *Industrie du multimédia* (automne 2019), CM 109 *Créativité et design visuel* (automne 2019), CM 127 *Développement pour plateforme mobile I* (automne 2019), CM 136 *Animation pour Internet* (automne 2019), CM 201 *Conception et scénarisation pour vidéo* (automne 2020), CM 202 *Saisie d'images vidéo* (automne 2020), CM 203 *Techniques de production vidéo* (hiver 2020), CM 205 *Montage vidéo* (automne 2019), CM 206 *Effets spéciaux, son et images* (hiver 2020), CM 209 *Introduction à l'animation* (hiver 2020), CM 210 *Modélisation 3D* (automne 2020), CM 211 *Animation de modèles 3D* (hiver 2020), CM 213 *Plan d'affaires et préparation à l'emploi* (hiver 2020), CM 215 *Développement pour plateforme mobile II* (automne 2019), telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur selon les sessions indiquées entre parenthèses.

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours CM 138 *Design visuel* (automne 2019), CM 139 *Production vidéo* (hiver 2020), CM 140 *Modélisation 3D I* (hiver 2020), CM 141 *Programmation* (automne 2019), CM 142 *Techniques et théories : Vidéo* (hiver 2020), CM 216 *Animation I* (automne 2020), CM 217 *Animation graphique (Motion Graphics)* (automne 2020), CM 218 *Animation 3D* (automne 2020), CM 219 *Modélisation 3D II* (hiver 2021), CM 220 *Développement d'applications* (automne 2020), CM 221 *Développement de jeux* (hiver 2021), CM 223 *Techniques et théories : Animation* (automne 2020), CM 226 *Animation II* (hiver 2021), CM 227 *Production multimédia* (hiver 2021), telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur selon les sessions indiquées entre parenthèses, sous réserve de ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition la proposition de modification des cours CM 106 *Logiciels d'applications multimédias* (automne 2019), CM 131 *Design pour le Web I* (automne 2019), CM 132 *Design pour le Web II* (hiver 2021), CM 137 *Projet d'intégration* (été 2020), CM 214 *Élaboration du portfolio* (été 2021), telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur selon les sessions indiquées entre parenthèses.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification du programme *Diplôme en communication multimédia*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition de créer un *Diplôme en communication multimédia avec concentration en administration des affaires*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation du ministère de l'Éducation.

QUE le Sénat adopte la proposition de créer un *Diplôme en administration des affaires avec double concentration en marketing et en multimédia*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2020, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation du ministère de l'Éducation.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification de la politique *Exigences linguistiques* (sous le nouveau titre *Exigences linguistiques pour le programme Baccalauréat en sciences infirmières*), telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de santé, pour mise en vigueur dès septembre 2019.

QUE le Sénat adopte la proposition de l'ajout de la politique *Exigences linguistiques pour le programme Diplôme en sciences infirmières auxiliaires*, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études de santé, pour mise en vigueur dès septembre 2019.

Rapport du Comité de mérite
présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface (USB)
le 23 mai 2019

- Les membres du Comité de mérite se sont réunis le 9 mai 2019.
- La registraire de l'USB, Mme Christine Mahé-Napastiuk, a recommandé aux membres du Comité de mérite les étudiantes et étudiants récipiendaires des médailles et prix qui seront décernés lors des collations des grades du lundi 10 et du jeudi 13 juin 2019. Les membres du Comité de mérite ont voté en faveur de recommander l'attribution des médailles et prix à la collation des grades de l'Université du Manitoba et à l'USB en juin 2019. Ces noms seront acheminés aux membres du Sénat pour examen.

Proposition : Que le Sénat approuve la liste de récipiendaires de médailles et de prix 2018-2019 Collation universitaire.

Proposition : Que le Sénat approuve la liste de récipiendaires de médailles et de prix 2018-2019 Collation École technique et professionnelle.

Stéfan Delaquis
Président du Comité de mérite

Sénat de l'Université du Manitoba
Mai 2019

Rapport du secrétaire général de l'USB au Sénat

University of Manitoba



Mai 2019

Senate Motions

The following motions were approved by the Senate at its meeting on May 15, 2019.

MOTION

- ① THAT Senate approve the Report of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes on Course and Program Changes.
- ② THAT Senate approve the establishment of a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en histoire* at the *Université de Saint-Boniface*.
- ③ THAT Senate approve the establishment of a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en leadership intercultural* at the *Université de Saint-Boniface*.
- ④ THAT Senate approve the establishment of a *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation* at the *Université de Saint-Boniface*.
- ⑤ THAT Senate approve the proposed revised Academic Regulations of the *Baccalauréat ès arts général, Université de Saint-Boniface*, effective September 1st, 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Stéphane Dorge".

Stéphane Dorge

PROPOSITION 1

Computer Science

The department is proposing the modification of one (1) course. There would be no change to the overall number of credit hours in course offerings.

19. Université de Saint-Boniface

Faculté des arts

département d'études françaises, de langues et de littératures

The Université is proposing the deletion of two (2) courses and the introduction of three (3) courses in the department. The overall number of credit hours offered by the department would increase by 3 credit hours.

département de sciences humaines et sociales

The Université is proposing the deletion of fourteen (14) courses, the introduction of twenty-eight (28) courses, and the modification of two (2) courses in the department. The overall number of credit hours offered by the program would increase by 18 credit hours.

The Université is proposing modifications to the **baccalauréat ès arts général en histoire**.

- The current requirement for 6 credit hours of courses from three different areas (including the Americas, Asia, Canada, ancient and Medieval history, Europe, general history, modern history, social history) would be replaced by a requirement for 6 credit hours from each of three categories: Canada (C), Other regions (including the Americas (A), Asia (B), Africa (R), Europe (E)), and Themes in history (T).
- The listing of courses for each category has been updated to reflect proposed course deletions and introductions of HIST courses.

Faculté des sciences

département des sciences expérimentales

The Université is proposing the modification of two (2) courses in the department. There would be no change to the overall number of credit hours in course offerings.

département des sciences mathématiques - physique

The Université is proposing the modification of two (2) courses in the department. There would be no change to the overall number of credit hours in course offerings.

Recommendation

The Senate Committee on Curriculum and Course Changes recommends that curriculum and course changes from the units listed below, be approved by Senate:

Faculty of Agricultural and Food Sciences

School of Art

Faculty of Arts

College of Dentistry

Faculty of Education

Faculty of Engineering

Faculty of Environment, Earth, and Resources

Faculty of Health Sciences

Faculty of Kinesiology and Recreation Management

Faculty of Management (I.H. Asper School of Business)

College of Medicine

Faculty of Science

Université de Saint-Boniface

Respectfully submitted,

Professor Greg Smith, Chair
Senate Committee on Curriculum and Course Changes

Computer Science

Modification:

COMP 4360 Machine Learning Cr.Hrs. 3 0.0
Learning strategies; evaluation of learning; learning in symbolic systems; neural networks, genetic algorithms. May not be held with ECE 4450. Prerequisite: COMP 3190.

Net change in credit hours: 0.0

Université de Saint-Boniface

Faculté des arts

département d'études françaises, de langues et de littératures

Deletions:

FRAN 2123 Histoire du français 1 Cr.Hrs. 3 -3.0
FRAN 3123 Histoire du français 2 Cr.Hrs. 3 -3.0

Introductions:

ENGL 1081 Pratique avancée de l'anglais Cr. Hrs. 3 +3.0
(Laboratoire requis) Acquisition de compétences avancées en anglais à l'écrit et à l'oral. Exercices pratiques de compréhension, d'expression orale, de rédaction de rapports et de correspondance. Préalables: Une note minimale de C en ENGL 1071 ou la recommandation du Service de perfectionnement linguistique.

FRAN 3121 Histoire du français 1 Cr.Hrs. 3 +3.0
Histoire externe du français. Présentation de la notion de parenté linguistique et des familles de langues. La sous-famille des langues romanes et les origines de la langue française. Les conditions politiques et sociohistoriques de la « naissance » du français et de son institutionnalisation. Histoire de l'évolution du statut du français en France, au Canada et dans le monde. On ne peut se faire créditer FRAN 3121 et l'ancien FRAN 2123 ou l'ancien FRAN 3951. Préalable: une note minimale de C dans FRAN 2103.

FRAN 4121 Histoire du français 2 Cr.Hrs.3 +3.0
Histoire interne du français. Étude du processus de changement linguistique et des principaux facteurs qui l'influencent à partir du cas de l'évolution de la langue française. Étude de la formation lexicale et morphosyntaxique du français et de l'élaboration de son orthographe. On ne peut se faire créditer FRAN 4121 et l'ancien FRAN 3123. Préalables: une note minimale de C dans FRAN 2931 et FRAN 3121 (ou l'ancien FRAN 2123).

Net change in credit hours: +3.0

département de sciences humaines et sociales

Deletions:

HIST 1201 Initiation à la civilisation occidentale Cr.Hrs. 6	-6.0
HIST 1441 Histoire du Canada Cr.Hrs. 6	-6.0
HIST 2191 Histoire économique et sociale canadienne Cr.Hrs. 6	-6.0
HIST 2381 Le monde du XXe siècle Cr.Hrs. 6	-6.0
HIST 2481 Histoire de la France depuis 1500 Cr.Hrs. 6	-6.0
HIST 2971 Le Canada moderne: de 1921 à nos jours Cr.Hrs. 6	-6.0
HIST 3111 Sujets spéciaux 1 Cr.Hrs. 3	-3.0
HIST 3121 Sujets spéciaux 2 Cr.Hrs. 3	-3.0
HIST 3721 Histoire du Manitoba Cr.Hrs. 6	-6.0
HIST 3761 Sujets particuliers en histoire des États-Unis I Cr.Hrs. 3	-3.0
HIST 3771 Sujets particuliers en histoire des États-Unis II Cr.Hrs. 3	-3.0
HIST 3781 Études choisies en histoire du Canada I Cr.Hrs. 3	-3.0
HIST 3791 Études choisies en histoire du Canada II Cr.Hrs. 3	-3.0
HIST 3811 Famille, amour et mariage dans la société occidentale, 1500-1800 Cr.Hrs 6	-6.0

Introductions:

GEOG 2213 Géographies autochtones et relations interculturelles Cr.Hrs.3 +3.0
L'étude de la relation des peuples autochtones du Canada au milieu, au territoire, à l'urbanisation, au changement culturel et au colonialisme. Concepts et méthodes en géographie historique, sociale, culturelle et critique. L'étudiant ne peut se faire créditer GEOG 2213 et GEOG 3771 Sujets particuliers en géographie: Géographie autochtones et relations interculturelles. Préalable: une note minimale de C dans un minimum de 6 crédits de géographie de niveau 1000 ou l'autorisation professorale.

GEOG 2215 Géographie sociale et culturelle Cr.Hrs.3 +3.0
Étude des dimensions socio-culturelles à la base de l'organisation de l'espace, ainsi que de la construction et du développement des paysages humains. Ce cours offre une approche différenciée des expressions possibles du monde social (genre, ethnicité ou classe sociale) par une analyse des processus qui les façonnent et par l'examen de leurs interactions avec les structures spatiales. On ne peut se faire créditer GEOG 2215 et GEOG 3771 Sujets particuliers en géographie: Géographie autochtones et relations interculturelles. Préalable: une note minimale de C dans un minimum de 6 crédits de géographie de niveau 1000 ou l'autorisation professorale.

HIST 1203 Introduction à la civilisation occidentale I (E) Cr.Hrs.3 +3.0
Aperçu de l'histoire politique, sociale et culturelle du monde occidental de l'Antiquité à 1648. Étude de l'Antiquité gréco-romaine, du Moyen Âge en Europe occidentale et orientale, de la Réforme et des guerres de religions. Approche globale de l'histoire, situant les interactions de l'Occident avec le reste du monde, notamment le monde musulman et l'Asie. On ne peut se faire créditer HIST 1203 et HIST 1200, ou HIST 1350, ou HIST 1360, ou l'ancien HIST 1201.

HIST 1205 Introduction à la civilisation occidentale II (E) Cr.Hrs.3 +3.0
Aperçu de l'histoire politique, sociale et culturelle du monde occidental de 1648 à nos jours. Étude des explorations maritimes, des révolutions, de l'émergence de l'État-nation, de la révolution industrielle et des guerres du XXe siècle. Approche globale de l'histoire, soulignant les interactions entre l'Occident et le reste du monde. On ne peut se faire créditer HIST 1205 et

HIST 1200, ou HIST 1350, ou HIST 1360, ou l'ancien HIST 1201. Préalable: Une note minimale de C dans HIST 1203 ou l'autorisation professorale.

HIST 1401 Histoire du Canada, des origines à 1800 (C) Cr.Hrs.3 +3.0
Étude générale de l'histoire du Canada, des « origines » à 1800. Analyse des personnages, institutions et processus ayant marqué l'histoire du Canada durant cette période. Étude de la diversité géographique, sociale et culturelle du Canada. Sociétés amérindiennes, colonisations européennes, Régime français, Conquête britannique, etc. On ne peut se faire créditer HIST 1401 et HIST 1440, ou HIST 1390, ou HIST 1400 ou l'ancien HIST 1441.

HIST 1403 Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui (C) Cr.Hrs.3 +3.0
Étude générale de l'histoire du Canada, du XIXe siècle à aujourd'hui. Analyse des personnages, des institutions et des processus ayant marqué l'histoire du Canada durant cette période: immigration, rébellions, Acte d'Union, industrialisation, Confédération, développement de l'Ouest, rôle du Canada dans les guerres mondiales, crise et prospérité économiques, enjeux constitutionnels, le Canada et le monde. On ne peut se faire créditer HIST 1403 et HIST 1440, ou HIST 1390, ou HIST 1400, ou l'ancien HIST 1441.

HIST 2089 Histoire contemporaine de la Chine (B) Cr.Hrs.3 +3.0
Étude de l'histoire contemporaine de la Chine, de 1912 à nos jours. Analyse des dimensions politiques, économiques et culturelles de la chute de l'Empire chinois, de l'émergence des partis nationalistes et communistes, de la guerre civile, de la République populaire de Chine et des autres Chines à Taïwan et outre-mer. On ne peut se faire créditer HIST 2089 et l'ancien HIST 3121 Sujets spéciaux 2: Histoire de la Chine, ou HIST 2654 ou HIST 2650.

HIST 2213 Histoire des guerres du Vietnam (B) Cr.Hrs.3 +3.0
Études des dimensions locale, régionale, nationale et internationale des trois guerres du Vietnam (1946-1954, 1965-1975, 1978-1989). Analyse des conflits, tels des affrontements au niveau local, régional, national et international, impliquant le Vietnam, la France, les États-Unis, mais aussi que la Chine et le Cambodge. On ne peut se faire créditer HIST 2213 et l'ancien HIST 3121 Sujets spéciaux 1: Histoire des guerres du Vietnam.

HIST 2215 Introduction à l'histoire de l'Afrique (R) Cr.Hrs.3 +3.0
Introduction aux principaux développements politiques, économiques et culturels de l'Afrique de l'émergence des civilisations à nos jours. Approche globale de l'histoire visant à étudier les relations entre les populations du continent africain entre elles et avec le reste du monde. On ne peut se faire créditer HIST 2215 et HIST 2500.

HIST 2217 Histoire des sciences (T) Cr.Hrs.3 +3.0
Étude générale de l'histoire des sciences, des « origines » à nos jours. Analyse des mutations de la pensée scientifique notamment durant les périodes de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Modernité et de l'Époque contemporaine et sur les espaces européen, asiatique, américain et africain. Introduction à l'épistémologie: notions de science, de vérité et d'objectivité.

HIST 2219 Introduction à l'histoire du genre (T) Cr.Hrs.3 +3.0
Analyse historique de différents thèmes reliés à l'histoire du genre de l'Antiquité à nos jours. Parmi les thèmes abordés: corps et sexualité, genre et relations à l'autre et, masculinité et, féminité, dans la Rome antique, l'Europe, le monde musulman, les empires et les guerres mondiales. Introduction au genre comme catégorie d'analyse.

HIST 2221 L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours (A) Cr.Hrs.3 +3.0

Étude historique de l'Amérique latine des XIXe et XXe siècles. Analyse des moments majeurs correspondant à des changements importants tant du point de vue socio-économiques que politique, tels que les débuts de l'indépendance (1820-1850), le libéralisme oligarchique (1860-1920), le populisme et ses crises (1930-1980), le néolibéralisme (1990-). On ne peut se faire créditer HIST 2221 et HIST 2150.

HIST 2285 Histoire du cinéma (T) Cr.Hrs.3 +3.0

Analyse du cinéma comme produit, agent et médium de représentation de l'Histoire. Étude des enjeux reliés à la narration par l'image en mouvement et des bulletins cinématographiques d'actualités. Étude des représentations du passé et du futur, comme les films sur l'Antiquité, les guerres mondiales, et la science-fiction.

HIST 2675 Histoire du communisme (T) Cr.Hrs 3 +3.0

Étude historique du communisme et d'autres formes de contestation du capitalisme. Analyse des idées, des systèmes communistes en Europe, en Asie, en Amérique latine, en Afrique et des mouvements transnationaux de solidarité internationale.

HIST 2311 Sujet choisi en histoire I (T) Cr.Hrs.3 +3.0

Étude un thème choisi en histoire. Le contenu varie d'année en année. Il sera donc possible de se faire créditer ce cours plus d'une fois.

HIST 2361 L'Europe de 1870 à nos jours (E) Cr. Hrs.3 +3.0

Étude historique des événements, enjeux et processus ayant marqué l'Europe depuis 1870 tels que l'unification allemande et la guerre franco-prussienne, l'industrialisation, les tensions de classes et le socialisme, le nouvel impérialisme et les fascismes, le féminisme, les guerres mondiales, la Révolution russe, l'entre-deux-guerres, la Guerre Froide, l'État providence et sa remise en cause néolibérale et l'unification européenne. On ne peut se faire créditer HIST 2361 et HIST 2360.

HIST 3031 Histoire de la francophonie canadienne minoritaire (C) Cr.Hrs 3 +3.0

Étude historique et thématique de la francophonie canadienne minoritaire à travers ses différentes communautés, des premiers établissements en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent, aux implantations contemporaines en Ontario, en Acadie de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Les thèmes abordés comprennent notamment l'économie, les structures sociales, les institutions, les références identitaires et le juridique. On ne peut se faire créditer HIST 3031 et l'ancien HIST 3781 Études choisies en histoire du Canada I: La francophonie minoritaire canadienne ou HIST 3781 Les communautés francophones minoritaires du Canada. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3087 L'Asie et le monde (B) Cr.Hrs. 3 +3.0

Étude historique des relations intérieures et extérieures de l'Asie, de l'Antiquité à nos jours d'un point de vue politique, économique, social et culturel. On ne peut se faire créditer HIST 3087 et l'ancien HIST 3111 Sujets spéciaux 1: L'Asie et le monde. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3093 Histoire des empires (T) Cr.Hrs.3 +3.0

Étude comparée des empires de l'Antiquité à nos jours. Analyse des stratégies employées pour conquérir et maintenir le pouvoir sur des territoires et des populations diverses. On ne peut se faire créditer HIST 3093 et l'ancien HIST 3111 Sujets spéciaux 1: Histoire des empires. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3095 La guerre de Sécession: causes, déroulement et conséquences (A) Cr.Hrs.3 +3.0
 Étude historique de la guerre de Sécession de ses causes profondes (tensions entre État fédéral et États, esclavagisme, clivages Nord-Sud) et causes immédiates (élection de Lincoln), de son déroulement (batailles, décisions politiques et tournants) et de ses conséquences (Reconstruction). On ne peut se faire créditer HIST 3095 et l'ancien HIST 3761 Sujets particuliers en histoire des États-Unis I: La guerre de sécession: causes, déroulement et conséquences. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3097 Histoire du Manitoba (C) Cr.Hrs.3 +3.0
 Étude historique du Manitoba de ses origines à nos jours. Analyse des peuples, personnages, événements et processus structurants, tels que les Premières Nations, les Métis, les missionnaires, la traite des fourrures, l'entrée dans la Confédération, la question scolaire, la francophonie, les crises, l'immigration. On ne peut se faire créditer HIST 3097 et l'ancien HIST 3721. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3103 Histoire contemporaine des religions au XIXe et XXe siècle (T) Cr.Hrs.3 +3.0
 Étude des mouvements religieux et de leurs transformations au cours de l'histoire des dix-neuvième et vingtième siècles. Étude du christianisme, de l'islam, du bouddhisme, des religions syncrétiques et des mouvements millénaristes. Analyse de leur rôle dans la colonisation, la décolonisation et les mouvements nationalistes. Analyse de leur lien avec le capitalisme, le communisme et la guerre froide. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3227 Philosophie de l'histoire (T) Cr.Hrs. 3 +3.0
 Introduction à la philosophie de l'histoire. Étude historique des réflexions philosophiques concernant le processus et la pratique historique, à travers les œuvres notamment de saint Augustin, Hegel, Marx, Collingwood, Hempel, Ricoeur. Réflexion sur la pertinence de la philosophie de l'histoire pour les historiens. Aussi offert sous la cote PHIL 3227. On ne peut se faire créditer HIST 3227 et PHIL 3227. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou en philosophie ou l'autorisation professorale.

HIST 3311 Sujet choisi en histoire II (T) Cr.Hrs.3 +3.0
 Étude d'un thème choisi en histoire. Le contenu variera d'année en année. Il est donc possible de se faire créditer ce cours plus d'une fois. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 4421 Histoire de l'histoire (T) Cr.Hrs.3 +3.0
 Analyse du développement de la pratique historique de ses origines jusqu'à nos jours. Étude des approches du savoir historique ayant marqué son histoire dont l'histoire-enquête grecque, l'histoire-magistra vitae romaine, l'histoire théologique médiévale, l'histoire érudite moderne, l'histoire méthodique, les « nouvelles » histoires. Préalable: avoir obtenu un minimum de 30 crédits, dont 9 en histoire, ou l'autorisation professorale.

HIST 4013 Qu'est-ce que l'histoire? Perspectives philosophiques et sociales (T) Cr.Hrs.3 +3.0
 Questionnement sur la nature de la connaissance historique, tant du point de vue philosophique que social. Analyse des fins et des moyens de la connaissance historique. Étude des fonctions sociales de l'histoire: mémoire, enseignement, musée, patrimoine. Préalable: avoir obtenu un minimum de 30 crédits, dont 9 en histoire, ou l'autorisation professorale.

PHIL 2203 Penser le leadership Cr.Hrs.3 +3.0
 Étude interdisciplinaire de la théorie et la pratique du leadership. Survol des grandes approches éthiques pouvant guider la prise de décision. Description des sources psychologiques et sociales du leadership, des types de leaders et de leur impact. Présentation de quelques techniques de persuasion et d'activisme employées par les leaders. Aussi offert sous la cote INTC 2203. On ne peut se faire créditer PHIL 2203 et INTC 2203. Préalable: une note minimale de C dans 15 crédits universitaires.

PHIL 3227 Philosophie de l'histoire Cr.Hrs. 3 +3.0
 Introduction à la philosophie de l'histoire. Étude historique des réflexions philosophiques concernant le processus et la pratique historique, à travers les oeuvres notamment de St-Augustin, Hegel, Marx, Collingwood, Hempel, Ricoeur. Réfléchir à la pertinence de la philosophie de l'histoire pour les historiens. Aussi offert sous la cote HIST 3227. On ne peut se faire créditer PHIL 3227 et HIST 3227. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou en philosophie ou l'autorisation professorale.

Modifications:

GEOG 3831 L'espace francophone panaméricain Cr.Hrs. 3 0.0
 L'étude des communautés francophones des Amériques dans le temps et dans l'espace. La mise en place de la francophonie panaméricaine et les circonstances de son éclatement. Ses enjeux économiques, sociaux, politiques et culturels. Les infrastructures, les institutions et les réseaux francophones.

HIST 2671 Histoire du capitalisme (M T) Cr.Hrs. 3 0.0
 Étude de l'émergence et de l'évolution de capitalisme ainsi que de ses conséquences sociales du 15e siècle jusqu'à nos jours. L'étudiant(e) ne peut se faire créditer à la fois le HIST 2671 et le HIST 2670.

HIST 2991 Histoire de l'Église catholique depuis 1540 (G T) Cr.Hrs. 3 0.0
 Histoire de l'Église catholique depuis 1540 jusqu'à nos jours. On portera attention particulièrement à la réponse que l'Église a donnée à la modernisation du monde ainsi qu'à l'évolution théologique et aux réformes institutionnelles. L'étudiant(e) ne peut se faire créditer à la fois le HIST 2991 et le HIST 2990.

HIST 3011 La guerre au 20e siècle (T) Cr.Hrs. 3 0.0
 Ce cours aborde le phénomène de la guerre au 20e siècle dans tous ses aspects: militaires, économiques, sociaux, culturels, humains. Il sera question des deux guerres mondiales et de la Guerre froide mais aussi des guerres régionales ou locales. Nous traiterons aussi des différentes formes que la guerre a prises au siècle dernier: décolonisation, guérilla, terrorisme. Préalable: [avoir obtenu une note minimale de C dans six crédits en histoire] ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

HIST 3101 Histoire de l'Éducation en Occident depuis 1500, une introduction (M-T) Cr.Hrs. 3 0.0
 Introduction à l'histoire de l'éducation en Occident. Présentation des grands jalons au cours des cinq cents dernières années. Parmi les thèmes abordés, il y aura la création et de l'évolution des différents niveaux d'écoles, la programmation, le financement, la place de l'Église et celle de l'État dans l'éducation, les méthodes d'enseignement, les différences entre les sexes, la progression de l'alphabétisation et de la scolarisation. Préalable: [avoir obtenu une note

minimale de C dans six crédits en histoire] ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

HIST 3141 Histoire de la démocratie (G T) Cr.Hrs. 3 0.0

Ce cours aborde un sujet au cœur de l'actualité: la démocratie et, plus spécialement la démocratisation des États dans le monde depuis le 19^e siècle. Nous abordons les aspects théoriques de la démocratie et l'évolution de la mise en pratique de la théorie démocratique. **Préalable:** [avoir obtenu une note minimale de C dans six crédits en histoire] ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

HIST 3301 Histoire du terrorisme contemporain (G T) Cr.Hrs. 3 0.0

Étude d'un aspect particulier des conflits sociopolitiques qui ont marqué l'histoire contemporaine : le terrorisme. L'évolution historique de ce phénomène est traitée tant du point de vue de sa notion / définition(s), son / ses idéologie (s), ses objectifs ou buts, que de ses revendications, sa géographie et ses méthodes d'action. **Préalable :** une note minimale de C dans 6 crédits en Histoire ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

PHIL 2171 Sujets particuliers Cr.Hrs. 3 0.0

Les sujets traités varient d'année en année. **Préalable:** une note minimale de C dans 3 crédits de philosophie ou réussite de 30 crédits universitaires. Compte tenu du fait que le contenu varie d'année en année, on peut s'inscrire à ce cours plus d'une fois.

Net change in credit hours: +18.0

Program modification:

Modifications to the **baccalauréat ès arts général en histoire** are outlined on the next 2 pages.

Histoire (HIST)

Histoire (HIST)

Majorure **générale** (30 crédits)

[6 crédits de niveau 1000 ou 2000] ou [3 crédits de niveau 1000 + 3 crédits de niveau 2000]

+ 24 crédits de niveau 2000 ou 3000 (dont au moins 6 crédits de niveau 3000)

~~Il faut choisir au moins 6 crédits dans chacun de 3 champs d'étude différents.~~

Parmi les 30 crédits, il faut choisir au moins :

6 crédits dans la catégorie Canada (C);

6 crédits dans la catégorie Autres aires régionales (Amériques (A), Asie (B), Afrique (R), ou Europe (E)); et

6 crédits dans la catégorie Thèmes en histoire (T).

~~Les cours d'histoire sont classés par champ d'étude et chacun d'eux est identifié par une lettre qui suit le titre du cours. (A) – les Amériques ; (B) – l'Asie ; (C) – Le Canada ; (D) – histoire ancienne et médiévale ; (E) – l'Europe ; (G) – histoire générale ; (M) – histoire moderne ; (R) (S) – histoire sociale ;~~

Catégorie histoire du Canada (C):

- HIST 1401 Histoire du Canada, des origines à 1800 (C)
- HIST 1403 Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui (C)
- HIST 2283 Histoire des francophones de l'Ouest canadien (C)
- HIST 3031 La francophonie canadienne minoritaire (C)
- HIST 3097 Histoire du Manitoba (C)

Catégorie autres Aires régionales (A, B, R ou E):

- Amériques :
 - HIST 2041 Histoire des États-Unis jusqu'en 1877 (A)
 - HIST 2761 Histoire des États-Unis depuis 1877 (A)
 - HIST 2221 L'Amérique latine de l'Indépendance à nos jours (A)
 - HIST 3095 La Guerre de Sécession (A)
- Asie :
 - HIST 2089 Histoire contemporaine de la Chine (B)
 - HIST 2213 Histoire des guerres du Vietnam (B)
 - HIST 3087 L'Asie et le monde (B)
- Afrique :
 - HIST 2215 Introduction à l'histoire de l'Afrique (R)
- Europe :
 - HIST 1203 Introduction à la civilisation occidentale I (E)
 - HIST 1205 Introduction à la civilisation occidentale II (E)
 - HIST 2361 L'Europe de 1870 à nos jours (E)
 - HIST 2861 Histoire de l'Union soviétique (E)
 - HIST 2841 Histoire de la Russie jusqu'en 1917 (E)

Catégorie thèmes en histoire (T) :

- HIST 2217 Histoire des sciences (T)
- HIST 2219 Introduction à l'histoire du genre (T)

- HIST 2285 Histoire du cinéma (T)
- HIST 2311 Sujet choisi en histoire I (T)
- HIST 2671 Histoire du capitalisme (T)
- HIST 2675 Histoire du communisme (T)
- HIST 2991 Histoire de l'Église catholique depuis 1540 (T)
- HIST 3011 La guerre au 20^e siècle (T)
- HIST 3093 Histoire des empires (T)
- HIST 3101 Histoire de l'éducation en Occident depuis 1500, une intro. (T)
- HIST 3103 Histoire contemporaine des religions aux 19^e-20^e siècles (T)
- HIST 3141 Histoire de la démocratie (T)
- HIST 3301 Histoire du terrorisme contemporain (T)
- HIST 3311 Sujet choisi en Histoire II (T)
- HIST 4013 Qu'est-ce que l'histoire? (T)
- HIST 4421 Histoire de l'histoire (T)
- HIST 3227 Philosophie de l'histoire (T)

Faculté des sciences

département des sciences expérimentales

modifications:

CHEM 1301 Université I chimie: La structure et la modélisation chimique Cr.Hrs. 3 0.0
(Laboratoire requis) Structure et modèles atomiques et leurs applications à la chimie, y inclus une étude des états solide, liquide et gazeux des substances chimiques et des mélanges. On ne peut se faire créditer CHEM 1301 et CHEM 1300. Préalables: [un de Chimie 40S, CHEM 0900 (P), CSKL 0100 (P) offert à l'Extended Education de l'Université du Manitoba, les anciens CHEM 1001 ou CHEM 1000 avec une note minimale de B, ou l'équivalent] et [un de Mathématiques appliquées 40S, Mathématiques précalcul 40S, l'ancien Mathématiques 40S (300), MATH 0401 avec une note minimale de C, MSKL 0100 offert à l'Extended Education de l'Université du Manitoba avec une note minimale de C, ou l'équivalent].

MBIO 3011 Mécanismes des maladies microbiennes Cr.Hrs. 3 0.0
Étude des relations hôtes-parasites. Introduction à la réponse immunitaire, à la pathogénie microbienne, aux maladies virales, à la microbiologie clinique, à la santé publique et aux agents antimicrobiens. On ne peut se faire créditer MBIO 3011 et MBIO 3010. Préalable: une note minimale de C dans MBIO 2021, MBIO 2020 ou les anciens MBIO 2100, MBIO 2101.

Net change in credit hours: 0.0

département des sciences mathématiques - physique

modifications:

PHYS 1021 Physique générale I Cr.Hrs. 3 0.0
(Laboratoire requis) Initiation à la physique ne requérant pas de calcul et traitant de certains thèmes tirés de la mécanique et de la thermodynamique avec des exemples tirés des sciences biologiques et physiques. Ce cours, de même que le PHYS 1031, est particulièrement conseillé aux étudiants désireux d'avoir une vue d'ensemble de la physique ou qui ont l'intention d'entreprendre des études dans les sciences de la santé. Il peut aussi servir comme cours de base pour un programme de spécialisation en physique ("B+" ou mieux) ou de majeure en physique ("B" ou mieux). On ne peut se faire créditer PHYS 1021 et PHYS 1020, PHYS 1051, PHYS 1050, PHYS 1410 ou PHYS 1420. Préalables: [un de Physique 40S, PHYS 0900, PSKL 0100 ou l'équivalent] et [un de Mathématiques 40S (pré-calcul), Mathématiques appliquées 40S avec une note minimale de 70%, MATH 0401, MSKL 0100 ou l'équivalent]. Il est fortement recommandé aux étudiants d'obtenir une note de 70% dans le cours Mathématiques 40S (pré-calcul) et de Physique 40S.

PHYS 1051 Physique I: La mécanique Cr.Hrs. 3 0.0
(Laboratoire requis) La mécanique est la science des fusées! Elle permet de décrire la trajectoire des objets en mouvement (cinématique) et de l'expliquer (dynamique). Les concepts de base du calcul ainsi que les lois de la conservation du moment et de l'énergie sont utilisés pour développer les outils nécessaires à la description, à l'analyse et à la prédiction des mouvements linéaires ou en rotation dans les systèmes mécaniques simples. Une brève introduction à la théorie de la relativité restreinte d'Einstein offre un avant-goût des approches modernes. Ce cours est particulièrement pertinent pour la poursuite de programme d'études

dans les sciences physiques ou en ingénierie. On ne peut se faire créditer PHYS 1051 et PHYS 1050, PHYS 1021, PHYS 1020, l'ancien PHYS 1410 ou l'ancien PHYS 1420. **Préalables:** [un de Physique 40S avec une note minimale de 60%, PHYS 0900, PSKL 0100 ou l'équivalent]. **Préalable ou concomitants:** [un de MATH 1230, MATH 1501, MATH 1500, MATH 1510, MATH 1520, l'ancien MATH 1530, ou l'ancien MATH 1690].

Net change in credit hours: 0.0

PROPOSITION 2



Faculté des arts et Faculté des sciences

Dr. Greg T. Smith
Chair of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC)
316 Fletcher Argue Bldg.
University of Manitoba
Winnipeg MB R3T 5V5 Canada

Subject: Introducing a 48-credit History Major-- Executive Summary

Dear Dr. Smith,

Please find attached the documents pertaining to the introduction of a new program of study.

The Faculty proposes the creation of a 48-credit hour Advanced Majors in History. This Major will be an option within the current B.A. général. It will also be one of the two 48-credit Majors to be taken in the proposed new B.A. Double Honours.

At USB, History is the most popular 30-credit Major after French and Psychology. With its dynamic new historians and its Canada Research Chair, this discipline is well positioned at USB and has the human resources required to offer a new 48-credit hour Advanced Major.

We have tested several scenarios of academic paths for the students. The BA is demanding but feasible. The course rotation plan developed by our historians also demonstrates that the Department has the human resources to offer a 48-credit Advanced Major in that discipline.

In order for the members of the SCCC to examine the file, the following documents are submitted:

1. Application to Manitoba Education and Advanced Learning for a new program of study
2. History courses rotation plan;
3. Charts of academic paths for the Major
4. History course documents (presented in order of course subject code and number), including:
 - o Undergraduate Course Deletion Forms for HIST 1201, HIST 1441, HIST 2191, HIST 2211, HIST 2381, HIST 2381, HIST 2481, HIST 2971, HIST 3111, HIST 3121,

HIST 3471, HIST 3721, HIST 3471, HIST 3761, HIST 3771, HIST 3761, HIST 3781, HIST 3791 and HIST 3811;

- o Undergraduate Course Introduction Forms, course outlines and library statements for HIST 1203, HIST 1205, HIST 1401, HIST 1403, HIST 2089, HIST 2213, HIST 2215, HIST 2217, HIST 2219, HIST 2221, HIST 2285, HIST 2287, HIST 2311, HIST 2361, HIST 3051, HIST 3091, HIST 3093, HIST 3095, HIST 3097, HIST 3103, HIST 3311, HIST 4011, HIST 4013, HIST/PHIL 3227; and

5. Request for support documents (Department of History).

The transition strategies for the Introduction of the Advanced Major in History is included in the transition plans of the B.A. général program change (Section 5 of FAPS submission) and in the proposal for a new B.A. avec double spécialisation (Section 6).

In the event that this new 48-credit Major is not adopted, the Faculty would still submit the above history courses deletion, modification and introduction for your approval. These updates will benefit the existing 30-credit History Major and better reflect the expertise of our Faculty members and the needs of our students.

Thank you for your consideration of this request.

Yours truly,



Dr. Alexandre Brassard
Dean, Faculty of Arts and Faculty of Science

Comments of the Senate Executive Committee:
The Senate Executive Committee endorses the report to Senate.

Application

NEW PROGRAM OF STUDY

Under *The Advanced Education Administration Act*

Universities and colleges requesting approval for a new program of study from Education and Advanced Learning must apply using this application form. This form reflects the requirements set out in the Programs of Study Regulation (MR 134/2015) under *The Advanced Education Administration Act*.

SECTION A – PROPOSAL DETAILS

Institution: **Université de Saint-Boniface**

Applicable faculties/department with responsibility for the program:
Faculté des arts

If program is a joint program, list all participating institutions and the roles of each in delivering the proposed program:
Il ne s'agit pas d'un programme conjoint.

Program name:
Majeure avancée en histoire

Credential awarded:
Baccalauréat ès arts avec double spécialisation (B.A.) ou Baccalauréat ès arts général (B.A.)

Office Use Only

Funding request:
N'exige pas de financement nouveau

One-time funding: _____

On-going funding: _____

Proposed start date: 2019-09-01

List any critical issues that may impact the start date of the program:
Le début du programme en septembre 2019 exige une approbation préalable par le Sénat de l'Université du Manitoba et par ALD.

SECTION B – PROGRAM DESCRIPTION AND DELIVERY

B-1 Provide a general description of the program and its objectives: *(include intended purpose, curriculum design, and highlight distinctive attributes)*

L'USB propose la création d'une majeure avancée de 48 crédits en histoire qui sera ajoutée aux autres options de majeures offertes dans le cadre du B.A. général de l'USB (3 ans, 90 crédits). Elle sera aussi la composante essentielle d'un nouveau B.A. double spécialisation (4 ans, 120 crédits), où elle sera combinée avec une autre majeure avancée, soit en Études Internationales, soit en Leadership interculturel.

La création du programme répond à plusieurs objectifs importants pour l'Université de Saint-Boniface

1. Offrir une formation plus spécialisée aux étudiants francophones du Manitoba et leur donner un parcours (**pathway**) pour accéder à une maîtrise en histoire dans une autre université ou pour joindre la Maîtrise en études canadiennes de l'USB.
2. Répondre à l'intérêt grandissant des étudiants pour les cours d'histoire, l'une des disciplines les plus populaires à l'USB.
3. Valoriser davantage la contribution des disciplines de sciences humaines et sociales de l'USB, au-delà de la formation préparatoire au B.Ed.
4. Tirer profit des domaines d'expertise et de recherche du corps professoral actuel, incluant deux nouveaux professeurs d'histoire et un historien chevronné qui est titulaire d'une Chaire de recherche du Canada.
5. Préparer les diplômés pour des carrières de leadership.

Il est important de noter qu'**aucunes nouvelles ressources humaines et financières ne sont ici demandées**. Nous avons assez d'historiens pour ajouter une Majeure avancée dans leur discipline.

B-2 Length of Program: *(Define the length of the proposed program using measures appropriate to the schedule and delivery format. This will include total course credits and weeks/months, and, where relevant, hours and semesters of instruction)*

La majeure avancée en histoire est un programme de 48 crédits répartis sur 3 ou 4 ans et organisé en semestres d'automne, d'hiver et d'intersession. Il suit le calendrier académique habituel de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université du Manitoba.

B-3 Intended outcomes of the program:

B-3.1 Describe how this program serves and advances the academic, cultural, social and economic needs and interests of students and the province:

1. Créer un programme de premier cycle en français pour les étudiants qui souhaitent une formation plus approfondie et qui souhaitent accéder aux études supérieures.
2. Enrichir la formation des futurs enseignants d'histoire de la Division scolaire franco-manitobaine et des écoles d'immersion au Manitoba
3. Contribuer au développement culturel de la communauté francophone du Manitoba, laquelle inclut un nombre grandissant de jeunes issus des programmes d'immersion et de la francophonie internationale.
4. Enrichir la formation des futurs enseignants d'histoire de la Division scolaire franco-manitobaine et des écoles d'immersion au Manitoba

B-3.2 Describe the existing and anticipated post-secondary learning needs of students in Manitoba that this program addresses and responds to:

1. Besoin d'une formation plus poussée pour les futurs enseignants d'Histoire de la Division scolaire franco-manitobaine et des écoles d'immersion du Manitoba.
2. Besoin de développer les connaissances en histoire locale et d'enseigner cette matière.
3. Demande des étudiants pour l'accès aux études supérieures dans une discipline de sciences sociales.
4. Demande du marché de l'emploi Manitobain pour la formation postsecondaire des cadres et professionnels.

B-4 Mode of Delivery

B-4.1 Provide the total program length through one of the following measures:

48 (pour la majeure) et 90 (pour l'ensemble du BA) Total credit hours

Total contact hours

Total courses

B-4.2 What proportion of the total program length (as indicated above) can be completed through the two following modes of delivery? (Note that one or both selections can be offered up to the total program length.)

100% In-person

0% Online

Bien que le programme sera initialement offert entièrement en mode présentiel, nous explorons les possibilités de cyberapprentissage et d'enseignement en ligne.

B-5 Provide an overview of the suggested progression of courses on a year-by-year basis for the program from start to maturity. (Course level detail is not necessary, however, please include credit hours/contract hours, proportion of upper level courses, clinical placements or practicums, or subject area requirements where applicable)

- 1.1. B.A. général avec majeure avancée en histoire. Exemple d'un étudiant débutant le programme à l'automne 2019.

AUTOMNE	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22
COURS D'HISTOIRE	HIST 1203 HIST 1401	HIST 2283 HIST 3141 HIST 4013	HIST 2041 HIST 3093 HIST 4421
HIVER	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22
COURS D'HISTOIRE	HIST 1205 HIST 1403	HIST 2675 HIST 3011 HIST 3087	HIST 2761 HIST 3031 HIST 3103

2. **B.A. double spécialisation : majeure avancée en Histoire + majeure avancée en Études Internationales.**
Exemple d'un étudiant débutant le programme à l'automne 2019.

AUTOMNE	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
ÉTUDES INTERNATIONALES	INTL 1011 PHIL 1291 POLS 1503	ECON 1011 POLS 2043	POLS 3251	PHIL 2841
HISTOIRE	HIST 1401	HIST 2283 HIST 3141	HIST 2089 HIST 3093 HIST 4421	HIST 2219 HIST 3301 HIST 4013
HIVER	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
ÉTUDES INTERNATIONALES	ANTH 1221 GEOG 1281 POLS 1505	ECON 1021 POLS 2045 HIST 3011	HIST 2671 POLS 3771	INTB 2201
HISTOIRE	HIST 1403	HIST 2217 HIST 3087	HIST 2761 HIST 3103	HIST 2215 HIST/PHIL 3227

B-6 Will the program be available for part-time study?

Oui, les étudiants peuvent suivre le programme à temps partiel, entendu qu'il leur faudra alors plus de temps pour le compléter.

B-7 Indicate if this program will have a cooperative education, work placement, internship or practicum component and provide any relevant details:

La majeure avancée en histoire n'inclut pas de composantes coopératives, mais la majeure peut s'insérer dans le nouveau BA double spécialisation qui, lui, inclut une expérience de culmination (ARTS 4011, ARTS 4013, ou ARTS 4015).

B-8 Intake Information

B-8.1 Projected enrolment for the first Intake: 3 étudiants en 2019

B-8.2 Maximum seat capacity (*Defined as first-year enrolment capacity*): 15

B-8.3 Anticipated date of maturity: 2023

La première cohorte d'étudiants devrait pouvoir diplômé en décembre 2023

SECTION C – INFORMATION REGARDING PROGRAM DEVELOPMENT PHASE

C-1 Describe how this new program aligns with the strategic plans of your institution:

Le plan stratégique 2015-2018 de l'Université de Saint-Boniface sera bientôt remplacé, mais le programme proposé répond bien au Plan de développement académique cohérent et à plusieurs priorités Institutionnelles de l'USB :

- offrir à nos étudiants un parcours (*pathway*) vers la Maîtrise en études canadiennes de l'USB
- appuyer les programmes qui connaissent une croissance dans les inscriptions;
- tirer profit des domaines d'expertise et de recherche du corps professoral actuel

C-2 Outline the Internal approval process (i.e. committees, governing bodies) for approving this new program of study within your institution and indicate any dates of decision. (*Governing Council, Board of Governors, Board of Regents, Senate, other*)

Decision-Making body: Conseil pédagogique de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences

Decision: Proposition approuvée.

Date: 2018-12-06

Decision-Making body: Comité d'étude des cours et des programmes (CECP)

Decision: Proposition approuvée avec plusieurs amendements.

Date: 2019-01-11

Decision-Making body: Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Decision: Proposition approuvée avec un amendement sur le nom du programme.

Date: 2019-01-24

Decision-Making body: Bureau des Gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface

Decision: Approuvé

Date: 2019-02-26

Decision-Making body: Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC) de l'Université du Manitoba

Decision: Approuvé

Date: 2019-03-28

Decision-Making body: Sénat de l'Université du Manitoba

Decision: À venir

Date: 2019-04-01

C-3 Responsibility to consult

C-3.1 If this program subject to mandatory review or approval by organizations external to the institution (such as regulatory bodies, Apprenticeship Manitoba, etc.), please describe any consultation processes and provide copies of reports or letter from these organizations providing support:

Ne s'applique pas.

C-3.2 What agencies, groups, or institutions have been consulted regarding the development of this program?

Pas de consultation formelle. En revanche, le projet a souvé été discuté de façon informelle avec les membres de la communauté francophone et avec les étudiants.

C-3.3 How have students and faculty been informed of the intent to establish this program?

Le projet a été initié lors d'une retraite d'un jour avec les professeurs intéressés. Le corps professoral et les représentants étudiants ont été consultés et tenus informés des progrès du projet lors de toutes réunions des instances décisionnelles de l'USB des deux dernières années: réunions départementales, Comité de direction de la Faculté, Conseil pédagogique, CECF, Sénat.

C-4 List any similar programs offered in Manitoba: *(Provide such information as institution, programs, and credentials offered in addition to any impacts on these programs, explain rationale for duplication.)*

L'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg offrent aussi une majeure de 48 crédits en histoire (dans le contexte d'un BA de 120 crédits), mais pas en français. La majeure de l'USB se différencie aussi parce qu'elle met un peu plus d'accent sur l'expérience canadienne, sur la francophonie, et sur le survol historique de grands thèmes (immigration, genre, religions, cinéma, épistémologie, démocratie, etc.)

C-4.1 Describe any specific laddering, articulation and/or credit transfer options for students that are anticipated in this program in Manitoba.

L'Université de Saint-Boniface est affiliée avec l'Université du Manitoba. Le programme est approuvé par les sénats respectifs des deux établissements, ce qui permet d'assurer le transfert de crédits, de part et d'autre, pour tous les cours d'histoire. Le Département d'Histoire de l'Université du Manitoba a d'ailleurs produit une lettre d'appui pour la création du programme.

C-5 List any similar programs offered in Canada: *(Provide such information as institution, programs, and credentials offered in addition to any impacts on these programs, explain rationale for duplication.)*

Presque toutes les grandes universités canadiennes offrent des majeures avancée en Histoire. En revanche, il n'y a pas de programme équivalent en français dans l'Ouest canadien.

La duplication des programmes d'Histoire à travers le pays s'explique en partie par le besoin de faire progresser les connaissances sur l'histoire locale et d'enseigner l'histoire locale. Les programmes dispensés à l'USB permettent aussi aux étudiants Manitobains d'accéder facilement à une éducation postsecondaire abordable, de qualité, et en français.

C-5.1 Describe any specific ladder, articulation and/or credit transfer options for students that are anticipated in this program in Manitoba.

L'Université de Saint-Boniface est affiliée avec l'Université du Manitoba. Le programme est approuvé par les sénats respectifs des deux établissements, ce qui permet d'assurer le transfert de crédits, de part et d'autre, pour tous les cours d'histoire. Le Département d'Histoire de l'Université du Manitoba a d'ailleurs produit une lettre d'appui pour la création du programme.

C-6 Describe the current and projected labour market demands in Manitoba for graduates of this Program:

(Provide such information as probable employment destinations or further educational opportunities available to graduates of this new program of study. Attach any formal reports such as those from Associations, Statistics Canada, Sector Councils, Industry or Regulators.)

La majeure avancée en histoire permettra aux diplômés d'enseigner cette matière dans les écoles du Manitoba. Il y a présentement une importante demande pour des enseignants francophones dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine et dans les écoles d'immersion de la province.

Selon le *Labour Market Occupational Forecasts 2018-2024* du gouvernement du Manitoba, environ 168 700 des offres d'emploi (60 %) dans les prochaines années nécessiteront une formation postsecondaire.

Les diplômés d'un BA sont particulièrement qualifiés pour combler les postes de professionnel et de superviseur dans plusieurs secteurs en croissance : les postes de cadres (23 500 emplois), l'éducation (7 100 emplois), les services spécialisés (5 000 emplois), le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4 100 emplois) et les arts et la culture (1 900 emplois).

C-7 If copies of any internal or peer evaluations with respect to this new program of study are being provided with this proposal, please indicated how any issues identified by these evaluations have been addressed and attach any relevant documents as available:

Tous les cours d'histoire de l'USB font l'objet d'une évaluation semestrielle par les étudiants. Ces évaluations sont confidentielles, en raison de la Convention collective, mais elles ont toujours été favorables.

SECTION D- REQUIRED RESOURCES AND FINANCIAL IMPLICATIONS

D-1 If one-time or pilot funding are being requested to support this new program of study, please identify the amount of funding being requested:

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé.

D-2 If ongoing funding being requested to support this new program of study, please identify the amount of funding being requested:

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé.

D-3 If new funding is not being requested, how will the program be funded?

Aucun financement nouveau n'est requis.

Les cours de cette majeure continueront de provenir du budget de la Faculté des arts attribué par l'Université. Lors du dernier exercice financier (31 mars 2018), les revenus de l'USB provenaient de subventions provinciales (52,9 %) et fédérales (14,6 %), des droits de scolarité (14,9 %), des revenus de placements (8,8 %), d'autres revenus (4,3 %), des dons (2,1 %), et des loyers et stationnement (2 %).

D-4 List any external sources of funding that will be used to support the implementation or delivery of this new program of study: (Provide such information as agreements for funding from industry or external grants and indicate the anticipated length of time for each agreement.)

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé à des partenaires externes.

D-5 What are the resource implications to the institution (budget, IT, library, laboratory, computer, space, practicum liability insurance, student services, etc) in delivering this new program of study?

Presque tous les cours du programme sont déjà offerts par le corps professoral actuel. Il suffira de compléter en ajoutant de 1 à 2 charges de cours par année, ce qui représente environ 12 600 \$ par année. Ces frais seront compensés en partie par les droits de scolarité des étudiants recrutés dans le programme.

Les services de la bibliothèque ont analysés les besoins générés par tous les cours du programme, et les ouvrages sont déjà disponibles ou pourront être achetés dans le cadre du budget régulier de gestion de la collection.

Le nombre d'étudiants recrutés dans ce petit programme ne créera pas de pression induite sur les laboratoires d'informatique, les espaces et les services étudiants. Il ne modifiera pas les termes de nos assurances.

D-6 Please describe new and existing staffing resources needed to provide this new program of study. Include reallocation of existing faculty, hiring of new faculty, administrative and support services and any other considerations.

Le programme exigera une planification pluriannuelle de l'offre de cours des professeurs d'histoire mais il ne nécessite pas de nouvelles embauches. L'offre de cours actuelle en histoire sera enrichie de 18 crédits supplémentaires dispensés en rotation quadriennale. Cette charge totale peut être offerte par deux historiens à temps plein qui enseignent 36 crédits par année et par notre historien titulaire d'une Chaire de recherche du Canada qui enseigne 3 à 6 crédits par année.

D-7 Provide a program Implementation plan for the new program of study by academic year (start to maturity) that includes any elements to be phased in (e.g., new faculty hires, distribution of existing faculty and support staff) from launch to maturity:

Year 1 Recrutement (surtout interne), entrée des nouveaux cours dans le système informatique, publication des nouvelles pages de l'Annuaire, formation des orienteurs, début de la rotation quadriennale des cours d'histoire.

Year 2 Suivi des nouveaux cours (évaluations étudiantes), recrutement externe, Année 2 de la rotation des cours d'histoire.

Year 3 Suivi des nouveaux cours (évaluations étudiantes), recrutement externe, Année 3 de la rotation des cours d'histoire, diplomation de la première cohorte qui complète la majeure dans le cadre du BA général.

Year 4 Année 4 de la rotation des cours d'histoire, diplomation de la première cohorte qui complète la majeure dans le cadre du BA avec double spécialisation, évaluation décanale des premiers résultats du programme.

D-8 Please describe the effect of this new program on existing capital infrastructure and equipment:

Ce nouveau programme est offert en salle de classe traditionnelle et représente un petit nombre d'étudiants. Il n'exigera pas de nouvelles infrastructures ni d'équipement particulier.

D-9 If capital funding is being requested to support additional specialized program materials such as infrastructure or equipment required to provide this new program of study, please provide a detailed description of the use of this capital:

Aucun nouveau financement en capital n'est requis ni demandé.

SÉCTION 1 – TUITION

E-1 What are the proposed tuition fees?

Les droits de scolarité habituels pour les cours du baccalauréat ès arts continueront de s'appliquer.

Lors de l'année académique 2018-2019, ils s'élevaient à 4 460 \$ (étudiants canadiens) ou 9 980 \$ (étudiants internationaux) pour une scolarité à temps plein de 30 crédits.

E-2 Please provide a rationale for the tuition fee proposed. (For example, are these tuition fees comparable to tuition for existing programs within the academic unit or to tuition for similar programs offered at other institutions?)

Les frais pour les cours du nouveau BA sont identiques à ceux de tous les autres cours de premier cycle de la Faculté des arts de l'Université de Saint-Boniface. Ils sont un peu plus bas que ceux de l'Université du Manitoba, surtout pour les étudiants internationaux.

E-3 What course-related fees would apply to a student in this program?

Aucuns frais spéciaux ne sont exigés pour les cours ès arts.

E-4 Please provide a rationale for the course-related fee(s) proposed. (For example, are these fees comparable to fees for existing programs within the academic unit or for similar programs offered at other institutions?)

Aucuns frais spéciaux ne sont exigés pour les cours ès arts.

E-5 Please describe any specific supports to encourage affordability and accessibility to the program:

L'Université de Saint-Boniface est l'une des universités les plus accessibles du pays. Selon les dernières données de Statistiques Canada comparant la centaine d'établissements du pays (2013-2014), l'USB était la troisième université canadienne la plus abordable pour les étudiants domestiques de premier cycle.

De plus, l'USB offre 23 bourses d'admission de 750 \$ à 2 000 \$ financées par des fonds de dotation désignés. Il y a aussi une grande variété de bourses d'assistance ou d'excellence allant de 500 \$ à 2 500 \$. Tous les détails se trouvent ici : <http://ustboniface.ca/bourses>

Le Centre de perfectionnement linguistique (SPL) contribue aussi à l'accessibilité à l'USB en facilitant la mise à niveau des compétences linguistique des étudiants qui doivent améliorer leur français.

SECTION 1: SIGNATURES

(A second signature section is provided for joint programs only)

SUBMITTED BY:**President:***Name:* Dr. Gabor Csepregi*Signature:**Date:* Click here to enter a date.**Vice-President/Academic:***Name:* Dr. Peter Dorrington*Signature:**Date:* Click here to enter a date.

For use by joint programs only:

President:*Name:**Signature:**Date:* Click here to enter a date.**Vice-President/Academic:***Name:**Signature:**Date:* Click here to enter a date.**SECTION 2: SUBMIT COMPLETED FORM**

Once completed and signed, please submit this application form to the Advanced Learning Division at ald@gov.mb.ca with the following attachments (*double-click to engage check box*):

☐

Cover letter

☐

Advanced Learning Division Financial Form

☐Any supporting documentation (*reviews, letters of support, etc.*)

If you have any questions or require further information, please contact:

Advanced Learning Division
Manitoba Education and Advanced Learning
608-330 Portage Avenue Winnipeg MB R3C 0C4
(204) 945-1833
ald@gov.mb.ca

ADVANCED MAJOR IN HISTORY

1. Program requirements

Majeure avancée (48 crédits)

6 crédits de niveau 1000

+ 18 crédits de niveau 2000 ou plus

+ 24 crédits de niveau 3000 ou 4000 (dont au moins 6 crédits de niveau 4000)

Il faut choisir au moins 6 crédits dans chacune des 3 catégories de champs d'étude historique : 1) Canada; 2) Autres espaces géographiques (Amériques, Asie, Afrique, Europe), et 3) Thèmes en histoire.

Voici les codes employés dans les titres de cours pour désigner ces catégories :

- Canada = C
- Autres espaces (A = Amériques, B = Asie, E = Europe, ou R = Afrique)
- Thématique = T

Préalables pour déclarer une majeure en histoire dans le cadre du BA général : une note minimale de « C » dans les premiers six (6) crédits suivis en histoire de niveau 1000 ou 2000.

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 2,00 (« C ») dans tous les cours requis pour la majeure.

Une moyenne cumulative minimale de 2,00 (« C ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts général.

Il est possible de passer de la majeure générale à la majeure avancée après la deuxième année si la moyenne cumulative dans les cours d'histoire est d'au moins 2,00 (« C ») à ce moment.

Catégorie histoire du Canada :

- HIST 1401 *Histoire du Canada, des origines à 1800 (C)*
- HIST 1403 *Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui (C)*
- HIST 2283 *Histoire des francophones de l'Ouest canadien (C)*
- HIST 3031 *La francophonie canadienne minoritaire (C)*
- HIST 3097 *Histoire du Manitoba (C)*

Catégorie aires régionales :

- Amériques :
 - HIST 2041 *Histoire des États-Unis jusqu'en 1877 (A)*

- HIST 2761 *Histoire des États-Unis depuis 1877 (A)*
- HIST 2221 *L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours (A)*
- HIST 3095 *La Guerre de Sécession (A)*
- Asie :
 - HIST 2089 *Histoire contemporaine de la Chine (B)*
 - HIST 2213 *Histoire des guerres du Vietnam (B)*
 - HIST 3087 *L'Asie et le monde (B)*
- Afrique :
 - HIST 2215 *Introduction à l'histoire de l'Afrique (R)*
- Europe :
 - HIST 1203 *Introduction à la civilisation occidentale I (E)*
 - HIST 1205 *Introduction à la civilisation occidentale II (E)*
 - HIST 2361 *L'Europe de 1870 à nos jours (E)*
 - HIST 2661 *Histoire de l'Union soviétique (E)*
 - HIST 2841 *Histoire de la Russie jusqu'en 1917 (E)*

Catégorie thèmes en histoire :

- HIST 2217 *Histoire des sciences (T)*
- HIST 2219 *Introduction à l'histoire du genre (T)*
- HIST 2285 *Histoire du cinéma (T)*
- HIST 2311 *Sujet choisi en histoire I (T)*
- HIST 2671 *Histoire du capitalisme (T)*
- HIST 2675 *Histoire du communisme (T)*
- HIST 2991 *Histoire de l'Église catholique depuis 1540 (T)*
- HIST 3011 *La guerre au 20^e siècle (T)*
- HIST 3093 *Histoire des empires (T)*
- HIST 3101 *Histoire de l'éducation en Occident depuis 1500, une introduction (T)*
- HIST 3103 *Histoire contemporaine des religions aux 19^e-20^e siècles (T)*
- HIST 3141 *Histoire de la démocratie (T)*
- HIST 3301 *Histoire du terrorisme contemporain (T)*
- HIST 3311 *Sujet choisi en Histoire II (T)*
- HIST 4013 *Qu'est-ce que l'histoire? (T)*
- HIST 4421 *Histoire de l'histoire (T)*
- HIST 3227 *Philosophie de l'histoire (T)*

1. List of courses used in the Advanced Major in History

1. New Courses

HIST 1203 *Introduction à la civilisation occidentale I (E)* Cr.Hrs. 3

Apperçu de l'histoire politique, sociale et culturelle du monde occidental de l'Antiquité à 1648. Étude de l'Antiquité gréco-romaine, du Moyen Âge en Europe occidentale et orientale, de la Réforme et des guerres de religions. Approche globale de l'histoire, situant les interactions de l'Occident avec le reste du monde, notamment le monde musulman et l'Asie. On ne peut se faire créditer HIST 1203 et HIST 1200, ou HIST 1350, ou HIST 1360, ou l'ancien HIST 1201.

HIST 1205 *Introduction à la civilisation occidentale II (E)* Cr.Hrs. 3

Apperçu de l'histoire politique, sociale et culturelle du monde occidental de 1648 à nos jours. Étude des explorations maritimes, des révolutions, de l'émergence de l'État-nation, de la révolution industrielle et des guerres du XX^e siècle. Approche globale de l'histoire, soulignant les interactions entre l'Occident et le reste du monde. On ne peut se faire créditer HIST 1205 et HIST 1200, ou HIST 1350, ou HIST 1360, ou l'ancien HIST 1201. Préalable: Une note minimale de C dans HIST 1203 ou l'autorisation professorale.

HIST 1401 *Histoire du Canada, des origines à 1800 (C)* Cr.Hrs. 3

Étude générale de l'histoire du Canada, des « origines » à 1800. Analyse des personnages, institutions et processus ayant marqué l'histoire du Canada durant cette période. Étude de la diversité géographique, sociale et culturelle du Canada. Sociétés amérindiennes, colonisations européennes, Régime français, Conquête britannique, etc. On ne peut se faire créditer HIST 1401 et HIST 1440, ou HIST 1390, ou HIST 1400 ou l'ancien HIST 1441.

HIST 1403 *Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui (C)* Cr.Hrs. 3

Étude générale de l'histoire du Canada, du XIX^e siècle à aujourd'hui. Analyse des personnages, des institutions et des processus ayant marqué l'histoire du Canada durant cette période: immigration, rébellions, Acte d'Union, industrialisation, Confédération, développement de l'Ouest, rôle du Canada dans les guerres mondiales, crise et prospérité économiques, enjeux constitutionnels, le Canada et le monde. On ne peut se faire créditer HIST 1403 et HIST 1440, ou HIST 1390, ou HIST 1400, ou l'ancien HIST 1441.

HIST 2089 *Histoire contemporaine de la Chine (B)* Cr.Hrs. 3

Étude de l'histoire contemporaine de la Chine, de 1912 à nos jours. Analyse des dimensions politiques, économiques et culturelles de la chute de l'Empire chinois, de l'émergence des partis nationalistes et communistes, de la guerre civile, de la République populaire de Chine et des autres Chines à Taïwan et outre-mer. On ne peut se faire

créditer HIST 2089 et l'ancien HIST 3121 Sujets spéciaux 2: Histoire de la chine, ou HIST 2654 ou HIST 2650.

HIST 2213 *Histoire des guerres du Vietnam (B)* Cr.Hrs. 3

Études des dimensions locale, régionale, nationale et Internationale des trois guerres du Vietnam (1946-1954, 1965-1975, 1978-1989). Analyse des conflits, tels des affrontements au niveau local, régional, national et international, impliquant le Vietnam, la France, les États-Unis, mais ainsi que la Chine et le Cambodge. On ne peut se faire créditer HIST 2213 et l'ancien HIST 3121 Sujets spéciaux 1: Histoire des guerres du Vietnam.

HIST 2215 *Introduction à l'histoire de l'Afrique (R)* Cr.Hrs. 3

Introduction aux principaux développements politiques, économiques et culturels de l'Afrique de l'émergence des civilisations a nos jours. Approche globale de l'histoire visant à étudier les relations entre les populations du continent africain entre elles et avec le reste du monde. On ne peut se faire créditer HIST 2215 et HIST 2500.

HIST 2217 *Histoire des sciences (I)* Cr.Hrs. 3

Étude générale de l'histoire des sciences, des « origines » à nos jours. Analyse des mutations de la pensée scientifique notamment durant les périodes de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Modernité et de l'Époque contemporaine et sur les espaces européen, asiatique, américain et africain. Introduction à l'épistémologie: notions de science, de vérité et d'objectivité.

HIST 2219 *Introduction à l'histoire du genre (T)* Cr.Hrs. 3

Analyse historique de différents thèmes reliés à l'histoire du genre de l'Antiquité à nos jours. Parmi les thèmes abordés: corps et sexualité, genre et relations à l'autre et, masculinité et, féminité, dans la Rome antique, l'Europe, le monde musulman, les empires et les guerres mondiales. Introduction au genre comme catégorie d'analyse.

HIST 2221 *L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours (A)* Cr.Hrs. 3

Étude historique de l'Amérique latine des XIXe et XXe siècles. Analyse des moments majeurs correspondant à des changements importants tant du points de vue socio-économiques que politique, tels que les débuts de l'indépendance (1820-1850), le libéralisme oligarchique (1860-1920), le populisme et ses crises (1930-1980), le néolibéralisme (1990-). On ne peut se faire créditer HIST 2221 et HIST 2150.

HIST 2285 *Histoire du cinéma (T)* Cr.Hrs. 3

Analyse du cinéma comme produit, agent et médium de représentation de l'Histoire. Étude des enjeux reliés à la narration par l'image en mouvement et des bulletins cinématographiques d'actualités. Étude des représentations du passé et du futur, comme les films sur l'Antiquité, les guerres mondiales, et la science-fiction.

HIST 2311 *Sujet choisi en histoire I (T)* Cr.Hrs. 3

Étude d'un thème choisi en histoire. Le contenu varie d'année en année. Il sera donc possible de se faire créditer ce cours plus d'une fois.

HIST 2361 *L'Europe de 1870 à nos jours (F)* Cr.Hrs. 3

Étude historique des événements, enjeux et processus ayant marqué l'Europe depuis 1870 tels que l'unification allemande et la guerre franco-prussienne, l'industrialisation, les tensions de classes et le socialisme, le nouvel impérialisme et les fascismes, le féminisme, les guerres mondiales, la Révolution russe, l'entre-deux-guerres, la Guerre Froide, l'État providence et sa remise en cause néolibérale et l'unification européenne. On ne peut se faire créditer HIST 2361 et HIST 2360.

HIST 2675 *Histoire du communisme (T)* Cr.Hrs. 3

Étude historique du communisme et d'autres formes de contestation du capitalisme.

Analyse des idées, des systèmes communistes en Europe, en Asie, en Amérique latine, en Afrique et des mouvements transnationaux de solidarité Internationale.

HIST 3031 *La francophonie canadienne minoritaire (C)* Cr.Hrs. 3

Étude historique et thématique de la francophonie canadienne minoritaire à travers ses différentes communautés, des premiers établissements en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent, aux implantations contemporaines en Ontario, en Acadie de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Les thèmes abordés comprennent notamment l'économie, les structures sociales, les institutions, les références identitaires et le juridique. On ne peut se faire créditer HIST 3031 et l'ancien HIST 3781 Études choisies en histoire du Canada I: La francophonie minoritaire canadienne ou HIST 3781 Les communautés francophones minoritaires du Canada. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3087 *L'Asie et le monde (B)* Cr.Hrs. 3

Étude historique des relations intérieures et extérieures de l'Asie, de l'Antiquité à nos jours d'un point de vue politique, économique, social et culturel. On ne peut se faire créditer HIST 3087 et l'ancien HIST 3111 Sujets spéciaux 1 : L'Asie et le monde.

Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3093 *Histoire des empires (T)* Cr.Hrs. 3

Étude comparée des empires de l'Antiquité à nos jours. Analyse des stratégies employées pour conquérir et maintenir le pouvoir sur des territoires et des populations diverses. On ne peut se faire créditer HIST 3093 et l'ancien HIST 3111 Sujets spéciaux 1 : Histoire des empires. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3095 *La Guerre de Sécession (A)* Cr.Hrs. 3

Étude historique de la guerre de Sécession de ses causes profondes (tensions entre État fédéral et États, esclavagisme, clivages Nord-Sud) et causes immédiates (élection de Lincoln), de son déroulement (batailles, décisions politiques et tournants) et de ses conséquences (Reconstruction). On ne peut se faire créditer HIST 3095 et l'ancien HIST 3761 Sujets particuliers en histoire des États-Unis I: La guerre de sécession: causes, déroulement et conséquences. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3097 *Histoire du Manitoba (C)* Cr.Hrs. 3

Étude historique du Manitoba de ses origines à nos jours. Analyse des peuples, personnages, événements et processus structurants, tels que les Premières Nations, les Métis, les missionnaires, la traite des fourrures, l'entrée dans la Confédération, la question scolaire, la francophonie, les crises, l'immigration. On ne peut se faire créditer HIST 3097 et l'ancien HIST 3721. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3103 *Histoire contemporaine des religions aux 19e-20e siècles (T)* Cr.Hrs. 3

Étude des mouvements religieux et de leurs transformations au cours de l'histoire des dix-neuvième et vingtième siècles. Étude du christianisme, de l'islam, du bouddhisme, des religions synchrétiques et des mouvements millénaristes. Analyse de leur rôle dans la colonisation, la décolonisation et les mouvements nationalistes. Analyse de leur lien avec le capitalisme, le communisme et la guerre froide. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 3227 *Philosophie de l'histoire (I)* Cr.Hrs. 3

Introduction à la philosophie de l'histoire. Étude historique des réflexions philosophiques concernant le processus et la pratique historique, à travers les œuvres notamment de saint Augustin, Hegel, Marx, Collingwood, Hempel, Ricoeur. Réflexion sur la pertinence de la philosophie de l'histoire pour les historiens. Aussi offert sous la cote PHIL 3227. On ne peut se faire créditer HIST 3227 et PHIL 3227. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou en philosophie ou l'autorisation professorale.

HIST 3311 *Sujet choisi en Histoire II* Cr.Hrs. 3

Étude d'un thème choisi en histoire. Le contenu varie d'année en année. Il est donc possible de se faire créditer ce cours plus d'une fois. Préalable: une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

HIST 4421 *Histoire de l'histoire (T)* Cr.Hrs. 3

Analyse du développement de la pratique historique de ses origines jusqu'à nos jours. Étude des approches du savoir historique ayant marqué son histoire dont l'histoire-enquête

grecque, l'histoire-magistra vitae romaine, l'histoire théologique médiévale, l'histoire érudite moderne, l'histoire méthodique, les « nouvelles » histoires. Préalable: avoir obtenu un minimum de 30 crédits, dont 9 en histoire, ou l'autorisation professorale.

HIST 4013 *Qu'est-ce que l'histoire? (I)* Cr.Hrs. 3

Questionnement sur la nature de la connaissance historique, tant du point de vue philosophique que social. Analyse des fins et des moyens de la connaissance historique. Étude des fonctions sociales de l'histoire: mémoire, enseignement, musée, patrimoine. Préalable: avoir obtenu un minimum de 30 crédits, dont 9 en histoire, ou l'autorisation professorale.

2. Existing courses

HIST 2041 *Histoire des États-Unis jusqu'en 1877 (A)* Cr.Hrs. 3

Une vue générale du développement du peuple américain et de l'établissement jusqu'à la période de Reconstruction. L'étudiant(e) ne peut se faire créditer à la fois le HIST 2041 et le HIST 2230.

HIST 2283 *Histoire des francophones de l'Ouest canadien (C)* Cr.Hrs. 3

Étude historique et thématique du fait français de l'Ouest canadien (Man., Sask., Alb., C.-B.) de ses premiers établissements au XVIII^e siècle jusqu'aux communautés actuelles. Différents événements, processus historiques et thèmes (socio-économie, politique, culture, religion) seront analysés. La francophonie ouest-canadienne se compose de communautés minoritaires ayant des histoires propres sans être isolées les unes des autres.

HIST 2661 *Histoire de l'Union soviétique (F)* Cr.Hrs. 3

Attention particulière donnée à la Révolution russe de 1917, à la nature et au fonctionnement du système politique soviétique, aux expériences sociales et économiques du régime soviétique ainsi qu'au rôle des Soviétiques dans la politique internationale.

HIST 2671 *Histoire du capitalisme (T)* Cr.Hrs. 3

Étude de l'émergence et de l'évolution de capitalisme ainsi que de ses conséquences sociales du 15^e siècle jusqu'à nos jours. L'étudiant(e) ne peut se faire créditer à la fois le HIST 2671 et le HIST 2670.

HIST 2761 *Histoire des États-Unis depuis 1877 (A)* Cr.Hrs. 3

Une revue générale du développement du peuple américain à partir de la Reconstruction jusqu'au présent. L'étudiant(e) qui détient les crédits du HIST 2761 ne peut se faire créditer aucun des cours HIST 2760, HIST 2230.

HIST 2841 *Histoire de la Russie jusqu'en 1917 (E)* Cr.Hrs. 3

Survol historique du développement de la Russie jusqu'à la fin de la période impériale. On ne peut se faire créditer HIST 2841 et HIST 2840, HIST 2491, ou l'ancien HIST 3471.

HIST 2991 *Histoire de l'Église catholique depuis 1540 (I)* Cr.Hrs. 3

Histoire de l'Église catholique depuis 1540 jusqu'à nos jours. On portera attention particulièrement à la réponse que l'Église a donnée à la modernisation du monde ainsi qu'à l'évolution théologique et aux réformes institutionnelles. L'étudiant(e) ne peut se faire créditer à la fois le HIST 2991 et le HIST 2990.

HIST 3011 *La guerre au 20e siècle (T)* Cr.Hrs. 3

Ce cours aborde le phénomène de la guerre au 20e siècle dans tous ses aspects : militaires, économiques, sociaux, culturels, humains. Il sera question des deux guerres mondiales et de la Guerre froide mais aussi des guerres régionales ou locales. Nous traiterons aussi des différentes formes que la guerre a prises au siècle dernier : décolonisation, guérilla, terrorisme. Préalable : [avoir obtenu une note minimale de C dans six crédits en histoire] ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

Report of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes RE: Proposal for *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en histoire, Université de Saint Boniface*

Preamble

1. The terms of reference for the Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC) are found on the website at:
http://www.umanitoba.ca/admin/governance/governing_documents/governance/sen_committees/497.htm.
2. Section 10 of the affiliation agreement between the University of Manitoba and the *Université de Saint-Boniface* states that "after having been approved by the *Conseil de direction des études* of the *Université*, all new university programs and courses, shall be sent to the University Secretary of the University for consideration and decision by the Senate and its committees, as appropriate".
3. At its meeting of March 22, 2019 the SCCC considered and endorsed a proposal from *Université de Saint-Boniface* to establish a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en histoire*.

Observations

1. The *Université de Saint-Boniface* (USB) is proposing to establish a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en histoire*. The three-year program would require that students complete 90 credit hours of coursework, with 48 credit hours of history (HIST) courses, including 6 credit hours at the 1000- level, 18 credit hours at the 2000- level or higher, and 24 credit hours at the 3000- or 4000- level, with a minimum of 6 credit hours of 4000- level courses. Within the 48 credit hours, students would be required to complete at least 6 credit hours from three categories of historical studies: Canada, other regions (the Americas, Asia, Africa, Europe), and themes in history.
2. The purpose of the program would be to: (i) provide a pathway, for Manitoba francophone students, to graduate studies in history at another university or in Canadian Studies at USB; (ii) respond to increasing student demand for history courses and programs at USB; (iii) leverage areas of expertise and research of faculty members.
3. The curriculum for the program would make use of new and existing courses, as outlined in the proposal. The *département de sciences humaines et sociales* at the *Université* is proposing the introduction of twenty four (24) HIST courses (72 credit hours) and the concurrent deletion of fourteen (14) HIST courses (66 credit hours), as described in the *Report of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes – Submitted to Senate for Concurrence Without Debate* [dated April 23, 2019; Senate, May 15, 2019]. The course changes would be implemented, for use in the existing *Baccalauréat ès arts général avec majeure en histoire*, even if the proposed program was not to be approved and/or implemented.

4. A maximum of fifteen (15) students would be admitted to the program each year. It is anticipated that initial enrolment would be three (3) students.
5. The *Université* has indicated that it would not require additional teaching or financial resources to offer the program. The additional costs that would be incurred (approximately \$12,600 per year), which would be equivalent to offering two additional courses, would be offset, in part, by tuition fees. The Library at USB has indicated that it would be necessary to purchase additional materials for a number of the new courses and that it has the budget to do so.
6. The *majeure avancée en histoire* would also be available to students in the proposed *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation* [Senate, May 15, 2019].

Recommendation

The Senate Committee on Curriculum and Course Changes recommends:

THAT Senate approve the establishment of a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en histoire* at the *Université de Saint-Boniface*.

Respectfully submitted,

Professor G. Smith, Chair
Senate Committee on Curriculum and Course Changes

PROPOSITION 3



Université de
Saint-Boniface

Faculté des arts et Faculté des sciences

Dr. Greg T. Smith
Chair of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC)
316 Fletcher Argue Bldg.
University of Manitoba
Winnipeg MB R3T 5V5 Canada

Subject: Introducing a 48-credit Intercultural Leadership Major – Executive Summary

Dear Dr. Smith,

Please find attached the documents pertaining to the introduction of a new program of study.

The Faculty proposes the creation of a 48-credit hour Advanced Majors in Intercultural Leadership. This Major will be an option within the current B.A. général. It will also be one of the two 48-credit Majors that can be taken in the proposed new B.A. Double Honours.

This innovative new Advanced Major creates a unique niche. It will allow USB to highlight its two hundred years of experience as a crossroads of Francophone, Anglophone, Indigenous and Métis relations in Winnipeg. The new major will also enhance the fields of research and specialization of a number of our professors. Because the program is the only one of its kind in Canada, it could also attract students from other provinces.

In order for the members of the SCCCC to examine the file, the following documents are submitted:

1. Application to Manitoba Education and Advanced Learning for a new program of study
2. Charts of academic paths for the Major;
3. Course documents (presented in order of course subject code and number), including:
 - o Undergraduate Course Introduction Forms, course outlines and library statements for INTC 1101, INTC/PHIL 2201, INTC 3101, INTC 3103, and
4. Request for support documents (Judaic Studies and Native Studies).

The transition strategies for the introduction of the Advanced Major in Intercultural Studies are included in the transition plans of the B.A. général program change (Section 5 of FAPS submission) and in the proposal for a new B.A. avec double spécialisation (Section 6).

Thank you for your consideration of this request.

Yours truly,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Brassard', written over a horizontal line.

Dr. Alexandre Brassard
Dean, Faculty of Arts and Faculty of Science

Comments of the Senate Executive Committee:
The Senate Executive Committee endorses the report to Senate.

Application

NEW PROGRAM OF STUDY

Under The Advanced Education Administration Act

Universities and colleges requesting approval for a new program of study from Education and Advanced Learning must apply using this application form. This form reflects the requirements set out in the Programs of Study Regulation (MR 134/2015) under The Advanced Education Administration Act.

SECTION A - PROPOSAL DETAILS

Institution: **Université de Saint-Boniface**

Applicable faculties/department with responsibility for the program:
Faculté des arts

If program is a joint program, list all participating institutions and the roles of each in delivering the proposed program:
Il ne s'agit pas d'un programme conjoint.

Program name:
Majeure avancée en Leadership interculturel

Credential awarded:
Baccalauréat ès arts général (B.A.) ou Baccalauréat ès arts avec double spécialisation (B.A.)

Office Use Only

Funding request:
N'exige pas de financement nouveau

One-time funding: _____

On-going funding: _____

Proposed start date: **2019-09-01**

List any critical issues that may impact the start date of the program:
Le début du programme en septembre 2019 exige une approbation préalable par le Sénat de l'Université du Manitoba et par ALD.

SECTION B – PROGRAM DESCRIPTION AND DELIVERY

B-1 Provide a general description of the program and its objectives: *(Include intended purpose, curriculum design, and highlight distinctive attributes)*

L'USB propose la création d'une majeure avancée de 48 crédits en Leadership interculturel qui sera ajoutée aux autres options de majeures offertes dans le cadre du B.A. général de l'USB (3 ans, 90 crédits). Elle sera aussi l'un des options offerte dans le cadre du nouveau B.A. double spécialisation (4 ans, 120 crédits) où elle sera alors combinée avec une autre majeure avancée en histoire.

La création du programme répond à plusieurs objectifs importants pour l'Université de Saint-Boniface

1. Développer une niche distincte à l'USB
2. Préparer les diplômés pour des carrières de leadership dans le contexte de plus en plus interculturel du Manitoba et du Canada.
3. Tirer profit des domaines d'expertise et de recherche du corps professoral actuel, incluant deux nouveaux professeurs d'histoire et le titulaire d'une Chaire de recherche du Canada.

Il s'agit du premier programme de leadership interculturel au Canada et il mettra en valeur l'expérience bicentenaire de l'USB à Winnipeg comme carrefour des relations entre Francophones, Anglophones, Autochtones et Métis. Parce que ce programme est unique au pays, il pourrait aussi attirer des étudiants d'autres provinces.

Il est important de noter qu'**aucunes nouvelles ressources humaines et financières ne sont ici demandées**. Ce programme interdisciplinaire rassemble presque uniquement des cours déjà offerts tout en leur donnant une nouvelle cohérence d'ensemble.

B-2 Length of Program: *(Define the length of the proposed program using measures appropriate to the schedule and delivery format. This will include total course credits and weeks/months, and, where relevant, hours and semesters of instruction)*

La majeure avancée en leadership interculturel est un programme de 48 crédits répartis sur 3 ou 4 ans et organisé en semestres d'automne, d'hiver et d'intersession. Elle suit le calendrier académique habituel de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université du Manitoba.

B-3 Intended outcomes of the program:

B-3.1 Describe how this program serves and advances the academic, cultural, social and economic needs and interests of students and the province:

1. Outiller les diplômés pour qu'ils puissent bâtir des ponts entre les Manitobains de tous les horizons culturels et renforcer la cohésion sociale.
2. Contribuer au développement culturel de la communauté francophone du Manitoba, laquelle inclut un nombre grandissant de jeunes issus des programmes d'immersion et de la francophonie internationale.
3. Répondre au besoin d'une main d'œuvre bilingue, douée de compétences interculturelles supérieures, et qui peut faire preuve de leadership dans certains domaines clés pour le Manitoba et le Canada : commerce international, accueil et l'intégration des immigrants et réfugiés, diplomatie, réconciliation avec les peuples Autochtones.

B-3.2 Describe the existing and anticipated post-secondary learning needs of students in Manitoba that this program addresses and responds to:

1. Demande du marché de l'emploi Manitobain pour la formation postsecondaire des cadres et professionnels
2. Demande des étudiants pour l'accès aux études supérieures
3. Développement de compétences Interculturelles recherchées par les employeurs.

B-4 Mode of Delivery

B-4.1 Provide the total program length through **one** of the following measures:

48 (pour la majeure) et 90 (pour l'ensemble du BA) Total credit hours

Total contact hours

Total courses

B-4.2 What proportion of the total program length (as indicated above) can be completed through the two following modes of delivery? (Note that one or both selections can be offered up to the total program length.)

100% In-person

0% Online

Bien que le programme sera initialement offert entièrement en mode présentiel, nous explorons les possibilités de cyberapprentissage et d'enseignement en ligne.

B-5 Provide an overview of the suggested progression of courses on a year-by-year basis for the program from start to maturity. (Course level detail is not necessary, however, please include credit hours/contract hours, proportion of upper level courses, clinical placements or practicums, or subject area requirements where applicable)

1. Exemple de parcours pour un étudiant suivant la majeure dans le cadre du B.A. général

AUTOMNE	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22
LEADERSHIP INTERCULTUREL	INTC 1101 RLGN 1323 SOC1211	HIST 2283 INTC 2203 PSYCH3481	SPAN 1171 SOC 2371
AUTRES COURS SUIVIS DANS LE CADRE DU BA GÉNÉRAL	PSYC 1211	POLS 1503	PHIL 1291 HIST 1403 POLS 1503
FRANÇAIS/SCIENCE	FRAN 1001	FRAN 1021	

HIVER	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22
LEADERSHIP INTERCULTUREL	ANTH 1221 RLGN 1325	GEOG 2213 INTC 3101 HIST 3087 POLS 3171	FRAN 3143 GEOG 3831
AUTRES COURS SUIVIS DANS LA CADRE DU BA GÉNÉRAL	PSYC 1221 SOC 1221		HIST 1405 SPAN 1191
FRANÇAIS/SCIENCES	FRAN 1001	MATH 1091	BIOL 1011

2. Exemple de parcours pour un étudiant suivant la majeure en histoire (et en leadership interculturel) dans le cadre du nouveau B.A. double spécialisation

AUTOMNE	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
LEADERSHIP INTERCULTUREL	INTC 1101 RLGN 1323 PSYC 1211	HIST 2283 INTC 2203	SPAN 1171 SOC 1211	PSYC 3481 SOC 2371
HISTOIRE	HIST 1203	HIST 2285 HIST 3141	HIST 2041 HIST 3093 HIST 4421	HIST 2219 HIST 3301 HIST 4013
FRANÇAIS/SCIENCES + COURS OPTION	FRAN 1001	FRAN 1021		

HIVER	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
LEADERSHIP INTERCULTUREL	ANTH 1221 RLGN 1325	GEOG 2213 INTC 3101	FRAN 3143 GEOG 3831	POLS 3171 HIST 3087
HISTOIRE	HIST 1205	HIST 2217 HIST 3011	HIST 2761 HIST 3055 MATH 1091	HIST 2215 HIST/PHIL 3227
FRANÇAIS/SCIENCES + COURS OPTION	FRAN 1001 PSYC 1221	BIOL 1001		ARTS 4011 ou ARTS 4013 ou ARTS 4015

B-6 Will the program be available for part-time study?

Oui, les étudiants peuvent suivre le programme à temps partiel, entendu qu'il leur faudra alors plus de 4 ans pour le compléter.

B-7 Indicate if this program will have a cooperative education, work placement, internship or practicum component and provide any relevant details:

La majeure avancée en leadership interculturel n'inclut pas de composantes coopératives, mais l'un des cours prévoit une expérience pratique de terrain sous supervision professorale. La majeure peut s'insérer dans le nouveau BA double spécialisation qui, lui, inclut une expérience de culmination (ARTS 4011 ou ARTS 4013 ou ARTS 4015).

B-8 Intake Information

B-8.1 Projected enrolment for the first intake: 3 étudiants en 2019

B-8.2 Maximum seat capacity (*Defined as first-year enrolment capacity*): 15

B-8.3 Anticipated date of maturity: 2023

La première cohorte d'étudiants devrait pouvoir diplômé en décembre 2023

SECTION C – INFORMATION REGARDING PROGRAM DEVELOPMENT PHASE

C-1 Describe how this new program aligns with the strategic plans of your institution:

Le plan stratégique 2015-2018 de l'Université de Saint-Boniface sera bientôt remplacé, mais le programme proposé répond bien au Plan de développement académique cohérent et à plusieurs priorités institutionnelles de l'USB :

- développer une niche distincte en Leadership interculturel;
- offrir à nos étudiants un parcours (*pathway*) vers la Maîtrise en études canadiennes de l'USB, laquelle deviendra bientôt la Maîtrise en études canadiennes *et interculturelles*;
- favoriser la collaboration entre les disciplines et les départements en offrant un programme interdisciplinaire;
- tirer profit des domaines d'expertise et de recherche du corps professoral actuel

C-2 Outline the internal approval process (i.e. committees, governing bodies) for approving this new program of study within your institution and indicate any dates of decision. (*Governing Council, Board of Governors, Board of Regents, Senate, other*)

Decision-Making body: Conseil pédagogique de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences

Decision: Proposition approuvée.

Date: 2018-12-06

Decision-Making body: Comité d'étude des cours et des programmes (CECP)

Decision: Proposition approuvée avec plusieurs amendements.

Date: 2019-01-11

Decision-Making body: Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Decision: Proposition approuvée avec un amendement sur le nom du programme.

Date: 2019-01-24

Decision-Making body: Bureau des Gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface

Decision: Approuvé

Date: 2019-02-26

Decision-Making body: Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC) de l'Université du Manitoba

Decision: À venir

Date: 2019-04-01

Decision-Making body: Sénat de l'Université du Manitoba

Decision: À venir

Date: 2019-04-01

C-3 Responsibility to consult

C-3.1 If this program subject to mandatory review or approval by organizations external to the institution (*such as regulatory bodies, Apprenticeship Manitoba, etc.*), please describe any consultation processes and provide copies of reports or letter from these organizations providing support:

Ne s'applique pas.

C-3.2 What agencies, groups, or institutions have been consulted regarding the development of this program?

Pas de consultation formelle. En revanche, le projet a souvé été discuté de façon informelle avec les membres de la communauté francophone et avec les étudiants.

C-3.3 How have students and faculty been informed of the Intent to establish this program?

Le projet a été initié lors d'une retraite d'un jour avec les professeurs intéressés. Le corps professoral et les représentants étudiants ont été consultés et tenus informés des progrès du projet lors de toutes réunions des instances décisionnelles de l'USB des deux dernières années: réunions départementales, Comité de direction de la Faculté, Conseil pédagogique, CECP, Sénat.

C-4 List any similar programs offered in Manitoba: *(Provide such information as institution, programs, and credentials offered in addition to any impacts on these programs, explain rationale for duplication.)*

Aucune autre université canadienne n'offre de programme universitaire de premier cycle en leadership interculturel, qu'il s'agisse de mineure ou de majeure, que ce soit en français ou en anglais.

C-4.1 Describe any specific laddering, articulation and/or credit transfer options for students that are anticipated in this program in Manitoba.

L'Université de Saint-Boniface est affiliée avec l'Université du Manitoba. Le programme est approuvé par les sénats respectifs des deux établissements, ce qui permet d'assurer le transfert de crédits, de part et d'autre, pour tous les cours d'histoire. Le Département d'Histoire de l'Université du Manitoba a d'ailleurs produit une lettre d'appui pour la création du programme.

C-5 List any similar programs offered in Canada: *(Provide such information as institution, programs, and credentials offered in addition to any impacts on these programs, explain rationale for duplication.)*

L'Université de Saint-Boniface sera le seul établissement postsecondaire canadien à offrir un programme de premier cycle en leadership interculturel. L'Université de Sherbrooke offre une Maîtrise en relations interculturelles aux orientations très différentes.

C-5.1 Describe any specific laddering, articulation and/or credit transfer options for students that are anticipated in this program in Manitoba.

L'Université de Saint-Boniface est affiliée avec l'Université du Manitoba. Le programme est approuvé par les sénats respectifs des deux établissements, ce qui permet d'assurer le transfert de crédits, de part et d'autre, pour tous les cours.

C-6 Describe the current and projected labour market demands in Manitoba for graduates of this Program: *(Provide such information as probable employment destinations or further educational opportunities available to graduates of this new program of study. Attach any formal reports such as those from Associations, Statistics Canada, Sector Councils, Industry or Regulators.)*

Selon le *Labour Market Occupational Forecasts 2018-2024* du gouvernement du Manitoba, environ 168 700 des offres d'emplois (60 %) dans les prochaines années nécessiteront une formation postsecondaire.

Les diplômés de ce nouveau BA seront particulièrement qualifiés pour combler les postes de professionnel et de superviseur dans plusieurs secteurs en croissance : les postes de cadres (23 500 emplois), l'éducation (7 100 emplois), les services spécialisés (5 000 emplois), le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4 100 emplois) et les arts et la culture (1 900 emplois).

Le dernier recensement montre que le nombre d'immigrants qui s'installent au Manitoba a doublé entre 2011 et 2016, passant de 1,8 % à 5,2 % de la population de la province. Le Canada est aussi engagé dans un processus de réconciliation avec les peuples autochtones et 17 % des Manitobains sont des autochtones, la plus forte proportion au pays. Ces tendances lourdes exigent une main d'œuvre pourvue d'excellentes compétences interculturelles qui peut surmonter les barrières linguistiques, gérer la diversité et faciliter l'intégration. Les besoins sont déjà criants dans les écoles primaires et secondaires, dans le secteur du droit de l'immigration, dans les agences d'établissement des immigrants et réfugiés, dans les services sociaux et gouvernementaux de première ligne.

Notons finalement que les diplômés d'un baccalauréat de 4 ans développent des compétences en leadership professionnel qui sont transférables et qui leur donnent une grande flexibilité sur le marché de l'emploi.

C-7 If copies of any internal or peer evaluations with respect to this new program of study are being provided with this proposal, please indicated how any issues identified by these evaluations have been addressed and attach any relevant documents as available:

Pas d'évaluation formelle.

SECTION D – REQUIRED RESOURCES AND FINANCIAL IMPLICATIONS

D-1 If one-time or pilot funding are being requested to support this new program of study, please identify the amount of funding being requested:

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé.

D-2 If ongoing funding being requested to support this new program of study, please identify the amount of funding being requested:

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé.

D-3 If new funding is not being requested, how will the program be funded?

Aucun financement nouveau n'est requis.

Les cours qui forment cette majeure continueront de provenir du budget de la Faculté des arts attribué par l'Université. Lors du dernier exercice financier (31 mars 2018), les revenus de l'USB provenaient de subventions provinciales (52,9 %) et fédérales (14,6 %), des droits de scolarité (14,9 %), des revenus de placements (8,8 %), d'autres revenus (4,3 %), des dons (2,1 %), et des loyers et stationnement (2 %).

D-4 List any external sources of funding that will be used to support the implementation or delivery of this new program of study: *(Provide such information as agreements for funding from industry or external grants and indicate the anticipated length of time for each agreement.)*

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé à des partenaires externes.

D-5 What are the resource implications to the institution (budget, IT, library, laboratory, computer, space, practicum liability insurance, student services, etc) in delivering this new program of study?

Presque tous les cours du programme sont déjà offerts par le corps professoral actuel. Il suffira de compléter en ajoutant d'une charge de cours par année, ce qui représente environ 6 300 \$ par année. Ces frais seront compensés en partie par les droits de scolarité des étudiants recrutés dans le programme.

Les services de la bibliothèque ont analysés les besoins générés par tous les cours du programme, et les ouvrages sont déjà disponibles ou pourront être achetés dans le cadre du budget régulier de gestion de la collection.

Le nombre d'étudiants recrutés dans ce petit programme ne créera pas de pression indue sur les laboratoires d'informatique, les espaces et les services étudiants. Il ne modifiera pas les termes de nos assurances.

D-6 Please describe new and existing staffing resources needed to provide this new program of study. *Include reallocation of existing faculty, hiring of new faculty, administrative and support services and any other considerations.*

Le programme exigera une planification pluriannuelle de l'offre de cours des professeurs mais il ne nécessite pas de nouvelles embauches.

La nouvelle majeure avancée en Leadership interculturel puisera dans les cours existants dans une variété de disciplines pour couvrir tous les angles du phénomène. Trois cours obligatoires de base seront cependant ajoutés en rotation pluriannuelle pour donner une cohérence d'ensemble au programme.

Dans ce contexte, nous prévoyons qu'il suffira d'une seule charge de cours supplémentaires par année pour offrir cette nouvelle majeure avancée qui pourra être suivies soit dans le cadre du BA général existant (3 ans, une seule majeure avancée), soit dans le cadre d'un nouveau BA double spécialisation (4 ans, deux majeures avancées). C'est une belle façon d'optimiser l'usage des ressources existantes.

D-7 Provide a program implementation plan for the new program of study by academic year (start to maturity) that includes any elements to be phased in (e.g., new faculty hires, distribution of existing faculty and support staff) from launch to maturity:

Year 1 Recrutement (surtout interne), entrée des nouveaux cours dans le système Informatique, publication des nouvelles pages de l'Annuaire, formation des orienteurs, premier cours d'introduction aux relations interculturelles.

Year 2 Suivi des nouveaux cours (évaluations étudiantes), recrutement externe.

Year 3 Diplômation de la première cohorte au sein du BA général. Suivi des nouveaux cours (évaluations étudiantes), recrutement externe.

Year 4 Diplômation de la première cohorte au sein du BA double spécialisation, évaluation décanale des premiers résultats du programme.

D-8 Please describe the effect of this new program on existing capital infrastructure and equipment:

Ce nouveau programme est offert en salle de classe traditionnelle et représente un petit nombre d'étudiants. Il n'exigera pas de nouvelles infrastructures ni d'équipement particulier.

D-9 If capital funding is being requested to support additional specialized program materials such as infrastructure or equipment required to provide this new program of study, please provide a detailed description of the use of this capital:

Aucun nouveau financement en capital n'est requis ni demandé.

Section 5: Tuition

E-1 What are the proposed tuition fees?

Les droits de scolarité habituels pour les cours du baccalauréat ès arts continueront de s'appliquer.

Lors de l'année académique 2018-2019, ils s'élevaient à 4 460 \$ (étudiants canadiens) ou 9 980 \$ (étudiants internationaux) pour une scolarité à temps plein de 30 crédits.

E-2 Please provide a rationale for the tuition fee proposed. (For example, are these tuition fees comparable to tuition for existing programs within the academic unit or to tuition for similar programs offered at other institutions?)

Les frais pour les cours du nouveau BA sont identiques à ceux de tous les autres cours de premier cycle de la Faculté des arts de l'Université de Saint-Boniface. Ils sont un peu plus bas que ceux de l'Université du Manitoba, surtout pour les étudiants internationaux.

E-3 What course-related fees would apply to a student in this program?

Aucuns frais spéciaux ne sont exigés pour les cours ès arts.

E-4 Please provide a rationale for the course-related fee(s) proposed. *(For example, are these fees comparable to fees for existing programs within the academic unit or for similar programs offered at other institutions?)*

Aucuns frais spéciaux ne sont exigés pour les cours ès arts.

E-5 Please describe any specific supports to encourage affordability and accessibility to the program:

L'Université de Saint-Boniface est l'une des universités les plus accessibles du pays. Selon les dernières données de Statistiques Canada comparant la centaine d'établissements du pays (2013-2014), l'USB était la troisième université canadienne la plus abordable pour les étudiants domestiques de premier cycle.

De plus, l'USB offre 23 bourses d'admission de 750 \$ à 2 000 \$ financées par des fonds de dotation désignés. Il y a aussi une grande variété de bourses d'assistance ou d'excellence allant de 500 \$ à 2 500 \$. Tous les détails se trouvent ici : <http://ustboniface.ca/bourses>

Le Centre de perfectionnement linguistique (SPL) contribue aussi à l'accessibilité à l'USB en facilitant la mise à niveau des compétences linguistique des étudiants qui doivent améliorer leur français.

SECTION 1: SIGNATURE

(A second signature section is provided for joint programs only)

SUBMITTED BY:**President:***Name:* Dr. Gabor Csepregi*Signature:**Date:* Click here to enter a date.**Vice-President/Academic:***Name:* Dr. Peter Dornington*Signature:**Date:* Click here to enter a date.

For use by joint programs only:

President:*Name:**Signature:**Date:* Click here to enter a date.**Vice-President/Academic:***Name:**Signature:**Date:* Click here to enter a date.**SUBMIT COMPLETED FORM**

Once completed and signed, please submit this application form to the Advanced Learning Division at ald@gov.mb.ca with the following attachments (*double-click to engage check box*):

☐

Cover letter

☐

Advanced Learning Division Financial Form

☐Any supporting documentation (*reviews, letters of support, etc.*)

If you have any questions or require further information, please contact:

Advanced Learning Division
Manitoba Education and Advanced Learning
608-330 Portage Avenue Winnipeg MB R3C 0C4
(204) 945-1833
ald@gov.mb.ca

ADVANCED MAJOR IN INTERCULTURAL LEADERSHIP

1. Program requirements

Majeure avancée (48 crédits)

12 crédits de cours fondamentaux :

- INTC 1101 *Introduction aux relations interculturelles* ++
- INTC 2203 / PHIL 2203 *Penser le leadership* ++
- INTC 3101 *Médiation et communications interculturelles* --
- PSYC 3481 *Psychologie des relations interculturelles et intergroupes*

3 crédits de langue ou de traduction au choix :

- GRMN 1123 *Introduction à l'allemand 1*
- GRMN 1125 *Introduction à l'allemand 2*
- SPAN 1171 *Introduction à l'espagnol I*
- SPAN 1191 *Introduction à l'espagnol II*
- SPAN 1263 *Espagnol intermédiaire : grammaire et conversation 1*
- SPAN 1273 *Espagnol intermédiaire : grammaire et conversation 2*
- ARA 1000 *Elementary Arabic* *
- NATV 1250 *Introductory Cree 1* *
- NATV 1260 *Introductory Cree 2* *
- NATV 1270 *Introductory Ojibway 1* *
- NATV 1280 *Introductory Ojibway 2* *
- NATV 1290 *Introductory Inuktitut* *
- NATV 1300 *Selected Topics in Introductory Indigenous Language* *
- TRAD 2151 *Introduction à la traduction*

30 crédits thématiques :

- FRAN 3143 *Variation du français dans l'espace francophone*
- GEOG 2213 *Géographies autochtones et relations interculturelles* ++
- GEOG 3831 *L'espace francophone panaméricain*
- HIST 2283 *Histoire des francophones de l'Ouest canadien*
- HIST 3087 *L'Asie et le monde* --
- POLS 3171 *La Charte canadienne des droits et libertés*
- RLGN 1323 *Introduction aux religions du monde 1*
- RLGN 1325 *Introduction aux religions du monde 2*
- SOC 1211 *Introduction à la microsociologie*
- SOC 2371 *Rapports ethniques*

3 crédits au choix parmi cette liste :

- ANTH 1221 *Anthropologie culturelle*
- ANTH 2041 *Les Amérindiens de l'Amérique du Nord : une étude socioculturelle*
- ANTH 2071 *Religions amérindiennes et inuites*
- ANTH 3321 *Femmes, sociétés et cultures*
- ANTH 3551 *Sous-cultures canadiennes*
- ENGL 3271 *Studies in Canadian Literature*
- FRAN 2323 *La littérature du Canada français et du Québec, de 1945 à nos jours*
- FRAN 2413 *Le corps blessé dans la littérature canadienne d'expression française*
- FRAN 2423 *Folie et déficience mentale dans la littérature canadienne d'expression française*
- FRAN 3343 *Théories postcoloniales*
- FRAN 3731 *Initiation aux littératures francophones*
- GEOG 2215 *Géographie sociale et culturelle*
- GEOG 3821 *Les territoires de la francophonie mondiale*
- INTC 3103 *Sujet choisi en études interculturelles ++*
- RLGN 2413 *Les religions établies au Canada*
- RLGN 2681 *Les femmes et les religions I*
- SOC 3871 *Inégalités sociales*

* Cours offerts à l'Université du Manitoba

— Nouveau cours proposé aussi dans le cadre des programmes existants

— Nouveau cours créé uniquement pour ce nouveau programme

Préalables pour déclarer une majeure avancée en leadership interculturel dans le cadre du BA général : une note minimale de « C » dans les premiers six (6) crédits suivis dans des cours de niveau 1000 ou 2000 qui sont admissibles dans ce programme d'études.

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure avancée doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 2,00 (« C ») dans tous les cours requis pour la majeure avancée.

Une moyenne cumulative minimale de 2,00 (« C ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure avancée pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts général.

2. List of courses used in the Advanced Major in Intercultural Studies

1. New courses

GEOG 2213 *Géographies autochtones et relations interculturelles* Cr.Hrs. 3

L'étude de la relation des peuples autochtones du Canada au milieu, au territoire, à l'urbanisation, au changement culturel et au colonialisme. Concepts et méthodes en géographie historique, sociale, culturelle et critique. L'étudiant ne peut se faire créditer GEOG 2213 et GEOG 3771

Sujets particuliers en géographie: Géographie autochtones et relations interculturelles. Préalable: une note minimale de C dans un minimum de 6 crédits de géographie de niveau 1000 ou l'autorisation professorale.

GEOG 2215 *Géographie sociale et culturelle* Cr.Hrs. 3

Étude des dimensions socio-culturelles à la base de l'organisation de l'espace, ainsi que de la construction et du développement des paysages humains. Ce cours offre une approche différenciée des expressions possibles du monde social (genre, ethnicité ou classe sociale) par une analyse des processus qui les façonnent et par l'examen de leurs interactions avec les structures spatiales. On ne peut se faire créditer GEOG 2215 et GEOG 3771. Sujets particuliers en géographie: Géographie autochtones et relations interculturelles. Préalable: une note minimale de C dans un minimum de 6 crédits de géographie de niveau 1000 ou l'autorisation professorale.

HIST 3087 *L'Asie et le monde (B)* Cr.Hrs. 3

Étude historique des relations intérieures et extérieures de l'Asie, de l'Antiquité à nos jours d'un point de vue politique, économique, social et culturel. On ne peut se faire créditer HIST 3087 et l'ancien HIST 3111. Sujets spéciaux I: L'Asie et le monde.

Préalable : une note minimale de C dans 6 crédits en histoire ou l'autorisation professorale.

INTC 1101 *Introduction aux relations interculturelles* Cr.Hrs. 3

Initiation à l'étude des rapports entre les groupes culturels. Survol des principales approches théoriques employées en sciences humaines et sociales. Application de ces théories pour explorer des enjeux interculturels contemporains tels que l'immigration, la réconciliation avec les peuples autochtones, le racisme, les conflits ethniques et religieux, et les politiques d'accommodation de la diversité.

INTC 2203 *Penser le leadership* Cr.Hrs. 3

Étude interdisciplinaire de la théorie et la pratique du leadership. Survol des grandes approches éthiques pouvant guider la prise de décision. Description des sources psychologiques et sociales du leadership, des types de leaders et de leur impact. Présentation de quelques techniques de persuasion et d'activisme employés par les leaders. Aussi offert sous la cote PHIL 2203. Préalable : une note minimale de C dans 15 crédits universitaires. On ne peut se faire créditer INTC 2203 et PHIL 2203.

INTC 3101 *Médiation et communications interculturelles* Cr.Hrs. 3

Initiation à la pratique de la médiation interculturelle. Exercices de perfectionnement des compétences interculturelles. Survol des méthodes d'intervention pour réduire les conflits et faciliter le rapprochement entre groupes majoritaires, peuples autochtones et métis, communautés francophones et personnes migrantes. Préalable : INTC 1101.

INTC 3103 *Sujet choisi en études interculturelles* Cr.Hrs. 3

Occasion d'étudier un thème choisi en études interculturelles. Le contenu varie, mais il vise à faire un travail sur un sujet précis touchant les rapports entre les cultures (consulter un professeur ou une professeure de la Faculté et le Guide d'inscription). Le contenu variera d'année en année, il est donc possible de se faire créditer ce cours plus d'une fois. Préalable : une note minimale de C dans 6 crédits de la majeure en leadership interculturel ou l'autorisation professorale.

PIIL 2203 *Penser le leadership* Cr.Hrs. 3

Étude interdisciplinaire de la théorie et la pratique du leadership. Survol des grandes approches éthiques pouvant guider la prise de décision. Description des sources psychologiques et sociales du leadership, des types de leaders et de leur impact. Présentation de quelques techniques de persuasion et d'activisme employées par les leaders. Aussi offert sous la cote INTC 2203. Préalable : une note minimale de C dans 15 crédits universitaires. On ne peut se faire créditer PIIL 2203 et INTC 2203.

2. Existing courses

ANTH 1221 *Anthropologie culturelle* Cr.Hrs. 3

Étude comparative des sociétés et des cultures humaines. Les sujets suivants seront présentés : institutions familiales, sociales, économiques et politiques, langage vocal humain, systèmes de parenté, de rites et de croyances, stabilité et changements culturels. On ne peut se faire créditer ANTH 1221, ANTH 1220, ANTH 1520.

ANTH 2041 *Les Amérindiens de l'Amérique du Nord : une étude socioculturelle* Cr.Hrs. 3

Survol ethnographique des cultures des peuples amérindiens de l'Amérique du Nord. On ne peut se faire créditer ANTH 2041 et ANTH 2040. Préalable : une note minimale de C dans un de ANTH 1221, ANTH 1220, ANTH 1520 ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

ANTH 2071 *Religions amérindiennes et inuites* Cr.Hrs. 3

Étude comparative et interprétative des valeurs, croyances et pratiques religieuses propres aux traditions autochtones. Attention particulière accordée aux religions traditionnelles, à l'impact du christianisme sur ces religions, et à l'émergence de la spiritualité autochtone contemporaine en mettant l'accent sur l'expérience et les structures, fonctions et significations des mythes, récits et rituels qui composent l'idéologie religieuse autochtone.

ANTH 3321 *Femmes, sociétés et cultures* Cr.Hrs. 3

Étude critique des rôles de la femme selon une approche interculturelle à partir d'analyses ethnographiques des sociétés et des cultures africaines, amérindiennes et asiatiques. On ne peut se faire créditer ANTH 3321 et le ANTH 3320. Préalable : [une note minimale de C dans un des cours suivants : ANTH 1221 ou ANTH 1220 ou ANTH 1520] ou l'autorisation écrite du professeur.

ANTH 3551 *Sous-cultures canadiennes* Cr.Hrs. 3

Étude anthropologique de la communauté, de l'ethnicité et du statut social dans la société canadienne. On ne peut se faire créditer ANTH 3551 et ANTH 3550.

ARA 1000 *Elementary Arabic* Cr.Hrs. 3

(Lab required) An introductory course in written and oral Arabic, for students with little or no previous knowledge of the language. Language laboratory exercises will be included in addition to class time. Students may not hold credit for ARA 1000 and any of: the former ARA 2260 or the former SEM 2260. Not open to students who have previously obtained credit in ARA 2000. Prerequisite: written consent of instructor.

ENGL 3271 *Studies in Canadian Literature* Cr.Hrs. 3

Students may not hold credit for ENGL 3271 or ENGL 3270. As the course content will vary from year to year, students may take this course more than once for credit. Prerequisite : a grade of C or better in six hours of English at the 2000 level.

FRAN 2323 *La littérature du Canada français et du Québec, de 1945 à nos jours* Cr.Hrs. 3

Étude de l'évolution de la production littéraire au Canada français et au Québec depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à nos jours. On ne peut se faire créditer FRAN 2323 et l'ancien FRAN 2841. Préalables : une note minimale de C dans FRAN 1091 et dans un des FRAN 1021 ou FRAN 1111.

FRAN 2413 *Le corps blessé dans la littérature canadienne d'expression française* Cr.Hrs. 3

Étude du thème du corps blessé dans la littérature canadienne d'expression française. Analyse de diverses représentations, approches et conceptualisations du corps handicapé et d'autres différences visibles ou sensibles tout au long du XXe siècle et jusqu'au présent. Conçu pour toute personne qui s'intéresse aux études sur le handicap et pour les étudiantes et les étudiants intéressés à poursuivre leurs études en travail social, éducation, administration des affaires ou toute spécialité reliée au domaine de la santé. Préalables : une note minimale de C dans FRAN 1091 et dans un des FRAN 1021 ou FRAN 1111.

FRAN 2423 *Folie et déficience mentale dans la littérature canadienne d'expression française* Cr.Hrs. 3

Étude de la folie et de la déficience mentale dans la littérature canadienne d'expression française. Analyse des diverses représentations, approches et conceptualisations de la folie et des déficiences mentales tout au long du XXe siècle et jusqu'au présent. Conçu pour toute personne qui s'intéresse aux études sur le handicap et aussi pour les étudiantes

et étudiants intéressés à poursuivre leurs études en travail social, éducation, administration des affaires ou toute spécialité reliée au domaine de la santé. Préalables : une note minimale de C dans FRAN 1091 et dans un des FRAN 1021 ou FRAN 1111.

FRAN 3143 *Variation du français dans l'espace francophone* Cr.Hrs. 3

Étude du phénomène de variation géolectale à travers le cas de la variation du français dans l'espace francophone. La variation lexicale dans l'espace francophone. Les principales caractéristiques phonétiques, phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales de quelques variétés de français prises dans leur contexte sociolinguistique. Examen des attitudes et des représentations vis-à-vis des variétés locales du français. On ne peut se faire créditer FRAN 3143 et l'ancien FRAN 4921. Préalable : une note minimale de C dans FRAN 2103.

FRAN 3343 *Théories postcoloniales* Cr.Hrs. 3

Initiation aux différentes théories postcoloniales développées suite à l'essor des discours anticoloniaux à l'heure de la décolonisation. Étude de l'œuvre capitale de figures pionnières, dont Césaire, Fanon et Memmi. Étude de théoriciens proposant de nouvelles modalités de lecture, d'interprétation et de réception du texte littéraire. On ne peut se faire créditer FRAN 3343 et FRAN 3840. Préalables: Une note minimale de C dans les cours FRAN 2303 et FRAN 2223.

FRAN 3731 *Initiation aux littératures francophones* Cr.Hrs. 3

Introduction générale portant sur l'ensemble de la production littéraire dans les pays francophones autres que le Canada français et la France. Étude des contextes socio-historiques qui ont favorisé l'épanouissement de cette littérature. Étude de thèmes majeurs, de structures et d'esthétiques particulières retrouvés dans une sélection d'œuvres choisies. Préalables : une note minimale de C dans l'FRAN 2223 et FRAN 2303.

GEOG 3821 *Les territoires de la francophonie mondiale* Cr.Hrs. 3

La mise en place des espaces francophones partout dans le monde : le développement et l'éclatement des empires français et belge. La territorialité et l'identité au sein de la francophonie internationale. Répartition géographique et développement institutionnel. Ententes politiques et aspirations territoriales. On ne peut se faire créditer GEOG 3821 et GEOG 3820. Préalable : une note minimale de C dans un minimum de 6 crédits de géographie de niveau 1000.

GEOG 3831 *L'espace francophone panaméricain* Cr.Hrs. 3

L'étude des communautés francophones des Amériques dans le temps et dans l'espace. La mise en place de la francophonie panaméricaine et les circonstances de son éclatement. Ses enjeux économiques, sociaux, politiques et culturels. Les infrastructures, les institutions et les réseaux francophones. Donnée au Collège universitaire de Saint-Boniface. Préalable : une note minimale de C dans le GEOG 3821.

GRMN 1123 *Introduction à l'allemand I* Cr.Hrs. 3

(Laboratoire requis) Trois heures de cours plus une heure de laboratoire de langue par semaine. Le cours est destiné aux étudiants et aux étudiantes n'ayant aucune connaissance

de l'allemand ou n'en ayant qu'une connaissance minime. Le cours comporte une initiation à la grammaire fondamentale, mais l'accent est mis sur le développement d'aptitudes à la lecture et à la conversation. On ne peut se faire créditer GRMN 1123 et l'ancien GRMN 1121 ou GRMN 1120. On ne peut s'inscrire à ce cours si on a déjà obtenu des crédits pour l'allemand 40S ou GRMN 2100 ou GRMN 2101.

GRMN 1125 *Introduction à l'allemand* 2 Cr.Hrs. 3

(Laboratoire requis) Trois heures de cours plus une heure de laboratoire de langue par semaine. Le cours est destiné aux étudiants et aux étudiantes n'ayant aucune connaissance de l'allemand ou n'en ayant qu'une connaissance minime. Le cours comporte une initiation à la grammaire fondamentale, mais l'accent est mis sur le développement d'aptitudes à la lecture et à la conversation. On ne peut se faire créditer GRMN 1125 et l'ancien GRMN 1121 ou GRMN 1120. On ne peut s'inscrire à ce cours si on a déjà obtenu des crédits pour l'allemand 40S ou GRMN 2100 ou GRMN 2101. Préalable : GRMN 1123.

HIST 2283 *Histoire des francophones de l'Ouest canadien* Cr.Hrs. 3

Étude historique et thématique du fait français de l'Ouest canadien (Man., Sask., Alb., C.-B.) de ses premiers établissements au XVIII^e siècle jusqu'aux communautés actuelles. Différents événements, processus historiques et thèmes (socio-économie, politique, culture, religion) seront analysés. La francophonie ouest-canadienne se compose de communautés minoritaires ayant des histoires propres sans être isolées les unes des autres.

NATV 1250 *Introductory Cree 1* Cr.Hrs. 3

(Lab required) Practical course intended for students who are not fluent in Cree. Emphasis will be on oral work for the purpose of learning basic sounds and grammatical patterns. Some attention will be given to the structural differences between Cree and English. Regular attendance and active participation are obligatory. This course is a prerequisite for NATV 1260 Introductory Cree 2.

NATV 1260 *Introductory Cree 2* Cr.Hrs. 3

(Lab required) Continuation of NATV 1250 Introductory Cree 1. Practical course intended for students who are not fluent in Cree. Emphasis will be on oral work for the purpose of learning basic sounds and grammatical patterns. Some attention will be given to the structural differences between Cree and English. Regular attendance and active participation are obligatory. Prerequisite: a grade of "C" or better in NATV 1250.

NATV 1270 *Introductory Ojibway 1* Cr.Hrs. 3

Practical course intended for students who are not fluent in Ojibway. Emphasis will be on oral work for the purpose of learning basic sounds and grammatical patterns. Some attention will be given to the structural differences between Ojibway and English. Regular attendance and active participation are obligatory. This course is a prerequisite for NATV 1280 Introductory Ojibway 2.

NATV1280 *Introductory Ojibway 2* Cr.Hrs. 3

Continuation of NATV 1270 Introductory Ojibway 1. Practical course intended for students who are not fluent in Ojibway. Emphasis will be on oral work for the purpose of learning basic sounds and grammatical patterns. Some attention will be given to the structural differences between Ojibway and English. Regular attendance and active participation are obligatory. Prerequisite: a grade of "C" or better in NATV 1270.

NATV1290 *Introductory Inuktitut* Cr.Hrs. 3

A practical course in conversational Inuktitut focusing on basic grammatical structures, everyday vocabulary, and using syllables. This course is offered as part of the Pangnirtung Summer Travel/Study Program. Prerequisite: written consent of department head.

NATV 1300 *Selected Topics in Introductory Indigenous Language* Cr. Hrs. 3

An introduction to an Indigenous language in Canada. Depending on the instructor, this course may have a field component. The content of this course may vary. Students can earn multiple credits for this course only when the topic subtitle is different.

POLS 3171 *La Charte canadienne des droits et libertés* Cr.Hrs. 3

Une étude systématique des droits et libertés garantis par la Charte à travers les jugements de la Cour suprême. Des thèmes supplémentaires sont abordés, dont les sources historiques, politiques et intellectuelles de la protection des droits au Canada, ainsi qu'un survol des lois canadiennes relatives aux droits de la personne. Préalables : [une note minimale de C dans POLS 2071 ou POLS 2070 ou (POLS 2073 et POLS 2075)] ou l'autorisation de la professeure ou du professeur.

PSYC 3481 *Psychologie des relations interculturelles et intergroupes* Cr.Hrs. 3

Étude des aspects psychologiques impliqués dans les relations entre individus ou groupes d'individus issus de cultures ou sous-cultures différentes. Définition des concepts de stéréotype, de préjugé et de discrimination et exploration de leurs sources d'influence respectives. Présentation des grandes théories qui visent à expliquer les conflits interculturels et intergroupes et celles qui visent à promouvoir de bonnes relations entre cultures. Préalable : une note minimale de C dans PSYC 1201 ou PSYC 1200 ou dans PSYC 1211 et PSYC 1221, ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur. On ne peut se faire créditer PSYC 3481 et INTL 4481.

RLGN 1323 *Introduction aux religions du monde 1* Cr.Hrs. 3

Aperçu de l'histoire, des grandes idées et pratiques des grandes religions du monde à partir de leur littérature et de leurs traditions : l'hindouisme, le bouddhisme, le sikhisme, le confucianisme et le taoïsme. On ne peut se faire créditer RLGN 1323 et RLGN 1321 ou RLGN 1320.

RLGN 1325 *Introduction aux religions du monde 2* Cr.Hrs. 3

Un aperçu de l'histoire, les grandes idées et pratiques des grandes religions du monde à partir de leur littérature et les traditions : le judaïsme, le Christianisme, l'Islam et les

traditions des Amériques et de l'Afrique. On ne peut se faire créditer RLGN 1325 et RLGN 1320 ou RLGN 1321.

RLGN 2413 *Les religions établies au Canada* Cr.Hrs. 3

Un aperçu historique des institutions et groupes religieux établis avant le 19^e siècle au Canada, notant comment ceux-ci répondent aux caractéristiques spéciales de la vie canadienne.

RLGN 2681 *Les femmes et les religions I* Cr.Hrs. 3

(Ancien 020.268) Le contenu de ce cours varie d'année en année. Toutefois, il traite, à travers divers modèles interprétatifs contemporains, de sujets d'intérêt courant en lien avec la compréhension et le rôle des femmes dans les différentes traditions religieuses. On ne peut pas se faire créditer RLGN 2681 et RLGN 2680.

SOC 1211 *Introduction à la microsociologie* Cr.Hrs. 3

Introduction systématique à la perspective sociologique : points de vue théorique, méthodes et domaines de recherche. Initiation à l'étude de la socialisation, des groupes, de la famille, de l'école, des minorités, des rôles sexuels. On ne peut se faire créditer SOC 1211 ou SOC 1221.

SOC 2371 *Rapports ethniques* Cr.Hrs. 3

Introduction aux dimensions sociologiques et sociopsychologiques des rapports ethniques au Canada. Préalables : une note minimale de C dans SOC 1201 ou SOC 1200 ou dans SOC 1211 et SOC 1221.

SOC 3871 *Inégalités sociales* Cr.Hrs. 3

Présentation des inégalités sociales dans la société capitaliste actuelle. Examen critique des explications proposées au sujet des diverses dimensions de l'inégalité sociale telles que : la classe sociale d'appartenance, les rôles sexuels et l'appartenance ethnique. Discussions au sujet de la pauvreté, de la répartition sociale, de la richesse, du chômage, de l'évolution des postes et des contextes de travail à l'ère de la mondialisation. On ne peut se faire créditer SOC 3871 et l'ancien SOC 3870 ou SOC 3890. Préalables : une note minimale de C dans SOC 1201 ou SOC 1200 ou SOC 1211 et SOC 1221.

SPAN 1171 *Introduction à l'espagnol I* Cr.Hrs. 3

(Laboratoire requis) Ce cours est conçu pour des étudiants et des étudiantes ayant très peu ou n'ayant aucune connaissance de l'espagnol. Les étudiants et les étudiantes dont la langue maternelle est l'espagnol ou possédant des crédits d'espagnol 40 S ou l'équivalent ne peuvent s'inscrire à ce cours sans permission spéciale. On ne peut se faire créditer SPAN 1171 et aucun des cours suivants : SPAN 1180 ou l'ancien SPAN 1181 (ancien TRAD 1181). Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont déjà obtenu des crédits pour SPAN 1262 ou l'ancien SPAN 1260 ou SPAN 1261 (ancien TRAD 1261) ou SPAN 1272 ou l'ancien SPAN 1270 ou SPAN 1271 (ancien TRAD 1271) ou SPAN 1280 ou SPAN 1290.

SPAN 1191 *Introduction à l'espagnol II* Cr.Hrs. 3

(Laboratoire requis) Cours destiné aux étudiants et étudiantes connaissant déjà l'alphabet et le système de sons espagnols, ayant une compréhension élémentaire de la langue et maîtrisant les bases de la communication et de l'écriture équivalentes à celles qui seraient obtenues à SPAN 1171. On ne peut se faire créditer SPAN 1191 et SPAN 1190, l'ancien SPAN 1181 (TRAD 1181) ou SPAN 1180. Cours non accessible aux étudiants et étudiantes qui ont déjà obtenu des crédits pour l'ancien SPAN 1260, l'ancien SPAN 1261 (TRAD 1261), SPAN 1262, SPAN 1263, SPAN 1270, l'ancien SPAN 1271 (TRAD 1271), SPAN 1272, SPAN 1273, SPAN 1280, SPAN 1290. Préalable: une note minimale de C dans SPAN 1171, ou l'autorisation écrite du professeur ou de la professeure.

SPAN 1263 *Espagnol intermédiaire : grammaire et conversation 1* Cr.Hrs. 3

(Laboratoire requis) Ce cours est la première partie de l'espagnol intermédiaire. L'accent est mis sur le développement des compétences intermédiaires en lecture, écriture, expression orale et compréhension orale. Les principaux objectifs sont de renforcer les compétences de communication et de renforcer la sensibilisation sociale et culturelle du monde hispanophone. Ce cours n'est pas ouvert aux étudiants parlant couramment l'espagnol. On ne peut se faire créditer SPAN 1263 et aucun de Spanish 40S, SPAN 1262, SPAN 1280, SPAN 1290, l'ancien SPAN 1260 ou l'ancien SPAN 1261 (ancien TRAD 1261). Préalables : une note minimale de C dans SPAN 1180 ou l'ancien SPAN 1181 ou l'ancien TRAD 1181 ou SPAN 1190 ou (SPAN 1171 et SPAN 1191) ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur. Les étudiant(e)s ayant obtenu un crédit pour l'espagnol à l'école secondaire (40S) peuvent s'inscrire directement à ce cours.

SPAN 1273 *Espagnol intermédiaire : grammaire et conversation 2* Cr.Hrs. 3

(Laboratoire requis) Ce cours est la deuxième partie de l'espagnol intermédiaire. L'accent est mis sur le développement des compétences intermédiaires en lecture, écriture, expression orale et compréhension orale. Les principaux objectifs sont de renforcer les compétences de communication et de renforcer la sensibilisation sociale et culturelle du monde hispanophone. Ce cours n'est pas ouvert aux étudiants parlant couramment l'espagnol. On ne peut se faire créditer SPAN 1273 et aucun de SPAN 1272, SPAN 1271, SPAN 1280, SPAN 1290, l'ancien SPAN 1270, l'ancien TRAD 1271. Préalables : une note minimale de C dans SPAN 1263 ou SPAN 1262 ou l'ancien SPAN 1260 ou SPAN 1261 ou l'ancien TRAD 1261 ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

TRAD 2151 *Introduction à la traduction* Cr.Hrs. 3

Initiation à la pratique de la traduction, à sa terminologie et aux méthodes de travail. Réflexion sur la responsabilité du traducteur vis-à-vis de ceux qu'il traduit (auteurs, représentants politiques, etc.) et de ses lecteurs. Préalable : réussite de l'examen d'admission ou l'autorisation écrite de la professeure ou du professeur.

**Report of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes RE: Proposal for
Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en leadership interculturel,
Université de Saint Boniface**

Preamble

1. The terms of reference for the Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC) are found on the website at:
http://www.umanitoba.ca/admin/governance/governing_documents/governance/sen_committees/497.htm.
2. Section 10 of the affiliation agreement between the University of Manitoba and the *Université de Saint-Boniface* states that "after having been approved by the *Conseil de direction des études* of the *Université*, all new university programs and courses, shall be sent to the University Secretary of the University for consideration and decision by the Senate and its committees, as appropriate".
3. At its meeting of March 22, 2019, the SCCCC considered and endorsed a proposal from *Université de Saint-Boniface* to establish a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en leadership interculturel*.

Observations

1. The *Université de Saint-Boniface* (USB) is proposing to establish a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en leadership interculturel*. The purpose of the interdisciplinary program, which would be the only one of its kind in Canada, would be to: (i) prepare graduates for leadership careers in key areas, including trade, reception and integration of immigrants and refugees, diplomacy, and reconciliation, in increasingly intercultural contexts of Manitoba and Canada; (ii) respond to demand for a bilingual workforce in these areas; (iii) provide a pathway for admission to the *Maîtrise en études canadiennes* at USB; (iv) leverage areas of expertise and research of faculty members.

The program would also highlight the *Université's* experience, for two hundred years, as the nexus for relations between Francophone, Anglophone, Indigenous, and Métis communities in Winnipeg.
2. The three-year program would require that students complete a total of 90 credit hours of coursework, with 48 credit hours for the advanced major, including 12 credit hours of foundational courses (INTC 1101 - *Introduction aux relations interculturelles*, INTC 2203 / PHIL 2203 - *Penser le leadership*, INTC 3101 - *Médiation et communications interculturelles*, PSYC 3481 - *Psychologie des relations interculturelles et intergroupes*), and 3 credit hours of language or translation courses, 30 credit hours of thematic courses, and 3 credit hours of electives, each chosen from a list of prescribed courses, as set out in the proposal.
3. Three 3-credit hour courses, including INTC 1101, INTC 2203, and INTC 3101, would be developed for the program. Otherwise, the curriculum would make use of existing courses offered by various departments and programs at USB and at the University of

Manitoba, including several NATV courses offered by the Department of Native Studies and one course offered by the Judaic Studies program, as outlined in the proposal.

4. A maximum of fifteen (15) students would be admitted to the program each year. It is anticipated that initial enrolment would be three (3) students.
5. The *Université* has indicated that it would not require additional teaching or financial resources to offer the program. The additional costs that would be incurred (approximately \$6,300 per year), which would be equivalent to offering one additional course, would be offset, in part, by tuition fees. The Library at USB indicated that most library resources required for courses in the program are already available. Those that are not can be purchased using its collection management budget.
6. The *majeure avancée en leadership interculturel* would also be available to students in the proposed *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation* [Senate, May 15, 2019].

Recommendation

The Senate Committee on Curriculum and Course Changes recommends:

THAT Senate approve the establishment of a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en leadership interculturel* at the *Université de Saint-Boniface*.

Respectfully submitted,

Professor G. Smith, Chair
Senate Committee on Curriculum and Course Changes

PROPOSITION 4



Faculté des arts et Faculté des sciences

Dr. Greg T. Smith
Chair of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC)
316 Fletcher Argue Bldg.
University of Manitoba
Winnipeg, MB R3T 5V5 Canada

Subject: Introducing a Double Honours BA – Executive Summary

Dear Dr. Smith,

Please find attached the documents pertaining to the introduction of a new program of study.

The Faculty proposes the creation of a 120-credit hour (4 year) Honours B.A. degree comprised of two 48-credit hour Advanced Majors, one disciplinary (History), the other thematic (International Studies or Intercultural Leadership). The program has a three credits capstone experience that can be a workplace practicum, a bachelor thesis or a group project based on a real case study. An overall grade of B is required to successfully complete the program.

The program's design is the result of a two-year reflection and consultation at all levels, from upper management to the FAPS departments, and flows from the following observations:

- At USB, humanities and social sciences often serve as a prelude to the B.Ed. or studies at the University of Manitoba, which is important, but the value of these disciplines could be further emphasized.
- While the majority of Canadian provinces focus on four-year undergraduate training, three-year degrees are the norm in Manitoba. In this context, a four-year honours program will remain the domain of the most ambitious students. It is nevertheless necessary to offer more specialized training to these students and allow them to access masters programs, including our Masters in Canadian Studies. This requires an Advanced Major in a specific discipline and at least 120 undergraduate credit hours.
- Curriculum development must take into account the current fiscal environment and present the government with options that do not require the creation of new positions. The new program must therefore be designed in such a way as to make optimal use of existing human resources.

- At USB, History is the most popular General Major after French and Psychology. With its dynamic new historians and its Canada Research Chair, this discipline is well positioned at USB and has the human resources required to offer a new 48-credit hour Advanced Major.
- The Faculty already offers an Advanced Major in International Studies that can easily be integrated into this new bachelor program.
- It is crucial to develop a unique niche. The Advanced Major in Intercultural Leadership will allow USB to highlight its two hundred years of experience as a crossroads of Francophone, Anglophone, Indigenous and Métis relations in Winnipeg. The new major will also enhance the fields of research and specialization of a number of our professors. Because the program is the only one of its kind in Canada, it could also attract students from other provinces.
- In addition to opening the doors to a graduate degree in History and related social sciences, the B.A. Honours degree can prepare graduates for careers in leadership within the intercultural context of Canada, or elsewhere in the world.

We have tested several scenarios of academic paths for the students. The BA is demanding but feasible. The course rotation plan developed by our historians (see Section 3) also demonstrates that the Department has the human resources to offer a 48-credit Advanced Major in that discipline.

In order for the members of the SCCCC to examine the proposal, the following documents are submitted:

1. Draft application to Manitoba Education and Advanced Learning for a new program of study
2. Text for USB's Academic Calendar (Section D -- Academic Calendar Content);
3. Charts of academic paths for the Double Honours BA;
4. Transition plan; and
5. Undergraduate Course Introduction Forms, course outlines and library statements for the capstone experience (ARTS 4011).

Please note that the supports for this program are confirmed in the statements of support attached to the new Major in History (Section 3 of this submission) and to the new Major in Intercultural Leadership (Section 4).

Thank you for your consideration of this request.

Yours truly,



Dr. Alexandre Brassard
Dean, Faculty of Arts and Faculty of Science

Comments of the Senate Executive Committee:
The Senate Executive Committee endorses the report to Senate.

Application

NEW PROGRAM OF STUDY

Under *The Advanced Education Administration Act*

Universities and colleges requesting approval for a **new** program of study from Education and Advanced Learning must apply using this application form. This form reflects the requirements set out in the Programs of Study Regulation (MR 134/2015) under *The Advanced Education Administration Act*.

SECTION A - PROPOSAL DETAILS

Institution: **Université de Saint-Boniface**

Applicable faculties/department with responsibility for the program:
Faculté des arts

If program is a joint program, list all participating institutions and the roles of each in delivering the proposed program:
Il ne s'agit pas d'un programme conjoint.

Program name:
Baccalauréat ès arts avec double spécialisation

Credential awarded:
Baccalauréat ès arts avec double spécialisation (B.A.)

Office Use Only

Funding request:
N'exige pas de financement nouveau

One-time funding: _____

On-going funding: _____

Proposed start date: 2019-09-01

List any critical issues that may impact the start date of the program:
Le début du programme en septembre 2019 exige une approbation préalable par le Sénat de l'Université du Manitoba et par ALD avant le premier juillet 2019.

SECTION B – PROGRAM DESCRIPTION AND DELIVERY

B-1 Provide a general description of the program and its objectives: *(Include intended purpose, curriculum design, and highlight distinctive attributes)*

Ce baccalauréat ès arts avec double spécialisation compte 120 crédits sur 4 ans. Il est composé de deux majeures avancées de 48 crédits, l'une disciplinaire (en Histoire) et l'autre thématique (en Études internationales ou en Leadership interculturel). Le programme culmine avec 3 crédits de stage en milieu de travail, de mémoire de 1^{er} cycle, ou de projet d'équipe portant sur une étude de cas réel. La réussite du programme exige une moyenne générale de « B ».

La création du programme répond à plusieurs objectifs importants pour l'Université de Saint-Boniface

1. Offrir une formation plus spécialisée aux étudiants francophones du Manitoba et leur fournir un parcours (*pathway*) vers la maîtrise, y compris à la Maîtrise en études canadiennes de l'USB. Cela exige une majeure avancée (48 crédits) dans une discipline spécifique et au moins 120 crédits de premier cycle.
2. Valoriser davantage la contribution des disciplines de sciences humaines et sociales de l'USB, au-delà de la formation préparatoire au B.Ed.
3. Tirer profit des domaines d'expertise et de recherche du corps professoral actuel.
4. Valoriser la Majeure avancée en Études Internationales qui est déjà offerte et qui a la capacité d'accueillir plus d'étudiants.
5. Développer une niche distincte à l'USB
6. Préparer les diplômés pour des carrières de leadership.

Il s'agira du seul B.A. avec double spécialisation offert en français dans tout l'Ouest canadien.

Il est important de noter qu'aucunes nouvelles ressources humaines et financières ne sont ici demandées. Nous avons assez d'historiens pour ajouter une Majeure avancée dans leur discipline. La Majeure en Études internationales est déjà offerte. Quand à la nouvelle Majeure en Leadership interculturel, ce programme interdisciplinaire rassemble presque uniquement des cours déjà offerts tout en leur donnant une nouvelle cohérence d'ensemble.

B-2 Length of Program: *(Define the length of the proposed program using measures appropriate to the schedule and delivery format. This will include total course credits and weeks/months, and, where relevant, hours and semesters of instruction)*

Le baccalauréat ès arts avec double spécialisation de l'USB est un programme de 120 crédits répartis sur 4 ans et organisé en semestres d'automne, d'hiver et d'intersession. Il suit le calendrier académique habituel de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université du Manitoba.

B-3 Intended outcomes of the program:

B-3.1 Describe how this program serves and advances the academic, cultural, social and economic needs and interests of students and the province:

1. Créer un programme de premier cycle en français pour les étudiants qui souhaitent une formation plus approfondie et qui cherchent un parcours (*pathway*) vers les études supérieures, tout en développant une niche thématique unique pour l'USB.
2. Contribuer au développement culturel de la communauté francophone du Manitoba, laquelle inclut un nombre grandissant de jeunes issus des programmes d'immersion et de la francophonie internationale.

3. Outiller les diplômés pour qu'ils puissent bâtir des ponts entre les Manitobains de tous les horizons culturels et renforcer la cohésion sociale.
 4. Répondre au besoin d'une main d'œuvre bilingue, douée de compétences interculturelles supérieures, et qui peut faire preuve de leadership dans certains domaines clés pour le Manitoba et le Canada : commerce International, accueil et l'intégration des immigrants et réfugiés, diplomatie, réconciliation avec les peuples Autochtones.
- B-3.2 Describe the existing and anticipated post-secondary learning needs of students in Manitoba that this program addresses and responds to:
1. Demande du marché de l'emploi Manitobain pour la formation postsecondaire des cadres et professionnels
 2. Demande des étudiants pour l'accès aux études supérieures
 3. Besoin de développer les connaissances en histoire locale et d'enseigner cette matière
 4. Développement de compétences interculturelles recherchées par les employeurs.

B-4 Mode of Delivery

B-4.1 Provide the total program length through one of the following measures:

120 Total credit hours

Total contact hours

Total courses

B-4.2 What proportion of the total program length (as indicated above) can be completed through the two following modes of delivery? (Note that one or both selections can be offered up to the total program length.)

100% In-person

0% Online

Bien que le programme sera initialement offert entièrement en mode présentiel, nous explorons les possibilités de cyberapprentissage et d'enseignement en ligne.

B-5 Provide an overview of the suggested progression of courses on a year-by-year basis for the program from start to maturity. (Course level detail is not necessary, however, please include credit hours/contract hours, proportion of upper level courses, clinical placements or practicums, or subject area requirements where applicable)

1. **BA double spécialisation : Histoire + Études internationales.** Exemple d'un étudiant débutant le programme à l'automne 2019 — Profil linguistique qui exige 2 cours de français et qui permet donc 3 cours au choix.

AUTOMNE	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
ÉTUDES INTERNATIONALES	INTL 1011 PHIL 1291 POLS 1503	ECON 1011 POLS 2043	POLS 3251	PHIL 2841
HISTOIRE	HIST 1403	HIST 2283	HIST 2089	HIST 2219

		HIST3141	HIST 3093 HIST 4421	HIST 3301 HIST 4013
FRANÇAIS/SCIENCES + COURS OPTION	RLGN 1321	FRAN 1091	MATH 1191	SPAN 1171

HIVER	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
ÉTUDES INTERNATIONALES	ANTH 1221 GEOG 1281 POLS 1505	ECON 1021 POLS 2045 HIST 3011	HIST 2671 POLS 3771	INTB 2201
HISTOIRE	HIST 1405	HIST 2217 HIST 3087	HIST 2761 HIST 3103	HIST 2215 HIST/PHIL 3227
FRANÇAIS/SCIENCES + COURS OPTION	FRAN 1021		MATH 1191	SPAN 1191
				ARTS 4011, ARTS 4013, ou ARTS 4015

2. **BA double spécialisation : Histoire + Leadership interculturel.** Exemple d'un étudiant débutant le programme à l'automne 2019. Profil linguistique qui exige 2 cours de français et qui permet donc 3 cours au choix.

AUTOMNE	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
LEADERSHIP INTERCULTUREL	INTC 1101 RLGN 1323	HIST 2283 (C) INTC 2203	SPAN 1171 SOC 1211	PSYCH 3481 SOC 2371
HISTOIRE	HIST 1203	HIST 2285 HIST 3141	HIST 2089 HIST 3093 HIST 4421	HIST 2219 HIST 3301 HIST 4013
FRANÇAIS/SCIENCES + COURS OPTION	FRAN 1021 PSYC 1211	MATH 1081		

HIVER	ANNÉE 1 2019-20	ANNÉE 2 2020-21	ANNÉE 3 2021-22	ANNÉE 4 2022-23
LEADERSHIP INTERCULTUREL	ANTH 1221 RLGN 1325	INTC 3101 GEOG 2213	FRAN 3143 GEOG 3831	POLS 3171 HIST 3087
HISTOIRE	HIST 1205	HIST 2675 HIST 3011	HIST 2761 HIST 3055	HIST 2215 HIST/PHIL 3227
FRANÇAIS/SCIENCES + COURS OPTION	FRAN 1091 PSYCH 1221	ANTH 2041	BIOL 1011	ARTS 4011, ARTS 4013, ou ARTS 4015

B-6 Will the program be available for part-time study?

Oui, les étudiants peuvent suivre le programme à temps partiel, entendu qu'il leur faudra alors plus de 4 ans pour le compléter.

B-7 Indicate if this program will have a cooperative education, work placement, internship or practicum component and provide any relevant details:

L'expérience de culmination (ARTS 4011 ou ARTS 4013 ou ARTS 4015) de la dernière année du programme vaut trois crédits et peut prendre la forme d'un stage en milieu de travail, d'un mémoire de baccalauréat, ou d'un projet d'équipe portant sur une étude de cas réel

Les étudiants qui choisiront le stage recevront deux ateliers préparatoires de 1 h 30 avec le professeur. Ils serviront à définir des objectifs d'apprentissage, et à présenter la conduite et l'éthique en milieu de travail. L'essentiel du stage consiste en 130 heures d'orientation, d'observation et de travail supervisé dans un milieu de travail public, privé ou communautaire. Ces activités seront surtout menées pendant l'intersession (de mai à août), mais il y aura une certaine flexibilité pour accommoder les donneurs de stage.

L'évaluation des stages inclut : a) définition des objectifs d'apprentissages (10 %), b) évaluation de mi-parcours portant sur les compétences clés (20 %), c) un rapport final (70 %) d'environ 10 pages à doubles interlignes incluant une description du milieu de pratique, une auto-évaluation sur les objectifs d'apprentissage, une réflexion établissant des liens avec les cours déjà suivis, un appendice avec des échantillons illustrant les observations et/ou les tâches réalisées. Ces évaluations sont faites par le professeur après consultation avec le superviseur.

B-8 Intake Information

B-8.1 Projected enrolment for the first intake: 3 étudiants en 2019

B-8.2 Maximum seat capacity (*Defined as first-year enrolment capacity*): 15

B-8.3 Anticipated date of maturity: 2023

La première cohorte d'étudiants devrait pouvoir diplômer en décembre 2023

SECTION C: INFORMATION REGARDING PROGRAM DEVELOPMENT PHASE

C-1 Describe how this new program aligns with the strategic plans of your institution:

Le plan stratégique 2015-2018 de l'Université de Saint-Boniface sera bientôt remplacé, mais le programme proposé répond bien au *Plan de développement académique cohérent* et à plusieurs priorités institutionnelles de l'USB :

- développer une niche distincte en Leadership interculturel;
- offrir à nos étudiants un parcours (*pathway*) vers la Maîtrise en études canadiennes de l'USB;
- appuyer les programmes qui connaissent une croissance continue dans les inscriptions;
- favoriser la collaboration entre les disciplines et les départements;
- tirer profit des domaines d'expertise et de recherche du corps professoral actuel;
- appuyer les programmes qui sont déjà offerts, qui offrent une formation de haute qualité et qui ont la capacité d'accueillir plus d'étudiants.

C-2 Outline the internal approval process (i.e. committees, governing bodies) for approving this new program of study within your institution and indicate any dates of decision. (Governing Council, Board of Governors, Board of Regents, Senate, other)

Decision-Making body: Conseil pédagogique de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences

Decision: Proposition approuvée.

Date: 2018-12-06

Decision-Making body: Comité d'étude des cours et des programmes (CECP)

Decision: Proposition approuvée avec plusieurs amendements.

Date: 2019-01-11

Decision-Making body: Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Decision: Proposition approuvée avec un amendement sur le nom du programme.

Date: 2019-01-24

Decision-Making body: Bureau des Gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface

Decision: Approuvé

Date: 2019-02-26

Decision-Making body: Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC) de l'Université du Manitoba

Decision: À venir.

Date: 2019-04-01

Decision-Making body: Sénat de l'Université du Manitoba

Decision: À venir.

Date: 2019-05-15

C-3 Responsibility to consult

C-3.1 If this program subject to mandatory review or approval by organizations external to the institution (such as regulatory bodies, Apprenticeship Manitoba, etc.), please describe any consultation processes and provide copies of reports or letter from these organizations providing support:

Ne s'applique pas.

C-3.2 What agencies, groups, or institutions have been consulted regarding the development of this program?

Pas de consultation formelle. En revanche, le projet a souvé été discuté de façon informelle avec les membres de la communauté francophone et avec les étudiants.

C-3.3 How have students and faculty been informed of the intent to establish this program?

Le projet a été initié lors d'une retraite d'un jour avec les professeurs intéressés. Le corps professoral et les représentants étudiants ont été consultés et tenus informés des progrès du projet lors de toutes réunions des instances décisionnelles de l'USB des deux dernières années: réunions départementales, Comité de direction de la Faculté, Conseil pédagogique, CECF, Sénat.

C-4 List any similar programs offered in Manitoba: (Provide such information as institution, programs, and credentials offered in addition to any impacts on these programs, explain rationale for duplication.)

L'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg offrent plusieurs B.A. avec double spécialisation (*Double Honours*) mais aucun n'est complètement enseigné en français. Aucun n'offre cette combinaison unique de l'Histoire avec les Études internationales ou le Leadership interculturel.

C-4.1 Describe any specific ladder, articulation and/or credit transfer options for students that are anticipated in this program in Manitoba.

L'Université de Saint-Boniface est affiliée avec l'Université du Manitoba. Le programme est approuvé par les sénats respectifs des deux établissements, ce qui permet d'assurer le transfert de crédits, de part et d'autre, pour tous les cours

d'histoire. Le Département d'Histoire de l'Université du Manitoba a d'ailleurs produit une lettre d'appui pour la création du programme.

C-5 List any similar programs offered in Canada: *(Provide such information as institution, programs, and credentials offered in addition to any impacts on these programs, explain rationale for duplication.)*

Presque toutes les grandes universités canadiennes offrent des baccalauréats ès arts avec double spécialisation, et plusieurs de ces programmes permettent une majeure avancée en Histoire. En revanche, il n'y a pas de programme équivalent en français dans l'Ouest canadien. Il n'y a pas, non plus, d'autre programme universitaire en Leadership Interculturel qui existe ailleurs au Canada.

C-5.1 Describe any specific laddering, articulation and/or credit transfer options for students that are anticipated in this program in Manitoba.

L'Université de Saint-Boniface est affiliée avec l'Université du Manitoba. Le programme est approuvé par les sénats respectifs des deux établissements, ce qui permet d'assurer le transfert de crédits, de part et d'autre, pour tous les cours d'histoire. Le Département d'Histoire de l'Université du Manitoba a d'ailleurs produit une lettre d'appui pour la création du programme.

C-6 Describe the current and projected labour market demands in Manitoba for graduates of this Program: *(Provide such information as probable employment destinations or further educational opportunities available to graduates of this new program of study. Attach any formal reports such as those from Associations, Statistics Canada, Sector Councils, Industry or Regulators.)*

Selon le *Labour Market Occupational Forecasts 2018-2024* du gouvernement du Manitoba, environ 168 700 des offres d'emploi (60 %) dans les prochaines années nécessiteront une formation postsecondaire.

Les diplômés de ce nouveau BA seront particulièrement qualifiés pour combler les postes de professionnel et de superviseur dans plusieurs secteurs en croissance : les postes de cadres (23 500 emplois), l'éducation (7 100 emplois), les services spécialisés (5 000 emplois), le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4 100 emplois) et les arts et la culture (1 900 emplois).

Notons finalement que les diplômés d'un baccalauréat de 4 ans développent des compétences en leadership professionnel qui sont transférables et qui leur donnent une grande flexibilité sur le marché de l'emploi.

C-7 If copies of any internal or peer evaluations with respect to this new program of study are being provided with this proposal, please indicated how any issues identified by these evaluations have been addressed and attach any relevant documents as available:

Tous les cours d'Histoire et d'Études internationales existants font l'objet d'une évaluation semestrielle par les étudiants. Ces évaluations sont confidentielles, en raison de la Convention collective, mais elles ont toujours été favorables.

SECTION D – REQUIRED RESOURCES AND FINANCIAL IMPLICATIONS

D-1 If one-time or pilot funding are being requested to support this new program of study, please identify the amount of funding being requested:

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé.

D-2 If ongoing funding being requested to support this new program of study, please identify the amount of funding being requested:

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé.

D-3 If new funding is not being requested, how will the program be funded?

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé.

Les cours qui forment ce BA continueront de provenir du budget de la Faculté des arts attribué par l'Université. Lors du dernier exercice financier (31 mars 2018), les revenus de l'USB provenaient de subventions provinciales (52,9 %) et fédérales (14,6 %), des droits de scolarité (14,9 %), des revenus de placements (8,8 %), d'autres revenus (4,3 %), des dons (2,1 %), et des loyers et stationnement (2 %).

D-4 List any external sources of funding that will be used to support the implementation or delivery of this new program of study: (Provide such information as agreements for funding from industry or external grants and indicate the anticipated length of time for each agreement.)

Aucun financement nouveau n'est requis ni demandé à des partenaires externes.

D-5 What are the resource implications to the institution (budget, IT, library, laboratory, computer, space, practicum liability insurance, student services, etc) in delivering this new program of study?

Presque tous les cours du programme sont déjà offerts par le corps professoral actuel. Il suffira de compléter en ajoutant de 1 à 2 charges de cours par année, ce qui représente environ 12 600 \$ par année. Ces frais seront partiellement compensés par les droits de scolarité des étudiants recrutés dans le programme.

Les services de la bibliothèque ont analysés les besoins générés par tous les cours du programme, et les ouvrages sont déjà disponibles ou pourront être achetés dans le cadre du budget régulier de gestion de la collection.

Le nombre d'étudiants recrutés dans ce petit programme ne créera pas de pression induite sur les laboratoires d'informatique, sur les espaces et les services étudiants. Il ne modifiera pas les termes de nos assurances.

D-6 Please describe new and existing staffing resources needed to provide this new program of study. Include reallocation of existing faculty, hiring of new faculty, administrative and support services and any other considerations.

Le programme exigera une planification plurianuelle de l'offre de cours des professeurs mais il ne nécessite pas de nouvelles embauches. En effet, la grande majorité des cours du nouveau BA sont déjà offerts dans le cadre des programmes existants.

Le BA double spécialisation inclut une majeure avancée (48 crédits) en Histoire, ce qui est un nouveau programme à l'USB. L'offre de cours actuelle en Histoire sera donc enrichie de 18 crédits supplémentaires dispensés en rotation quadriennale. Cette charge totale peut être offerte par deux historiens à temps plein qui enseignent 36 crédits par année et par notre historien titulaire d'une Chaire de recherche du Canada qui enseigne 3 à 6 crédits par année.

La deuxième majeure avancée (48 crédits) du BA sera en Études internationales ou en Leadership interculturel, selon le choix de l'étudiant. La majeure avancée en Études Internationales existe déjà. Ce programme interdisciplinaire puise dans les cours offerts dans le cadre des mineures et majeures disciplinaires en Anthropologie, Économie, Histoire, Philosophie et Science politique. De la même façon, la nouvelle majeure avancée en Leadership interculturel puisera dans les cours d'une variété de disciplines pour couvrir tous les angles du phénomène. Trois cours obligatoires de base seront cependant ajoutés en rotation plurianuelle pour donner une cohérence d'ensemble au programme.

Dans ce contexte, nous prévoyons qu'il suffira de 1-2 charges de cours supplémentaires par année pour offrir deux nouvelles majeures avancées (Histoire, Leadership interculturel) qui pourront être suivies soit dans le cadre du BA général existant (3 ans, une seule majeure avancée), soit dans le cadre d'un nouveau BA double spécialisation (4 ans, deux majeures avancées). C'est une belle façon d'optimiser l'usage des ressources existantes.

D-7 Provide a program implementation plan for the new program of study by academic year (start to maturity) that includes any elements to be phased in (e.g., new faculty hires, distribution of existing faculty and support staff) from launch to maturity:

Year 1 Recrutement (surtout interne), entrée des nouveaux cours dans le système informatique, publication des nouvelles pages de l'Annuaire, formation des orienteurs, début de la rotation quadriennale des cours d'histoire.

Year 2 Suivi des nouveaux cours (évaluations étudiantes), recrutement externe, Année 2 de la rotation des cours d'histoire.

Year 3 Suivi des nouveaux cours (évaluations étudiantes), recrutement externe, Année 3 de la rotation des cours d'histoire.

Year 4 Année 4 de la rotation des cours d'histoire, première offre du cours Expérience de culmination (ARTS 4011 ou ARTS 4013 ou ARTS 4015) qui pourra inclure un stage à l'intersession, diplomation de la première cohorte, évaluation décanale des premiers résultats du programme.

D-8 Please describe the effect of this new program on existing capital infrastructure and equipment:

Ce nouveau programme est offert en salle de classe traditionnelle et représente un petit nombre d'étudiants. Il n'exigera pas de nouvelles infrastructures ni d'équipement particulier.

D-9 If capital funding is being requested to support additional specialized program materials such as infrastructure or equipment required to provide this new program of study, please provide a detailed description of the use of this capital:

Aucun nouveau financement en capital n'est requise ni demandé.

SECTION 5 – TUITION

E-1 What are the proposed tuition fees?

Les droits de scolarité habituels pour les cours du baccalauréat ès arts continueront de s'appliquer.

Lors de l'année académique 2018-2019, ils s'élevaient à 4 460 \$ (étudiants canadiens) ou 9 980 \$ (étudiants internationaux) pour une scolarité à temps plein de 30 crédits.

E-2 Please provide a rationale for the tuition fee proposed. (For example, are these tuition fees comparable to tuition for existing programs within the academic unit or to tuition for similar programs offered at other institutions?)

Les frais pour les cours du nouveau BA sont identiques à ceux de tous les autres cours de premier cycle de la Faculté des arts de l'Université de Saint-Boniface. Ils sont légèrement plus bas que ceux de l'Université du Manitoba, surtout pour les étudiants internationaux.

E-3 What course-related fees would apply to a student in this program?

Aucuns frais spéciaux ne sont exigés pour les cours ès arts.

E-4 Please provide a rationale for the course-related fee(s) proposed. (For example, are these fees comparable to fees for existing programs within the academic unit or for similar programs offered at other institutions?)

Aucuns frais spéciaux ne sont exigés pour les cours ès arts.

E-5 Please describe any specific supports to encourage affordability and accessibility to the program:

L'Université de Saint-Boniface est l'une des universités les plus accessibles du pays. Selon les dernières données de Statistiques Canada comparant la centaine d'établissements du pays (2013-2014), l'USB était la troisième université canadienne la plus abordable pour les étudiants domestiques de premier cycle.

De plus, l'USB offre 23 bourses d'admission de 750 \$ à 2 000 \$ financées par des fonds de dotation désignés. Il y a aussi une grande variété de bourses d'assistance ou d'excellence allant de 500 \$ à 2 500 \$. Tous les détails se trouvent ici : <http://ustboniface.ca/bourses>

Le Centre de perfectionnement linguistique (SPL) contribue aussi à l'accessibilité à l'USB en facilitant la mise à niveau des compétences linguistique des étudiants qui doivent améliorer leur français.

SECTION B – SIGNATURES

(A second signature section is provided for joint programs only)

SUBMITTED BY:**President:**

Name: Dr. Gabor Csopregi

Signature:

Date:

Vice-President/Academic:

Name: Dr. Peter Dorrington

Signature:

Date:

For use by joint programs only:

President:

Name:

Signature:

Date:

Vice-President/Academic:

Name:

Signature:

Date:

SUBMIT COMPLETED FORM

Once completed and signed, please submit this application form to the Advanced Learning Division at ald@gov.mb.ca with the following attachments (*double-click to engage check box*):

☐

Cover letter

☐

Advanced Learning Division Financial Form

☐Any supporting documentation (*reviews, letters of support, etc.*)

If you have any questions or require further information, please contact:

Advanced Learning Division
Manitoba Education and Advanced Learning
608-330 Portage Avenue Winnipeg MB R3C 0C1
(204) 945-1833
ald@gov.mb.ca

Baccalauréat ès arts avec double spécialisation

Introductions:

ARTS 4011 Expérience de culmination : stage Cr.Hrs.3 +3.0

Stage en milieu de travail. Activité de fin d'études qui permet d'intégrer les connaissances, de parfaire les compétences fondamentales et d'acquérir une expérience de la pratique professionnelle. Préalables: avoir complété au moins 45 crédits avec une moyenne minimale de 3.0 et l'autorisation écrite du décanat.

ARTS 4013 Expérience de culmination: mémoire Cr.Hrs.3 +3.0

Mémoire de baccalauréat. Activité de fin d'études qui permet d'intégrer les connaissances, de parfaire les compétences fondamentales et d'acquérir une expérience de la pratique érudite. Préalables: avoir complété au moins 45 crédits avec une moyenne minimale de 3.0 et l'autorisation écrite du décanat.

ARTS 4015 Expérience de culmination: projet d'équipe Cr.Hrs.3 +3.0

Projet d'équipe portant sur une étude de cas réel. Activité de fin d'études qui permet d'intégrer les connaissances, de parfaire les compétences fondamentales et d'acquérir une expérience de la pratique professionnelle ou érudite. Préalables: avoir complété au moins 45 crédits avec une moyenne minimale de 3.0 et l'autorisation écrite du décanat.

NET CHANGE IN CREDIT HOURS: +9.0



BA avec double spécialisation
TEXTE DE L'ANNUAIRE DE L'USB

1.0 À propos du baccalauréat ès arts avec double spécialisation (*Double Honours*)

Ce programme permet d'entreprendre un examen méthodique de deux domaines d'études complémentaires et d'acquérir une formation de premier cycle plus spécialisée. Il culmine avec un stage en milieu de travail, un mémoire de baccalauréat, ou un projet d'équipe portant sur une étude de cas réel. Ce baccalauréat est particulièrement recommandé pour ceux et celles qui envisagent de poursuivre des études aux cycles supérieurs.

Le baccalauréat ès arts avec double spécialisation de l'Université de Saint-Boniface compte de 120 crédits, ce qui représente (4) quatre années d'études à temps plein. Il combine une majeure avancée disciplinaire (Histoire) et une majeure avancée Interdisciplinaire (Études internationales ou Leadership Interculturel).

À terme, le baccalauréat ès arts avec double spécialisation ouvre la porte à des carrières en leadership, à certains programmes contingentés (p. ex., éducation, droit, service extérieur), ou à des études de deuxième cycle en histoire ou dans des sciences sociales connexes. C'est aussi un bon tremplin pour la Maîtrise en Études canadiennes et interculturelles de l'Université de St-Boniface

2.0 Admission au baccalauréat ès arts avec double spécialisation (*Double Honours*)

2.1 Conditions d'admission à la Faculté des arts

Les conditions d'admission à la Faculté des arts sont précisées ailleurs dans l'Annuaire, à la section 2.1 du Baccalauréat ès arts général.

2.2 Admission au baccalauréat ès arts avec double spécialisation (*Double Honours*)

Pour être admis au baccalauréat ès arts avec double spécialisation, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir complété avec succès au moins 24 crédits avec une moyenne générale cumulative minimale de 3,0 (B) dans tous les cours, incluant les cours échoués et repris. Il faut aussi en faire la demande auprès du Registrariat.

L'étudiante ou l'étudiants du baccalauréat ès arts avec double spécialisation doit choisir deux (2) majeures avancées, l'une disciplinaire (Histoire), l'autre interdisciplinaire (Études internationales ou Leadership interculturel).

Ce choix peut être changé lors d'une prochaine inscription par l'entremise d'un formulaire disponible au Registrariat. À noter qu'il est obligatoire de déclarer ses majeures lorsqu'on atteint 60 crédits.

Pour déclarer une majeure avancée, la Faculté des arts exige une moyenne de « B » dans tous les cours de cette majeure.

3.0 Règlements académiques de la Faculté des arts

Les règlements académiques généraux et politiques universitaires s'appliquent à tous les étudiantes et étudiants de l'Université de Saint-Boniface.

En plus, les programmes, facultés et écoles ont leurs propres règlements et exigences qui s'appliquent spécifiquement à leurs étudiantes et étudiants.

Pour plus de détails concernant les règlements académiques, consulter [l'Annuaire de l'Université du Manitoba](#).

3.1 Exigences de sciences

Pour satisfaire à l'exigence de sciences du baccalauréat ès arts avec double spécialisation, les étudiantes et étudiants doivent compléter six (6) crédits en sciences, dont trois (3) crédits en mathématiques.

Les disciplines de sciences et qui sont offertes à l'Université de Saint-Boniface sont : la chimie, l'informatique, les mathématiques, la microbiologie, la physique, les sciences biologiques, les statistiques, la géographie physique.

3.2 Disciplines accréditées pour les majeures avancées

Dans le cadre du baccalauréat ès arts avec double spécialisation, la Faculté des arts de l'Université de Saint-Boniface offre des majeures avancées dans trois disciplines :

Histoire Études Internationales Leadership interculturel
--

Les préalables requis pour déclarer une majeure avancée dans le cadre du BA avec double spécialisation sont normalement une moyenne de « B » dans les six (6) premiers crédits de cette

majeure avancée. Dans certains cas, le décanat peut cependant accorder une autorisation spéciale par écrit qui sera présentée lors de l'inscription.

3.3 Cours crédités en arts par la Faculté des arts

Les règles sur les cours crédités en arts par la Faculté des arts sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.3 de la page du BA général

3.4 Exigences de séjour : cours suivis dans d'autres établissements

Les règles sur l'exigence de séjour relativement aux cours suivis dans d'autres établissements sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.4 de la page du BA général

3.5 Nombre maximum de crédits

Les règles sur le nombre maximum de crédits sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.5 de la page du BA général

3.6 Préalables, concomitants et disponibilité des cours

Les règles sur préalables, concomitants et disponibilités des cours sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.6 de la page du BA général

3.7 Reconnaissance des acquis

Les règles sur la reconnaissance des acquis sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.7 de la page du BA général

3.8 Retraits volontaires

Les règles sur les retraits volontaires sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.8 de la page du BA général

3.9 Reprise de cours

La reprise de cours, le calcul des moyennes, le retrait sans préjudice académique et le retrait autorisé font l'objet d'une nouvelle politique depuis l'automne 2017. Les détails [se trouvent ici](https://ustboniface.ca/changements-politiques-academiques-UM).
<https://ustboniface.ca/changements-politiques-academiques-UM>

3.10 Exemption de laboratoire

Les règles sur l'exemption de laboratoire sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.10 de la page du BA général

3.11 Réadmission après une absence de cinq ans ou plus

Les règles sur la réadmission après une absence de cinq ans ou plus sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.11 de la page du BA général

3.12 Rendement universitaire

Les règles sur le rendement universitaire sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.12 de la page du BA général

3.13 Palmarès du doyen et Diplômé avec distinction

Les règles sur le Palmarès du doyen et la mention « avec distinction » sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.13 de la page du BA général

3.14 Assiduité

Les règles sur l'assiduité sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.14 de la page du BA général

3.15 Responsabilités de l'étudiant

Les responsabilités des étudiantes et étudiants du baccalauréat ès art avec double spécialisation sont les mêmes que celles présentées dans l'Annuaire à la section 3.15 de la page du BA général.

3.16 Réadmission à la Faculté des arts

Les règles de réadmission à la Faculté des arts sont présentées dans l'Annuaire à la section 3.16 de la page du BA général

3.17 Étudiante ou étudiant diplômé qui veut obtenir un second diplôme

Les règles pour l'obtention d'un second diplôme sont définies dans une autre page de l'Annuaire, à la section 3.17 de la page du BA général.

3.18 Demande d'obtention d'un baccalauréat ès arts avec double spécialisation

La procédure de demande d'obtention d'un baccalauréat ès art avec double spécialisation est la même que celle présentée à la section 3.18 de la page du BA général.

4.0 Exigences du baccalauréat ès arts avec double spécialisation

4.1 Exigences pour continuer dans le programme de baccalauréat ès arts avec double spécialisation

Les étudiantes et étudiants qui ne maintiennent pas une moyenne minimum de 3,0 dans le BA avec double spécialisation sont retirés du programme. Ils sont automatiquement transférés dans le baccalauréat ès arts général et leur relevé de notes porte de façon permanente la mention : « Required to Withdraw from the Honours Program » (retrait obligé du programme avec double spécialisation). Ces étudiantes et étudiants ne sont plus admissibles au baccalauréat ès arts avec double spécialisation.

Lorsqu'on atteint 60 crédits, il est nécessaire de déclarer ses deux majeures avancées. Pour déclarer des majeures avancées, il est généralement nécessaire d'obtenir une note de « B » dans les cours préalables.

Lorsqu'on atteint 60 crédits, il est nécessaire d'avoir satisfait l'exigence de 3 crédits en mathématiques. De plus, on doit avoir satisfait l'exigence linguistique, soit les cours de français exigés suite au profil linguistique.

Après avoir terminé l'équivalent de 120 crédits, on devra préciser si l'on a l'intention d'obtenir son diplôme ainsi que les majeures avancées qui comptent pour satisfaire aux exigences du diplôme.

Exigences en mathématiques

Les exigences en mathématiques du baccalauréat ès arts avec double spécialisation sont les mêmes que celles présentées dans l'Annuaire à la section 4.1 de la page du BA général

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques du baccalauréat ès arts avec double spécialisation sont les mêmes que celles présentées dans l'Annuaire à la section 4.1 de la page du BA général

4.2 Conditions d'obtention de diplôme

En plus des exigences en français et en mathématiques, l'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux huit (8) conditions d'obtention du baccalauréat ès arts avec double spécialisation :

1. Réussir l'équivalent de quatre-vingt-dix (120) crédits acceptables pour crédits à la Faculté des arts et obtenir une moyenne pondérée (DGPA) d'au moins 3,0 (« B »).

Ces quatre-vingt-dix (120) crédits doivent satisfaire aux sept (7) conditions suivantes :

2. On doit avoir obtenu au moins six (6) crédits de sciences (voir la section disciplines accréditées), dont au moins trois (3) crédits dans un cours qui a un contenu appréciable de mathématiques. Les huit (8) disciplines offertes à l'USB pouvant satisfaire à l'exigence en sciences : chimie, géographie physique, informatique, mathématiques, microbiologie, physique, sciences biologiques et statistiques.

3. Une majeure avancée disciplinaire constituée de 48 crédits en histoire.
4. Une majeure avancée interdisciplinaire constituée de 48 crédits en Études internationales ou en Leadership Interculturel.
5. On doit obtenir une moyenne minimale de 3,0 (B) dans les cours qui font partie de ses deux majeures avancées.
6. On doit avoir suivi au moins 60 crédits offerts par la Faculté des arts, ou qui sont reconnus comme équivalents à la suite d'une procédure de transfert de crédits.
7. Un minimum de 30 crédits doit provenir de cours de niveau 2000 ou plus, y compris ceux suivis dans le cadre d'une majeure ou d'une mineure.
8. Exigences de séjour : Pour obtenir son baccalauréat ès arts avec double spécialisation de l'Université du Manitoba sur recommandation de l'Université de Saint-Boniface, on doit suivre un minimum de 45 crédits à l'USB. (Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des exigences de séjour, voir Undergraduate Studies / Faculty of Arts / section 5.3 du Academic Calendar & Catalog sur le site Web de l'Université du Manitoba.)

Aperçu de la répartition des crédits pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts avec double spécialisation :

- Une majeure disciplinaire de 48 crédits (Histoire)
- Une majeure interdisciplinaire de 48 crédits (Études Internationales ou Leadership interculturel)
- 12 à 15 crédits en français et en sciences
- 3 crédits d'expérience de culmination (ARTS 4011, ARTS 4013 ou ARTS 4015)
- 3 à 6 crédits au choix

= Un total de 120 crédits

Parmi les 120 crédits du baccalauréat ès arts avec double spécialisation il est obligatoire de satisfaire aux exigences suivantes :

- 6 à 9 crédits en français selon les résultats du profil linguistique (sujet à modification selon le résultat du profil de chaque personne)
- 3 crédits en mathématiques
- 6 crédits en sciences
- 30 crédits de niveau 2000 ou plus
- 48 crédits dans la majeure avancée disciplinaire (Histoire)
- 48 crédits dans une majeure avancée interdisciplinaire (Études Internationales ou Leadership interculturel)
- 45 crédits complétés à l'Université de Saint-Boniface pour satisfaire à l'exigence de séjour.
- Une moyenne cumulative (DGPA) d'au moins 3,00 (« B »)
- 12 crédits de niveau 4000, dont 3 crédits d'expérience de culmination (ARTS 4011, ARTS 4013 ou ARTS 4015).

N. B. : *Un cours peut satisfaire à plus d'une des exigences figurant ci-dessus.*

5.0 Cours et disciplines

Les premiers choix de cours que fait une étudiante ou un étudiant ont une incidence directe sur leur cheminement envers l'obtention d'un diplôme ou d'une spécialisation. Dans la mesure du possible, il est recommandé d'inclure dans ses premiers choix de cours les disciplines dans lesquelles on entend obtenir des majeures avancées.

5.1 DISCIPLINES ACCRÉDITÉES

Ci-dessous figurent les trois disciplines reconnues dans le cadre du baccalauréat ès arts avec double spécialisation :

Études Internationales	Majeure avancée
Histoire	Majeure avancée
Leadership interculturel	Majeure avancée

5.1.1 Études internationales

Études internationales (INTL)

Majeure (48 crédits)

ECON 1011 (3) et ECON 1021 (3)

INTL 1011 (3)

PHIL 1291 (3)

POLS 1503 (3) et POLS 1505 (3)

ANTH 1221 (3)

GEOG 1281 (3)

HIST 2671 (3) et HIST 3011 (3)

INTB 2201 (3)

PHIL 2841 (3)

POLS 2043 (3) et POLS 2045 (3)

POLS 3251 (3) et POLS 3771 (3)

N. B. : Étant donné les modifications majeures apportées au programme d'études internationales, les étudiantes et les étudiants qui ont déclaré une majeure en études internationales avant septembre 2016 sont priés de rencontrer un orienteur ou le professeur responsable de ce programme afin d'obtenir toutes les informations pertinentes à leur cheminement académique.

Majeure en études internationales :

Préalables pour déclarer une majeure en études internationales : une étudiante ou un étudiant est admissible à la majeure en études Internationales après avoir complété Université 1 ou le cas échéant, après avoir complété une première année à la Faculté des arts, si sa moyenne cumulative est de 3,00 (« B »). Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure (plus que les 30 crédits de leur première année universitaire) doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 3,00 (« B ») dans tous les cours requis pour la majeure.

N. B. : Il est fortement recommandé d'avoir suivi les cours obligatoires de niveau 1000 de la majeure en études internationales lors de sa première année universitaire et donc avant de faire demande pour la majeure.

Une moyenne cumulative minimale de 3,00 (« B ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts avec double spécialisation.

5.1.2 Histoire

Majeure avancée en histoire (48 crédits)

6 crédits de niveau 1000

+ 18 crédits de niveau 2000 ou plus

+ 24 crédits de niveau 3000 ou 4000 (dont au moins 6 crédits de niveau 4000)

Il faut choisir au moins 6 crédits dans chacune des 3 catégories de champs d'études historiques. Les champs d'études sont identifiés par une lettre qui suit le titre du cours : 1) Canada (C); 2) Autres aires régionales (Amériques (A), Asie (B), Afrique (R) ou Europe (E)); et 3) Thèmes en histoire (T).

Catégorie histoire du Canada (C) :

- HIST 1401 Histoire du Canada, des origines à 1800 (C)
- HIST 1403 Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui (C)
- HIST 2283 Histoire des francophones de l'Ouest canadien (C)
- HIST 3031 La francophonie canadienne minoritaire (C)
- HIST 3097 Histoire du Manitoba (C)

Catégorie autres Aires régionales (A, B, R ou E):

- Amériques :
 - HIST 2041 Histoire des États-Unis jusqu'en 1877 (A)
 - HIST 2761 Histoire des États-Unis depuis 1877 (A)
 - HIST 2221 L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours (A)
 - HIST 3095 La Guerre de Sécession (A)
- Asie :
 - HIST 2089 Histoire contemporaine de la Chine (B)
 - HIST 2213 Histoire des guerres du Vietnam (B)
 - HIST 3087 L'Asie et le monde (B)
- Afrique :
 - HIST 2215 Introduction à l'histoire de l'Afrique (R)
- Europe :
 - HIST 1203 Introduction à la civilisation occidentale I (E)
 - HIST 1205 Introduction à la civilisation occidentale II (E)
 - HIST 2361 L'Europe de 1870 à nos jours (E)
 - HIST 2661 Histoire de l'Union soviétique (E)
 - HIST 2841 Histoire de la Russie jusqu'en 1917 (E)

Catégorie thèmes en histoire (T) :

- HIST 2217 Histoire des sciences (T)
- HIST 2219 Introduction à l'histoire du genre (T)
- HIST 2285 Histoire du cinéma (T)
- HIST 2311 Sujet choisi en histoire I (T)
- HIST 2671 Histoire du capitalisme (T)
- HIST 2675 Histoire du communisme (T)
- HIST 2991 Histoire de l'Église catholique depuis 1540 (T)

- HIST 3011 La guerre au 20^e siècle (T)
- HIST 3093 Histoire des empires (T)
- HIST 3101 Histoire de l'éducation en Occident depuis 1500, une intro. (T)
- HIST 3103 Histoire contemporaine des religions aux 19^e-20^e siècles (T)
- HIST 3141 Histoire de la démocratie (T)
- HIST 3301 Histoire du terrorisme contemporain (T)
- HIST 3311 Sujet choisi en Histoire II (T)
- HIST 4013 Qu'est-ce que l'histoire? (T)
- HIST 4421 Histoire de l'histoire (T)
- HIST 3227 Philosophie de l'histoire (T)

Majeure avancée en histoire :

Préalables pour déclarer une majeure avancée en histoire: une note minimale de « B » dans les premiers (6) crédits suivis en histoire de niveau 1000 ou 2000.

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 3,00 (« B ») dans tous les cours requis pour la majeure. Une moyenne cumulative de 3,00 (« B ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts avec double spécialisation.

5.1.3 Leadership Interculturel

Leadership Interculturel

Majeure avancée (48 crédits)

[12 crédits de cours fondamentaux]

INTC 1101
INTC 2203 / PHIL 2203
INTC 3101
PSYC 3481

[3 crédits de langue ou de traduction au choix]

GRMN 1123, GRMN 1125
SPAN 1171, SPAN 1191, SPAN 1263, SPAN 1273
ARA 1000*
NATV 1250*, NATV 1260*, NATV 1270*, NATV 1280*, NATV 1290*, NATV 1300*
TRAD 2151

[30 crédits thématiques]

RLGN 1323
RLGN 1325
GEOG 2213
HIST 2283
SOC 1211
SOC 2371
GEOG 3831
HIST 3087
FRAN 3143
POLS 3171

[3 crédits au choix]

ANTH 1221
ANTH 2041
ANTH 2071
ANTH 3321
ANTH 3551
ENGL 3271
FRAN 2323
FRAN 2413
FRAN 2423
FRAN 3343
FRAN 3731
GEOG 2215
GEOG 3821
INTC 3103
RLGN 2413
RLGN 2881
SOC 3871

*Cours offerts à l'Université du Manitoba

Report of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes RE: Proposal for *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation*, Université de Saint Boniface

Preamble

1. The terms of reference for the Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC) are found on the website at: http://www.umanitoba.ca/admin/governance/governing_documents/governance/sen_committees/497.htm.
2. Section 10 of the affiliation agreement between the University of Manitoba and the *Université de Saint-Boniface* states that "after having been approved by the *Conseil de direction des études* of the *Université*, all new university programs and courses, shall be sent to the University Secretary of the University for consideration and decision by the Senate and its committees, as appropriate".
3. At its meeting of March 28, 2019 the SCCC considered and endorsed a proposal from *Université de Saint-Boniface* to establish a *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation*.

Observations

1. The *Université de Saint-Boniface* (USB) is proposing to establish a *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation*. The purpose of the interdisciplinary program would be to provide a pathway, for Manitoba francophone students, to graduate studies at another university or to the *Maîtrise en études canadiennes* at USB.
2. The four-year program would require students to complete a total of 120 credit hours, including two 48 credit hour advanced majors; one disciplinary and the second interdisciplinary. Initially, students would be required to complete a *majeure avancée en histoire* and either the *majeure avancée en leadership interculturel* or the *majeure avancée en études internationales*. A 3-credit hour capstone course, involving either an undergraduate thesis, team project, or case study, would also be required.
3. Three 3-credit hour courses would be developed specifically for the program, ARTS 4011 – *Expérience de culmination: stage*, ARTS 4013 - *Expérience de culmination: mémoire*, and ARTS 4015 - *Expérience de culmination: projet d'équipe*.
4. A maximum of fifteen (15) students would be admitted to the program each year. It is anticipated that initial enrolment would be three (3) students.
5. The *Université* has indicated that no additional teaching or financial resources would be required to offer the *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation*. Additional costs associated with the introduction of a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en histoire* and a *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée leadership interculturel*, are outlined in those program proposals (Senate, May 15, 2019). The *Baccalauréat ès arts général avec majeure avancée en études internationales* is an existing program.

Recommendation

The Senate Committee on Curriculum and Course Changes recommends:

THAT Senate approve the establishment of a *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation* at the *Université de Saint-Boniface*.

Respectfully submitted,

Professor G. Smith, Chair
Senate Committee on Curriculum and Course Changes

April 18, 2019

**Report of the Senate Committee on Instruction and Evaluation RE: Proposed
Baccalauréat ès arts avec double spécialization – Academic Regulations, Université de
Saint-Boniface**

Preamble:

1. The terms of reference for the Senate Committee on Instruction and Evaluation (SCIE) can be found at:
http://umanitoba.ca/admin/governance/governing_documents/governance/sen_committees/502.html.
2. At its meeting on April 18, 2019 SCIE considered the academic regulations of the proposed baccalauréat ès arts avec double spécialization submitted by the Université de Saint-Boniface.

Observations:

1. Entry to the proposed baccalauréat ès arts avec double spécialization would require that a student successfully complete at least 24 credit hours with a grade point average of 3.0 or "B" in all courses, including failed and repeated courses. Students would be required to select two advanced majors. In order to declare an advanced major, a student would be required to obtain an average of 3.0 or "B" in all courses completed in the major.
2. The sections listed below refer students in the baccalauréat ès arts avec double spécialization program to the corresponding baccalauréat ès arts général regulations:
 - 3.3 Cours crédités en arts par la Faculté des arts
 - 3.4 Exigences de séjours: cours suivis dans d'autres établissements
 - 3.5 Nombre maximum de crédits
 - 3.6 Préalables, concomitants et disponibilité des cours
 - 3.7 Reconnaissance des acquis
 - 3.8 Retraits volontaires
 - 3.9 Reprise de cours
 - 3.10 Exemption de laboratoire
 - 3.11 Réadmission après une absence de cinq ans ou plus
 - 3.12 Rendement universitaire
 - 3.13 Palmarès du doyen et Diplôme avec distinction
 - 3.14 Assiduité
 - 3.15 Responsabilités de l'étudiant
 - 3.16 Réadmission à la Faculté des arts
 - 3.17 Étudiante ou étudiant diplômé qui veut obtenir un second diplôme
 - 3.18 Demande d'obtention d'un baccalauréat ès arts avec double spécialization

3. Students would be required to meet the following requirements in order to continue in the BA avec double spécialization.
 - i) Students who fail to maintain a grade point average of 3.0 in the BA avec double spécialization would be removed from the program and transferred to the BA général, with a notation on the transcript stating "Required to Withdraw from the Honours Program".
 - ii) When a student completes 60 credit hours, the student would be required to declare two advanced majors, with a minimum grade of "B" in the prerequisite courses. Students would also be required to meet the math and language requirements as outlined in the BA général academic requirements.
4. Students would be required to complete the following requirements in order to obtain a baccalauréat ès arts avec double spécialization degree:
 - i) Math and language requirements
 - ii) 120 credit hours of course work acceptable to the Faculty of Arts, with a minimum DGPA of 3.0 or "B".
 - iii) 6 credit hours of science coursework, with 3 credit hours including significant math content.
 - iv) Advanced Major, disciplinary, which requires 48 credit hours in History, with a minimum grade of B in the courses required for the Advanced Major.
 - v) Advanced Major, thematic, which requires 48 credit hours in either International Studies or Intercultural Leadership, with a minimum grade of B in the courses required for the Advanced Major.
 - vi) A minimum average of 3.0 or "B" in courses required for the 2 majors.
 - vii) At least 60 credit hours offered by the Faculty of Arts, or which are equivalents following a transfer of credit.
 - viii) At least 30 credit hours must be at the 2000 level or higher, including those for the major or minor.
 - ix) A minimum of 45 credit hours must be completed at the Université de Saint-Boniface.

Recommendation

The Senate Committee on Instruction and Evaluation recommends:

THAT Senate approve the proposed baccalauréat ès arts avec double spécialization, Université de Saint-Boniface.

Respectfully submitted,

Dr. Mark Torchia, Chair
Senate Committee on Instruction and Evaluation

PROPOSITION 5

April 18, 2019

Report of the Senate Committee on Instruction and Evaluation RE: Revised Academic Regulations, Baccalauréat ès arts général, Université de Saint-Boniface

Preamble:

1. The terms of reference for the Senate Committee on Instruction and Evaluation (SCIE) can be found at:
http://umanitoba.ca/admin/governance/governing_documents/governance/sen_committees/502.html.
2. At its meeting on April 18, 2019 SCIE considered the proposed revised academic regulations of the baccalauréat ès arts général submitted by the Université de Saint-Boniface.

Observations:

1. The Faculty is proposing to revise Section 2.2 *Admission au baccalauréat ès arts général* to note that students could choose from the following program options, provided they meet the entrance requirements: i) deux majeures générales; ii) une majeure générales et une mineure or; iii) une majeure avancée. Editorial changes have also been made throughout the academic regulations to include reference to these three options.
2. In section 3.18 *Demande d'obtention d'un baccalauréat ès arts général*, the Faculty is proposing that students who are in the baccalauréat avancé or the baccalauréat double spécialization who wish to change to the baccalauréat ès arts général, would be required to apply to do so.
3. In section 4.1 *Exigences pour continuer dans le programme de baccalauréat ès arts général* and section 4.2 *Conditions d'obtention de diplôme*, the Faculty is proposing that students in the baccalauréat avancé program would not be permitted to complete a minor.
4. Students in the baccalauréat ès arts généraux, majeure avancée en leadership interculturel would be required to obtain a minimum grade of "C" in the first six credit hours of courses at the 1000 or 2000 level eligible for the program. Students taking additional courses for a majeure avancée would be required to have a grade point average of 2.0 or "C" in all courses required for the majeure avancée.
5. A minimum CGPA of 2.0 or "C" would be required to satisfy the requirements of the baccalauréat ès arts généraux and the baccalauréat ès arts avancé avec double majeure.

Recommendation

The Senate Committee on Instruction and Evaluation recommends:

THAT Senate approve the proposed revised academic regulations of the baccalauréat ès arts général, Université de Saint-Boniface, effective September 1, 2019.

Respectfully submitted,
Dr. Mark Torchia, Chair
Senate Committee on Instruction and Evaluation

Comments of the Senate Executive Committee:
The Senate Executive Committee endorses the report to Senate.

March 28, 2019

Report of the Senate Committee on Curriculum and Course Changes RE: Revised Academic Regulations, *Baccalauréat ès arts général, Université de Saint-Boniface*

Preamble:

1. The terms of reference for the Senate Committee on Curriculum and Course Changes (SCCCC) are found on the website at: http://www.umanitoba.ca/admin/governance/governing_documents/governance/sen_committees/497.htm.
2. At its meeting on March 28, 2019, the committee considered and endorsed a proposal from the *Université de Saint-Boniface* to modify the Academic Regulations for the *Baccalauréat ès arts générales* degree programs.
3. The Senate Committee on Instruction and Evaluation also considered the proposal at its meeting on April 18, 2019.

Observations:

1. The *Université de Saint-Boniface* is proposing revisions to its academic regulations for the *Baccalauréat ès arts générales* degree programs, to reflect current proposals to introduce a *B.A. général avec majeure avancée en histoire* and a *B.A. général avec majeure avancée en leadership interculturel*, as well as the existing *B.A. général avec majeure avancée en études internationales* (Senate, May 15, 2013). Many of the changes are editorial, intended simply to make the distinction between a *majeure général* and a *majeure avancée* in the regulations.
2. Section 2.2 *Admission au Baccalauréat ès arts général* would be revised to clarify that students who declare either two general majors, or a general major and a minor, or an advanced major, upon admission to the *B.A. général*, can subsequently apply to change their major and/or minor.
3. Section 3.18 *Demande d'obtention d'un baccalauréat ès arts général* would be revised to specify that a student registered in a *majeure avancée* or a *B.A. avec double spécialisation* who wished to transfer to a *B.A. général* in order to graduate must apply to do so.
4. In section 4.1 *Exigences pour continuer dans le programme de baccalauréat ès arts général*, item 6 would be revised to specify that students who declare an advanced major cannot complete a minor. The same change would be made in item 4., in section 4.2 *Conditions d'obtention de diplôme*.

Recommendation:

The Senate Committee on Curriculum and Course Changes recommends:

THAT Senate approve revised Academic Regulations for the *Baccalauréat ès arts général, Université de Saint-Boniface*, effective September 1, 2019.

Respectfully submitted,
Professor G. Smith, Chair
Senate Committee on Curriculum and Course Changes

MODIFICATIONS DE L'ANNUAIRE

B.A. GÉNÉRAL

Page modifiée : <https://ustboniface.ca/annuaire2017/faculte-des-arts-bacc-arts>

Texte en gras : **passages ajoutés**. Texte rayé : ~~passage supprimés~~.

1.0 À propos du baccalauréat ès arts général

Un baccalauréat ès arts général de trois (3) ans à l'Université de Saint-Boniface est constitué de 90 crédits, soit trois ans d'études à temps plein, et inclut **deux majeures générales, ou une majeure générale et une mineure, ou une majeure avancée**. Il est nécessaire d'avoir une note minimale de « C » dans les cours préalables pour déclarer une majeure ou une mineure à moins d'indication contraire.

2.2 Admission au baccalauréat ès arts général

L'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu 24 crédits universitaires en Université 1 et qui en fait la demande est admis au baccalauréat ès arts général.

On invite les étudiantes et étudiants à choisir **a) deux majeures générales, ou b) une majeure générale et une mineure, ou c) une majeure avancée**. (Ces majeures et mineures peuvent être changées lors d'une prochaine inscription par l'entremise d'un formulaire disponible au Registrarat). À noter qu'il est obligatoire de déclarer ses majeures ou sa majeure et sa mineure lorsqu'on atteint 60 crédits.

Une note minimale de « C » aux cours obligatoires est requise pour s'inscrire à une majeure ou à une mineure offerte dans le cadre d'un seul département.

Pour déclarer une majeure ou une mineure dont l'obtention nécessite des cours dans plus d'un département, la Faculté des arts exige une moyenne de « C » dans tous les cours de cette majeure.

3.18 Demande d'obtention d'un baccalauréat ès arts général

[...]

Les étudiantes et étudiants actuellement inscrits dans un baccalauréat avancé ou un baccalauréat double spécialisation de la Faculté des arts (p.ex. baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises, baccalauréat double spécialisation) et qui décident de revenir au baccalauréat ès arts général pour être diplômés doivent faire une demande à cet effet.

4.1 Exigences pour continuer dans le programme de baccalauréat ès arts général

En plus des exigences en français et en mathématiques, l'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux dix (10) conditions d'obtention du diplôme présentées ci-dessous :

[...]

6. On doit avoir obtenu au moins 30 crédits dans des disciplines différentes des majeures **générales** et de la mineure. **Les étudiantes ou étudiants qui déclarent une majeure avancée n'ont pas l'obligation ni la possibilité de compléter une mineure aux fins de satisfaction des exigences du diplôme.**

De plus, on doit réussir au moins 12 crédits dans n'importe quelles autres disciplines reconnues par la Faculté des arts. Ces 12 crédits peuvent être dans les mêmes disciplines que les majeures et la mineure.

4.2 Conditions d'obtention de diplôme

En plus des exigences en français et en mathématiques, l'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux dix (10) conditions d'obtention du diplôme présentées ci-dessous :

1. Réussir l'équivalent de quatre-vingt-dix (90) crédits acceptables pour crédits à la Faculté des arts et obtenir une moyenne pondérée (DGPA) d'au moins 2,0 (« C »).

Ces quatre-vingt-dix (90) crédits doivent satisfaire aux neuf (9) conditions suivantes :

2. On doit avoir obtenu au moins six (6) crédits dans chacune des disciplines suivantes : sciences humaines, sciences sociales et sciences (voir la section disciplines accréditées).
 - a) **Sciences humaines** – Les huit (8) disciplines offertes à l'USB pouvant satisfaire à l'exigence en sciences humaines sont : allemand, anglais¹, espagnol, études canadiennes, français, histoire, philosophie et sciences religieuses.
 - b) **Sciences sociales** – Les six (6) disciplines offertes à l'USB pouvant satisfaire à l'exigence en sciences sociales sont : anthropologie, géographie, psychologie, sociologie, sciences économiques et sciences politiques.
 - c) **Sciences** – Les sept (7) disciplines offertes à l'USB pouvant satisfaire à l'exigence en sciences : chimie, informatique, mathématiques, microbiologie, physique, sciences biologiques et statistiques.

¹Exception : Le cours ENGL 2001 Intermediate Writing and Research ne satisfait pas à l'exigence en sciences humaines.

Pour les autres disciplines accréditées et les cours offerts par la Faculté des arts et la Faculté des sciences de l'Université du Manitoba, consulter l'Academic Calendar sur le site Web de cet établissement.

3. On doit avoir suivi au moins six (6) crédits dans chacune des cinq disciplines accréditées. Une discipline peut également permettre de satisfaire à d'autres exigences du baccalauréat ès arts général, comme celles en sciences humaines, en sciences sociales, en sciences, en mathématiques et en français ainsi que les cours qui constituent les majeures ou la majeure et la mineure.

4. Une majeure est constituée de 30 crédits (**majeure générale**) ou de 48 crédits (**majeure avancée**) provenant de l'une des disciplines reconnues à cette fin par la Faculté des arts.

Une majeure peut être déclarée lorsque les préalables sont satisfaits.

On doit obtenir une moyenne minimale de 2,0 (C) dans les cours qui font partie de sa majeure.

Si l'on déclare une seule majeure **générale**, on doit également faire une mineure.

Si l'on déclare deux majeures **générales**, on ne peut pas faire une mineure. **Si l'on déclare une majeure avancée, on ne peut pas faire une mineure.** Chacune des deux majeures consistent de 30 crédits et comprend des cours spécifiques qui respectent les exigences des deux disciplines choisies.

Exception : La majeure en études internationales est composée de 48 crédits. Pour compléter une majeure en études internationales, on doit aussi choisir une autre majeure ou une mineure.

N. B. : Les étudiantes et étudiants qui ont besoin d'aide à décider quelles majeures ou quelle mineure choisir ou qui pensent s'orienter vers une majeure ou mineure particulière sont invités à consulter le service d'orientation ou un membre du corps professoral dans la discipline en question.

5. Une mineure est constituée de 18 crédits provenant d'une discipline reconnue à cette fin par la Faculté des arts et doit être une discipline différente de la majeure. Une mineure peut être déclarée dès que les préalables sont satisfaits.

Si l'on déclare une seule majeure, on doit déclarer une mineure.

Si l'on déclare deux majeures **générales**, on ne peut déclarer de mineure.

Si l'on a obtenu 18 crédits ou plus dans plus d'une discipline, on ne peut déclarer qu'une seule mineure.

Aucun cours ne peut simultanément compter envers une majeure et une mineure.

6. On doit avoir obtenu au moins 30 crédits dans des disciplines différentes des majeures et de la mineure.

De plus, on doit réussir au moins 12 crédits dans n'importe quelles autres disciplines reconnues par la Faculté des arts. Ces 12 crédits peuvent être dans les mêmes disciplines que les majeures et la mineure.

N. B. : Les étudiantes et étudiants qui ont choisi de compléter deux majeures vont compléter les 12 crédits additionnels en arts dans le cadre des deux majeures.

7. On ne peut déclarer à la fois une combinaison majeure sociologie et majeure criminologie ou une majeure en civilisation italienne et une mineure en Italien.
8. On doit avoir suivi au moins 60 crédits offerts par la Faculté des arts (incluant jusqu'à 24 crédits du département de mathématiques ou de l'histoire de l'art), ou qui sont reconnus comme équivalents à la suite d'une procédure de transfert de crédits.
9. Un minimum de 30 crédits doit provenir de cours de niveau 2000 ou plus, y compris ceux suivis dans le cadre d'une majeure ou d'une mineure.
10. Exigences de séjour : Pour obtenir son baccalauréat ès arts général de l'Université du Manitoba sur recommandation de l'Université de Saint-Boniface, on doit suivre un minimum de 30 crédits à l'USB. (Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des exigences

de séjour, voir Undergraduate Studies / Faculty of Arts / section 5.3 du Academic Calendar & Catalog sur le site Web de l'Université du Manitoba.)

5.1 Disciplines accréditées pour la majeure et la mineure

[...]

Voici une liste des majeures et des mineures de chaque discipline offerte par la Faculté des arts à l'Université de Saint-Boniface :

Allemand (SH)	Mineure
Anglais (SH)	Majeure générale , mineure
Anthropologie (SS)	Majeure générale , mineure
Espagnol (SH)	Majeure générale , mineure
Études canadiennes (SH)	Majeure générale , mineure
Études internationales (SS)	Majeure avancée
Français (SH)	Majeure générale , mineure
Géographie (SS)	Majeure générale , mineure
Histoire (SH)	Majeure générale, majeure avancée , mineure
Leadership Interculturel (SS)	Majeure avancée
Philosophie (SH)	Majeure générale , mineure
Psychologie (SS)	Majeure générale , mineure
Sciences économiques (SS)	Majeure générale , mineure
Sciences politiques (SS)	Majeure générale , mineure
Sciences religieuses (SH)	Majeure générale , mineure
Sociologie (SS)	Majeure générale , mineure

[...]

Anglais (ENGL)
Majeure **générale** (30 crédits)

[...]

Majeure **générale** en anglais :

Préalables pour déclarer une majeure **générale** en anglais : une note minimale de « C » dans a) ENGL 1201 ou b) ENGL 1301. Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 2,00 (« C ») dans tous les cours requis pour la majeure **générale**.

Une moyenne cumulative minimale de 2,00 (« C ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure **générale** pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts général. *[Et ainsi de suite, avec le même ajout de l'épithète « générale » pour toutes les références à une majeure de 30 crédits dans les sections de l'Annuaire traitant d'un BA de la Faculté des arts]*

Majeure **avancée** en études internationales :

Préalables pour déclarer une majeure **avancée** en études internationales : une étudiante ou un étudiant est admissible à la majeure **avancée** en études internationales après avoir complété Université 1 ou le cas échéant, après avoir complété une première année à la Faculté des arts, si

sa moyenne cumulative est de 2.00 (« C »). Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure (plus que les 30 crédits de leur première année universitaire) doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 2.00 (« C ») dans tous les cours requis pour la majeure **avancée**.

N. B. : Il est fortement recommandé d'avoir suivi les cours obligatoires de niveau 1000 de la majeure en études internationales lors de sa première année universitaire et donc avant de faire demande pour la majeure **avancée**.

Une moyenne cumulative minimale de 2,00 (« C ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure **avancée** pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts général.

[Et ainsi de suite, avec le même ajout de l'épithète « avancée » pour toutes les références à une majeure de 48 crédits en études internationales, en histoire et en leadership interculturelle, dans les sections de l'Annuaire traitant d'un BA de la Faculté des arts]

Histoire (HIST)

L'Université offre une mineure et deux types de majeures en histoire (HIST).

Histoire (HIST)

Majeure générale (30 crédits)

[6 crédits de niveau 1000 ou 2000] ou [3 crédits de niveau 1000

+ 3 crédits de niveau 2000]

+ 24 crédits de niveau 2000 ou 3000 (dont au moins 6 crédits de niveau 3000)

~~Il faut choisir au moins 6 crédits dans chacun de 3 champs d'étude différents.⁴~~

Parmi les 30 crédits, il faut choisir au moins :

6 crédits dans la catégorie Canada (C);

6 crédits dans la catégorie Autres aires

régionales (Amériques (A), Asie (B), Afrique (R), ou Europe (E)); et

6 crédits dans la catégorie Thèmes en histoire (T).

Majeure avancée (48 crédits)

6 crédits de niveau 1000

+ 18 crédits de niveau 2000 ou plus

+ 24 crédits de niveau 3000 ou 4000 (dont au moins 6 crédits de niveau 4000)

Parmi les 48 crédits, il faut choisir au moins

6 crédits dans la catégorie Canada (C);

6 crédits dans la catégorie Autres aires

régionales (Amériques (A), Asie (B), Afrique (R), ou Europe (E)); et

6 crédits dans la catégorie Thèmes en histoire (T).

Mineure (18 crédits)

[6 crédits de niveau 1000 ou 2000] ou [3 crédits de niveau 1000

+ 3 crédits de niveau 2000]

+ 12 crédits de niveau 2000

ou 3000

⁴les cours d'histoire sont classés par champ d'étude et chacun d'eux est identifié par une lettre qui suit le titre du cours. (A) – les Amériques ; (B) – l'Asie ; (C) – Le Canada ; (D) – histoire ancienne et médiévale ; (E) – l'Europe ; (G) – histoire générale ; (M) – histoire moderne ; (R) (S) – histoire sociale;

Mineure (18 crédits)

[6 crédits de niveau 1000 ou 2000] ou [3 crédits de niveau 1000 + 3 crédits de niveau 2000] + 12 crédits de niveau 2000 ou 3000.

Préalables pour déclarer une mineure en histoire : une note minimale de « C » dans les premiers six (6) crédits suivis en histoire de niveau 1000 ou 2000.

Majeure générale (30 crédits)

[6 crédits de niveau 1000 ou 2000] ou [3 crédits de niveau 1000 + 3 crédits de niveau 2000] + 24 crédits de niveau 2000 ou 3000 (dont au moins 6 crédits de niveau 3000)

Il faut choisir au moins 6 crédits dans chacune des 3 catégories de champs d'études historiques. Les champs d'études sont identifiés par une lettre qui suit le titre du cours : 1) Canada (C); 2) Autres aires régionales (Amériques (A), Asie (B), Afrique (R) ou Europe (E)); et 3) Thèmes en histoire (T).

Préalables pour déclarer une majeure **générale** en histoire : une note minimale de « C » dans les premiers six (6) crédits suivis en histoire de niveau 1000 ou 2000.

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure **générale** doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 2,00 (« C ») dans tous les cours requis pour la majeure.

Une moyenne cumulative minimale de 2,00 (« C ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts général.

Majeure avancée (48 crédits)

6 crédits de niveau 1000

+ 18 crédits de niveau 2000 ou plus

+ 24 crédits de niveau 3000 ou 4000 (dont au moins 6 crédits de niveau 4000)

Il faut choisir au moins 6 crédits dans chacune des 3 catégories de champs d'études historiques. Les champs d'études sont identifiés par une lettre qui suit le titre du cours : 1) Canada (C); 2) Autres aires régionales (Amériques (A), Asie (B), Afrique (R) ou Europe (E)); et 3) Thèmes en histoire (T).

Préalables pour déclarer une majeure en histoire : une note minimale de « C » dans les premiers six (6) crédits suivis en histoire de niveau 1000 ou 2000.

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 2,00 (« C ») dans tous les cours requis pour la majeure.

Une moyenne cumulative minimale de 2,00 (« C ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts général et du baccalauréat ès arts avancé avec double majeure.

Il est possible de passer de la majeure générale à la majeure avancée après la deuxième année si la moyenne cumulative dans les cours d'histoire est d'au moins 2,00 (« C ») à ce moment.

Catégorie histoire du Canada (C) :

- HIST 1401 Histoire du Canada, des origines à 1800 (C)
- HIST 1403 Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui (C)
- HIST 2283 Histoire des francophones de l'Ouest canadien (C)
- HIST 3031 La francophonie canadienne minoritaire (C)
- HIST 3097 Histoire du Manitoba (C)

Catégorie autres Aires régionales (A, B, R ou E):

- Amériques :
 - HIST 2041 Histoire des États-Unis jusqu'en 1877 (A)
 - HIST 2761 Histoire des États-Unis depuis 1877 (A)
 - HIST 2221 L'Amérique latine de l'Indépendance à nos jours (A)
 - HIST 3095 La Guerre de Sécession (A)
- Asie :
 - HIST 2089 Histoire contemporaine de la Chine (B)
 - HIST 2213 Histoire des guerres du Vietnam (B)
 - HIST 3087 L'Asie et le monde (B)
- Afrique :
 - HIST 2215 Introduction à l'histoire de l'Afrique (R)
- Europe :
 - HIST 1203 Introduction à la civilisation occidentale I (E)
 - HIST 1205 Introduction à la civilisation occidentale II (E)
 - HIST 2381 L'Europe de 1870 à nos jours (E)
 - HIST 2661 Histoire de l'Union soviétique (E)
 - HIST 2841 Histoire de la Russie jusqu'en 1917 (E)

Catégorie thèmes en histoire (T) :

- HIST 2217 Histoire des sciences (T)
- HIST 2219 Introduction à l'histoire du genre (T)
- HIST 2285 Histoire du cinéma (T)
- HIST 2311 Sujet choisi en histoire I (T)
- HIST 2671 Histoire du capitalisme (T)
- HIST 2675 Histoire du communisme (T)
- HIST 2991 Histoire de l'Église catholique depuis 1540 (T)
- HIST 3011 La guerre au 20^e siècle (T)
- HIST 3093 Histoire des empires (T)
- HIST 3101 Histoire de l'éducation en Occident depuis 1500, une intro. (T)
- HIST 3103 Histoire contemporaine des religions aux 19^e-20^e siècles (T)
- HIST 3141 Histoire de la démocratie (T)
- HIST 3301 Histoire du terrorisme contemporain (T)
- HIST 3311 Sujet choisi en Histoire II (T)
- HIST 4013 Qu'est-ce que l'histoire? (T)
- HIST 4421 Histoire de l'histoire (T)
- HIST 3227 Philosophie de l'histoire (T)

Leadership interculturel (INTC)

Majeure avancée (48 crédits)

Leadership interculturel

Majeure avancée (48 crédits)

[12 crédits de cours fondamentaux]

INTC 1101

+INTC 2203 / PHIL 2203

+INTC 3101

+PSYC 3481

[3 crédits de langue ou de traduction au choix]

GRMN 1123, GRMN 1125

SPAN 1171, SPAN 1191, SPAN 1263, SPAN 1273

ARA 1000*

NATV 1250*, NATV 1260*, NATV 1270*, NATV 1280*, NATV 1290*, NATV 1300*

TRAD 2151

[30 crédits thématiques]

RLGN 1323

+RLGN 1325

+GEOG 2213

+HIST 2283

+SOC 1211

+SOC 2371

+GEOG 3831

+HIST 3087

+FRAN 3143

+POLS 3171

[3 crédits au choix]

ANTH 1221

ANTH 2041

ANTH 2071

ANTH 3321

ANTH 3551

ENGL 3271

FRAN 2323

FRAN 2413

FRAN 2423

FRAN 3343

FRAN 3731

GEOG 2215

GEOG 3821

INTC 3103

RLGN 2413

RLGN 2681

SOC 3871

***Cours offerts à l'Université du Manitoba**

¹Si une étudiante ou un étudiant combine un programme d'histoire (mineure, majeure ou majeure spécialisée) avec la majeure avancée en leadership interculturel dans le cadre de son BA général ou de son BA avancé, et si cette personne choisit de créditer HIST 2283 ou HIST 3087 dans le cadre de son programme d'histoire, elle dispose alors de 6 crédits de cours au choix de niveau 2000 ou 3000 dans le cadre de sa majeure avancée en leadership interculturel.

Préalables pour déclarer une majeure avancée en leadership interculturel : une note minimale de « C » dans les premiers six (6) crédits suivis dans des cours de niveau 1000 ou 2000 qui sont admissibles dans ce programme d'études.

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires pour la majeure avancée doivent avoir obtenu une moyenne pondérée de 2,00 (« C ») dans tous les cours requis pour la majeure avancée.

Une moyenne cumulative minimale de 2,00 (« C ») est nécessaire dans tous les cours qui constituent la majeure avancée pour satisfaire aux exigences du baccalauréat ès arts général et du baccalauréat ès arts avancé avec double majeure.